

« JUIFS et ISRAËLITES »

ON aurait pu supposer que le procès Poujade prendrait fin avec le jugement rendu le 7 novembre dernier, par le Tribunal de Limoges, le condamnant pour diffamation et injures contre les Juifs.

Or, non seulement Poujade fait appel contre ce jugement mais encore il récidive et continue l'infâme propagande raciale et antisémite.

En effet, « Fraternité Française » du 16 novembre 1962, dans un article intitulé « Juifs et Israélites » reprend sous la plume de Jean Dauvergne les insultes contre les Juifs et leurs associations.

En se servant de la méthode classique et propre à tous les antisémites, il divise en deux catégories les citoyens qu'il voudrait exclure de la communauté nationale. Ce sont pour lui, les Juifs et les Israélites. Les premiers sont des étrangers et doivent être considérés comme la cinquième colonne et traités en ennemis de la France. En ce qui concerne les seconds, il descend à quelques égards, mais en lisant attentivement sa prose, du plus pur style de Goebbels, les « Israélites » non plus, ne seraient pas à l'abri si, par malheur, le rêve de ces racistes se réalisait.

Lisez plutôt ce passage d'une longue diatribe où il est également dit entre autres que « les sionistes français aillent en Israël » :

« Il y a en France, dit-il, toute une série d'associations juives, je dis juives donc étrangères et non pas israélites, dont l'activité officielle, connue et admise est à mon sens intolérable surtout quand, comme dans l'affaire algérienne, elles ont fait le jeu de l'ennemi. »

« La diaspora permet aux affairistes de la trempe des Rothschild d'avoir dans chaque pays des agents de renseignements sûrs. ».

« Que des organisations étrangères, jouant un peu contraire à l'intérêt de la France, puissent se livrer à un travail de destruction, là il faut dire non. »

Nous avons estimé qu'il était de notre devoir de ne pas laisser sans réagir cette nouvelle attaque qui tend à créer un climat de haine et à dresser les citoyens les uns contre les autres.

Nous avons demandé à la Fédération qui groupe toutes les Associations d'Anciens Combattants juifs des deux guerres, de porter plainte. Ce qui a été fait.

De nombreuses lettres, dont nous publions par ailleurs quelques extraits, expriment l'approbation de l'opinion unanime pour les poursuites que nous avons engagées et de la condamnation du Tribunal de Limoges.

Nous sommes convaincus que les Français patriotes, nous donneront leur appui dans notre nouvelle action contre Poujade et son journal. Cette action, ils le savent, est importante non seulement pour la défense d'une juste cause, mais elle contribue aussi à la défense de la liberté et de la République.

Dr DANOWSKI

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10°)

Tél. : NOR. 49-26

Gain de cause pour les P.G. Juifs

DEPUIS les 18 années de son existence, notre Union a eu à mener des batailles dans divers domaines pour la défense des droits des anciens combattants et des victimes du nazisme.

La lutte n'a pas toujours été facile, les chemins menant au succès étaient souvent semés d'embûches.

Mais jamais encore la bataille ne fut aussi longue, aussi âpre, que celle que nous avons à mener en faveur des anciens Prisonniers de Guerre juifs ayant subi des persécutions raciales dans les stalags, et dont les droits à l'indemnisation, conformément à la B.E.G. étaient contestés par l'Administration allemande.

C'est en effet dès 1957 que nous avions posé le problème en faisant déposer 200 demandes. Nous nous sommes tout d'abord heurtés à un véritable mur. L'Administration allemande se refusait de reconnaître les faits de discriminations dont furent victimes nos camarades dans de nombreux camps. Nous nous sommes attelés à la besogne, afin de constituer une documentation sérieuse pour démontrer, pièces à l'appui, le bien-fondé de notre revendication. (J.O. des années 1941 et 1942 concernant la libération de certaines catégories de P.G. français, témoignages des hommes de confiance et des aumôniers des stalags, photos d'anciens P.G. juifs avec des insignes sur leurs vêtements ; déclarations de personnalités françaises anciens P.G., journalistes, écrivains, hommes politiques, etc.) Malgré cette importante et

volumineuse documentation, l'Administration allemande invoqua divers arguments pour ne pas étendre aux Prisonniers de Guerre juifs le bénéfice de l'indemnité due aux victimes du nazisme.

Mais certains de défendre une juste cause, nous avons persévéré. Parallèlement à nos démarches, et pour les appuyer nous avons aussi fait entendre la voix de la masse des intéressés et, à plusieurs reprises, d'importantes réunions d'information furent organisées par notre Union. Par centaines, les anciens Prisonniers Juifs, protestèrent et réclamèrent une indemnité au même titre que toutes les victimes de l'hitlérisme.

Après de nouvelles et très nombreuses interventions et démarches nous eûmes finalement gain de cause, et l'Administration a indemnisé les P.G. qui sur nos conseils avaient déposé leur demande dans les délais, c'est-à-dire avant le 31 mars 1958.

Mais il restait le problème de ceux, plus nombreux, qui n'avaient pas fait leur demande en raison des renseignements décourageants qu'ils recevaient de la part de divers organismes s'occupant du problème d'indemnisations.

Il a fallu, à nouveau, plus de trois ans de discussions animées, de luttes serrées, d'arguments irréfutables pour qu'enfin, l'Administration accepte de modifier sa position initiale.

Enfin, c'est à notre demande qu'à trois reprises, en mai, septembre et octobre 1962, les services ministériels compétents ont organisé des entretiens en-

tre les délégations de notre Union et la direction des services d'indemnisation. Au cours du dernier entretien les conditions d'acceptation des demandes des retardataires ont été formulées.

Cette nouvelle victoire, pour quoi ne pas le dire, nous remplit de fierté. Nous sommes heureux que, grâce à nos efforts et au succès obtenu, des centaines de Prisonniers de Guerre juifs, qu'ils soient membres ou non de notre Organisation, voient enfin aboutir leurs justes revendications.

Isi BLUM

A l'occasion
du 20^e Anniversaire
de l'Insurrection
du Ghetto de Varsovie
nous organisons

UN PÉLERINAGE EN POLOGNE du 13 au 23 avril

Avec la visite des anciens camps d'Auschwitz et de Treblinka et la participation aux diverses solennités commémoratives à Varsovie.

Les conditions de voyage sont particulièrement intéressantes, 550 francs, voyage, couchettes, excursions, hôtels, visas, tout compris.

Le nombre de places étant limité, il est de votre intérêt de vous inscrire dès à présent au siège de notre organisation, 58, rue du Château-d'Eau, tous les jours à partir de 14 heures.

Pour l'été excursion en Israël

Notre Union organise pour les prochaines vacances d'été une excursion en Israël à des conditions avantageuses réservées à nos adhérents.

C'est à partir du 15 mars que notre bureau (58, rue du Château d'Eau) sera en mesure de donner tous les renseignements au sujet de ce voyage et de recueillir les inscriptions.

Le budget des A. C. devant la nouvelle législature

DEJA à la parution du projet de budget des anciens combattants ce qui était remarquable c'est le vide.

En fait de mesures nouvelles : 30 millions de francs 1963 alors que l'application d'un plan quadriennal destiné à combler les injustices dont toutes les catégories d'A.C. sont victimes, devait, la première année en comporter 220. C'est d'ailleurs ce qui avait été

décidé par l'ancien parlement à l'unanimité et inscrit dans la loi au titre de l'art. 55.

Mais la loi ne semble pas avoir la même force selon que le gouvernement en décide. Il le démontre en ne tenant aucun compte d'une volonté pourtant clairement affirmée par toutes les organisations d'anciens combattants sans distinction de génération, ni même de sa majorité parlementaire.

Au cours du débat qui s'est déroulé les 22 et 23 janvier dernier, l'hostilité du gouvernement a été encore plus clairement démontrée lorsque sur l'intervention de certains parlementaires il a fallu rediscuter de ce fameux article 55.

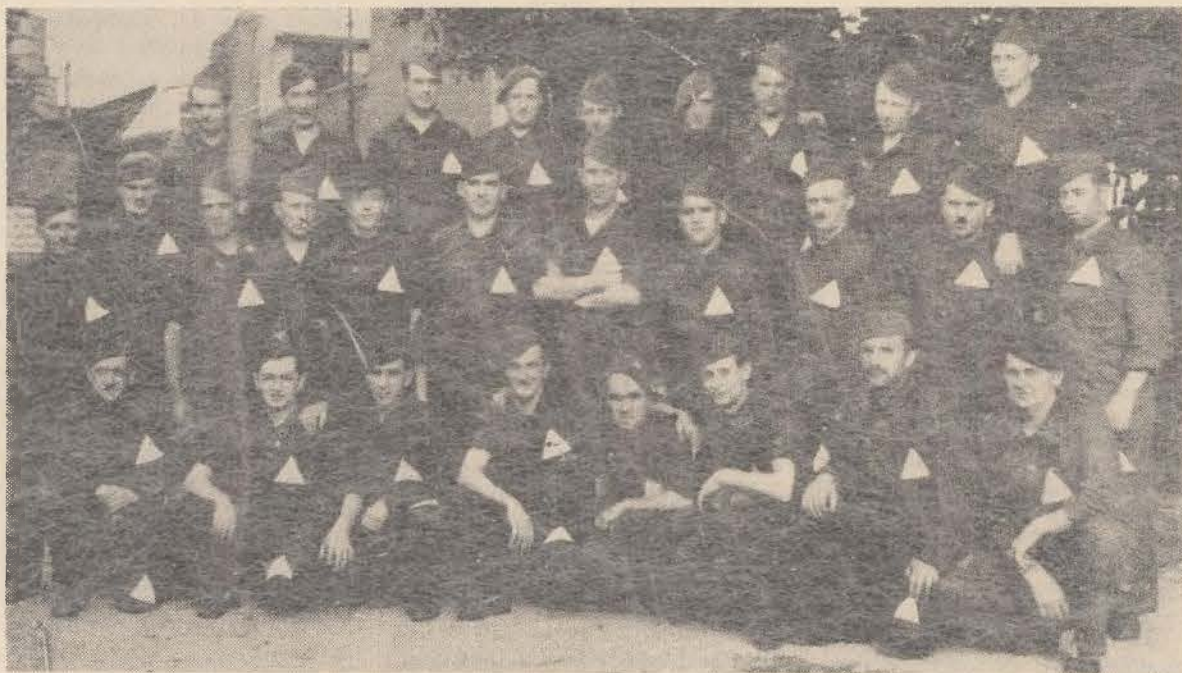
Par voie d'amendements le gouvernement a été mis en minorité dans un vote qui l'obligeait en fait de reprendre à partir du 1^{er} janvier les dispositions contenues dans ce fameux art. 55 de la loi de finances 1962 et de les appliquer dans les trois années à suivre. Battu sur ce scrutin le ministre des finances, sans cacher sa mauvaise humeur, n'en manœuvra pas moins pour aboutir à la faveur d'un vote bloqué sur l'ensemble du budget, à faire disparaître tous les avantages acquis dans le vote précédent.

Que les députés de la majorité gouvernementale se soient déjugés à quelques heures d'intervalle est une chose à retenir, mais ce qu'il faut retenir aussi c'est qu'ils ne sont pas pour autant imperméables aux actions unies des A.C. et que la manifestation du 1^{er} décembre 1962, les lettres qui leur ont été adressées à la veille du débat budgétaire comme les questionnaires lorsqu'ils n'étaient que candidats, n'ont pas manqué de faire un certain effet. A nous d'en tirer la leçon qui convient.

Au cours de la discussion du budget des Anciens Combattants.

M. GRINBERG

(Suite page 2)



L'insigne distinctif que les P.G. Juifs étaient obligés de mettre sur leur uniforme, en violation de la Convention de Genève variait selon les camps. Notre photo montre par exemple des P.G. Juifs portant un triangle.

Ceux des camarades qui s'y reconnaissent sont priés de le faire savoir à notre organisation.

HONNEUR ET GLOIRE !

19-4-1943 — 19-4-1963

QUELQUES semaines à peine nous séparent du 20^e anniversaire de cette date mémorable qui marque à jamais une page des plus glorieuses dans l'histoire millénaire de notre peuple, si riche en événements glorieux et tragiques, celle de l'insurrection du ghetto de Varsovie.

On n'en connaît que trop bien les détails, inscristés à tout jamais dans les mémoires, de ce combat désespéré dans les ruines de cette ville sacrifiée où la faim, le froid, les épidémies et la terreur achevaient les derniers survivants résignés, du massacre des millions de leurs frères...

Ce combat engagé dans la nuit noire du plus bestial et sanglant déchainement d'assassins qu'ait jamais connu le monde civilisé, à des milliers de kilomètres de la plus proche unité alliée... Ce combat déclenché par une poignée d'hommes et de femmes résolus, à peine armés, à peine soutenus par la Résistance polonaise, bien faible encore elle-même à cette époque, sachant bien qu'il s'agit plutôt de « mourir » que de « vaincre », mais décidés à vendre leurs vies le plus cher possible, relever ainsi le moral abattu de leurs frères encore survivants et aptes à combattre, sauver l'honneur du peuple et montrer au monde entier et à l'ennemi que le Juif n'est pas toujours que de la chair à four crématoire...

Ainsi plein de courage et

d'abnégation, chacun inspiré par son idéal propre concernant l'avenir, ils ont tenu plusieurs semaines en échec, avant de succomber, les canons et les chars des troupes S.S., les obligeant plus d'une fois à battre en retraite, abandonnant leurs morts et leurs armes dans les ruines ensanglantées du ghetto...

Pour la plupart tombés en combattant ou capturés et abattus par les assassins professionnels nazis, ils ont cependant vaincu ! Par leur magnifique combat désespéré qui marque la première insurrection armée de la Résistance européenne, ils ont allumé les cœurs de centaines de milliers de combattants juifs de toutes les armées alliées, de tous les résistants de l'Europe occupée.

Et nul ne peut être plus sensible, plus reconnaissant au glorieux courage de nos héros, que ceux qui ont, comme eux, combattu, les armes à la main, l'ennemi bestial de l'humanité.

C'est pourquoi nous viendrons en masse partout où l'on commémorera les héroïques combattants du ghetto de Varsovie. C'est pourquoi nous irons très nombreux cette année à Varsovie nous incliner devant leurs tombes inconnues et rendre hommage avec tous les résistants de Pologne et d'ailleurs, à ceux qui ont su donner l'exemple à tous les hommes épris de liberté.

Honneur et gloire à leur mémoire !

Joseph FRIDMAN

Protestation contre la libération d'OBERG et KNOCHEN

C'est avec consternation que les anciens combattants, les résistants, les rescapés des camps, tous les patriotes, ont appris la libération d'Oberg et de Knochen, responsables des opérations de la Gestapo et des S.S. en France.

« Le Boucher de Paris » et son adjoint ont ordonné et organisé les exécutions d'otages, les tortures et les massacres de patriotes, les rafles et les déportations de Juifs, la répression contre la population civile.

Nous étions parmi les premiers à élever une protestation véhémement contre la libération de ces deux bourreaux nazis.

Nous avons demandé au C.R.I.F. et à la Fédération des Associations d'A.C. Juifs de protester à leur tour.

Nous avons participé à toutes les initiatives des autres organisations qui se sont également élevées contre cette libération et notamment à la manifestation silencieuse devant la Crypte du Déporté Inconnu et au meeting qui s'est tenu à l'Hôtel Moderne.

Nous publions ici le texte de la motion adoptée par notre Union ainsi que la résolution du C.R.I.F.

NOTRE MOTION

A sa réunion plénière du 15 janvier 1963, le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, a voté à l'unanimité la motion suivante :

« La libération des deux derniers criminels de guerre détenus en France, Oberg et Knochen, a provoqué une compréhensible indignation parmi les anciens combattants juifs, qui n'ont pas oublié les atrocités hitlériennes et les six millions de leurs frères et sœurs assassinés par les nazis.

Cet acte de clémence à l'égard des responsables de la mort de plus de 100.000 Juifs de France, constitue un encouragement pour les néo-nazis, pour tous les nervis fascistes et anti-sémites qui en France et dans de nombreux pays s'organisent, s'agitent et espèrent pouvoir un jour recommencer la sinistre besogne de leurs prédécesseurs.

Certaine de traduire les sentiments de tous ceux qui ont combattu et souffert au cours de la dernière guerre, l'Union des Engagés Volontaires et anciens Combattants Juifs, élève une protestation véhémement contre la libération de ces criminels nazis. »

LA RESOLUTION DU C.R.I.F.

Le Conseil Représentatif des Juifs de France,

Douloureusement ému par la surprenante remise aux Autorités allemandes de Karl Oberg, Chef des S.S. et de la Police allemande en France, pendant l'Occupation et de Helmut Knochen, son adjoint, qui avaient déjà échappé à l'expiation de leurs innombrables crimes par le jeu de grâces successives et commutations de peines, à la suite de leur condamnation à mort par le Tribunal Militaire de Paris, en 1954 ;

Rappelle les responsabilités écrasantes d'Oberg et de Knochen dans la déportation et l'extermination de dizaines de milliers de déportés résistants, politiques et raciaux — dont un grand nombre de Juifs.

Considère que l'horreur des crimes qu'ils ont commis interdit à leur égard tout geste d'indulgence ;

S'élève avec énergie contre leur libération qui constitue un outrage à la mémoire de leurs infortunées victimes.

LE MEETING

Le meeting de l'Hôtel Moderne était placé sous la présidence de Marcel Mérigonde, président de l'Amicale des Déportés de Neuengamme, qu'entouraient à la tribune de nombreuses personnalités parmi lesquelles Pierre Villon et Auguste Gillot, du Conseil national de la Résistance; Mme Mathilde Gabriel Perri et Senon, rescapée d'Oradour, notre secrétaire général, Isi Blum ; MM. Fanstenne, président de l'Amicale des Déportés Juifs ; A. Youdine, secrétaire général de l'U.J.R.E.; Ch. Palant et Albert Lévy, du M.R.A.P., etc...

En ouvrant cette réunion après avoir demandé une minute de silence en mémoire de toutes les victimes d'Oberg et de Knochen, Marcel Mérigonde a donné également lecture de nombreux messages de solidarité : de Jacques Debû-Bridel, membre fondateur du Conseil National de la Résistance, de J. Paul-Boncour, d'Anna Langfus, prix Goncourt, de l'Union Française Universitaire, etc...

Priront successivement la parole : René Cerf-Ferrière, vice-président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, Pierre Couteau, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, Charles Lederman, président de l'U.J.R.E., Pierre Paraf, président du M.R.A.P., docteur Scherr, du Cercle Bernard-Lazare, André Leroy, de la F.N.D.I.R.P.

Tous les orateurs se sont félicités d'avoir réalisé la large union des résistants de toutes opinions.

Mais à cette Assemblée si émouvante, un témoignage supplémentaire devait être donné de cette union retrouvée devant l'offense faite aux morts: l'intervention à titre personnel, de Mathias Corvin, secrétaire adjoint de la Section Ile-de-France de l'U.N.A.D.I.F. : « Face à la libération d'Oberg et de Knochen, a-t-il dit, face aux tentatives de renaissance du nazisme, sachons nous unir pour empêcher définitivement que le racisme et la dictature menacent à nouveau nos vies et nos libertés. »

L'OPINION APPROUVE L'ACTION CONTRE POUJADE

A la suite de la condamnation de Pierre Poujade par le Tribunal correctionnel de Limoges de nombreuses personnalités du monde des lettres, des arts et du mouvement ancien combattant nous ont adressé des lettres de félicitation pour l'action nous avons entreprise contre les menées antisémites en France.

Nous reproduisons ici des extraits de quelques-unes de ces lettres.

Hier, j'ignorais votre Organisation. Je puis vous dire que pour moi Combattant Mutilé de 14-18, recevoir le journal de votre Union « Notre Volonté » c'est le plus joli Noël qu'un Combattant pouvait rêver. Je vous en remercie.

Les arrestations, les fours crématoires n'ont pas épargné les Juifs qui pour moi sont des frères.

Je suis très heureux que Poujade ait été condamné pour les calomnies contre les

Combattants Volontaires Juifs de 39-45.

Maurice COUEDEL
Mutilé de 14-18

à La-Roc-Trélazé (M.-et-L.)

Je tiens à vous dire que je me félicite de la condamnation de Poujade pour antisémitisme et à vous assurer de toute ma sympathie. Si besoin était soyez assuré que je suis prêt à porter témoignage de la conduite héroïque des combattants juifs, engagés volon-

taires, dont beaucoup sont tombés à mes côtés.

Dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme je vous prie de me compter parmi vos amis et de croire à mes sentiments les plus fraternels.

A. BEILLE
Professeur

Ex-Aspirant au 21^e RMVE
Sète (Hérault)

Ils (les anciens combattants juifs) ont été pour moi de parfaits camarades ; et m'ont aidé en maintes occasions à supporter les souffrances de la captivité.

Cette juste condamnation du fasciste Poujade, apôtre convaincu de l'antisémitisme, me satisfait pleinement et je rends hommage aux Juges de Limoges.

En luttant contre l'antisémitisme et le racisme vous êtes dans la bonne voie, et dans ce combat vous nous trouverez toujours à vos côtés.

R. BERGERET

Membre du bureau
de l'A.C.P.G. de la Seine

Commémoration en l'honneur du Groupe Manouchian

Cette année encore, comme par le passé, l'U.G.E.V.R.E. avec l'ANACR, organisent les commémorations en l'honneur des héroïques combattants de la Résistance du Groupe Manouchian-Boezow-Reiman.

Une cérémonie sera d'abord organisée, au Cimetière d'Ivry, le DIMANCHE 24 FEVRIER, à 11 heures, au cours de laquelle des personnalités du monde combattant exalteront le courage des 23 patriotes d'origine étran-

gère morts pour la France et pour la liberté.

Le VENDREDI 1^{er} MARS, à 20 h. 30, Salle J.-P.-Timbaud, soirée commémorative sous la présidence du Colonel Roli Tanguy.

Au cours de cette soirée un film sera projeté et des allocutions seront prononcées par les représentants de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance, de l'U.G.E.V.R.E., etc...

Nos vœux

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à notre ami M^r H. KENIG et Madame à l'occasion de la naissance de leur fils Fabien.

Nos félicitations et meilleurs vœux à notre camarade et Mme WAGEN à l'occasion du mariage de leur fille Daphna avec M. Henri Szpiczak

Que notre porte-drapeau, le dévoué camarade

Joël HAITMAN
tombé gravement malade, recouvre le plus rapidement sa santé.

C'est le vœu unanime de tous les camarades de notre Union et tout particulièrement de sa direction.

Meilleurs vœux et félicitation au camarade CYWAN à l'occasion du mariage de son fils

Gilbert avec Mlle Yvette

Remerciements

Nous remercions tous les généreux donateurs qui ont contribué au succès de la tombola de notre dernier bal.

Le budget des Anciens Combattants

(Suite de la page 1)

tants devant le Sénat, séance du 4 février 1963, les interventions en faveur des revendications des Anciens Combattants, se sont affirmées avec encore plus de vigueur qu'à l'Assemblée Nationale.

Aussi bien le rapporteur du budget que les sénateurs des différents groupes, ont signalé les insuffisances de ce budget, ainsi que les nombreuses injustices et discriminations qu'il laisse apparaître et le budget a été finalement rejeté.

Et c'est pour la première fois qu'a été soulevée devant le Parlement une question qui nous préoccupe depuis longtemps, notamment l'indemnisation des victimes de discriminations raciales subies par les Prisonniers de Guerre juifs au cours de la dernière guerre.

Voici en effet, ce qu'a déclaré à ce sujet, dans son intervention, le sénateur de la Seine, M. Jacques Duclos :

« Ce que j'ai dit tout à l'heure relativement à la méconnaissance des droits légitimes d'un très grand nombre de victimes du nazisme, s'applique à des Prisonniers de Guerre Français, victimes de repré-

sailles ou de mesures punitives dans des camps autres que Rawa-Ruska et Kobierzyn, et ayant subi de graves mesures de discriminations raciales dans les stalags.

« Or, les accords conclus avec la République de Bonn, méconnaissent les droits de ces Prisonniers de Guerre, ce qui est inadmissible. De même nous ne pouvons admettre qu'existent des différences considérables dans le montant des indemnités accordées aux victimes du nazisme par comparaison à celles versées aux bénéficiaires directs de la loi allemande d'indemnisation B. E.G.

« C'est pourquoi, nous demandons l'examen accéléré des dossiers en instance, le règlement immédiat des indemnités à tous les ayants droit, la négociation d'un nouvel accord avec la République Fédérale Allemande qui tienne compte de toutes les victimes du nazisme et qui relève le montant des indemnisations au niveau de celles versées aux bénéficiaires de la loi allemande. »

Imp. Abécé,

21, rue Juliette-Dodu - Paris-10^e
Le Directeur : I. CLEITMAN

Les 2 et 3 février

s'est tenu le Conseil d'Administration de L'UFAC

Le Conseil d'Administration de L'U.F.A.C. s'est réuni les 2 et 3 février à la Maison des Aveugles de Guerre.

Dès la première séance, le président, notre ami Paul Manet, après avoir salué les membres du Conseil, fit un résumé de l'activité du bureau, évoqua la manifestation du 1^{er} décembre et souligna que l'action devait se poursuivre avec la plus grande fermeté.

Georges Morel, président de la Commission des Affaires Internationales et Etienne Nouveau, président de la Commission de la Défense des Droits traitèrent, le premier, du problème allemand et de la situation internationale, le second,

de la défense des intérêts des anciens combattants et des victimes du nazisme.

Toutes les motions (Action générale, problème allemand, la situation internationale et la paix, contre la libération d'Oberg et Knochen et pour la suspension des poursuites contre la V.V.N. et enfin sur le mois mondial des A.C.) ont été adoptées à l'unanimité — sauf celles concernant l'Allemagne, pour laquelle cinq absentions furent notées.

Nous publions ici le texte de la motion concernant les problèmes allemand :

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 3 février 1963 ;

Rappelant que l'U.F.A.C. a toujours souhaité la réconciliation et le rapprochement des Français et des Allemands dans une égale volonté de paix et d'amitié avec tous les autres peuples ;

Regrette le contexte diplomatique ayant entouré la soudaine signature du récent traité franco-allemand et certaine des clauses politiques ou militaires qui ont pu être légitimement interprétées comme autorisant l'armement atomique de l'Allemagne et conduisant à un dangereux isolement de la France par le caractère exclusif du traité.

Considérant, de plus, que la conjoncture internationale est en partie fonction de la solution du problème allemand qui, toujours en suspens depuis 1945, continue à peser sur les destinées du monde ;

Réaffirme, à ce sujet, la position prise par l'Assemblée générale du 8 octobre 1961 qui a demandé instamment aux « Quatre Grands » d'engager, sans tarder, des négociations libres, franches et loyales afin que, garantissant les peuples contre toute menace militaire de l'Allemagne et dans l'intérêt de la paix, elles aboutissent le plus rapidement possible.

UNE GÉNÉREUSE INITIATIVE QUI FERA BOULE DE NEIGE

Depuis plusieurs mois nous publions régulièrement dans notre journal les listes de donateurs, camarades et amis de notre organisation, qui versent des sommes importantes au profit de la Maison de Repos de Levens (A.-M.). Cette œuvre importante nous la réaliserons pour que les malades, les convalescents puissent passer quelques semaines dans une ambiance agréable, en leur procurant les conditions de confort nécessaires afin qu'ils reprennent forces et santé.

Ces dons, qui sont l'expression de reconnaissance pour les services rendus aux intéressés, sont souvent accompagnés de lettres touchantes de remerciements.

Depuis que nous avons obtenu gain de cause pour les anciens P.G., victimes de discriminations raciales, une nouvelle initiative généreuse est venue spontanément de la part de ces camarades décidant de verser au minimum 2 % supplémentaires de l'indemnité qu'ils vont percevoir au profit de notre œuvre.

Ce noble geste qui fera boule de neige nous en sommes con-

vaincus, nous permettra de réaliser la tâche grandiose que nous nous sommes assignée, dans les délais les plus rapprochés.

Merci donc à vous tous, camarades et amis.

I.B.

NOUVELLE LISTE DE DONATEURS

Mme APELOIG	100 F.
BIMBAD	300 F.
Mme CZARNY	200 F.
EDELSTENNE	250 F.
FELENTAIN	200 F.
FOGEL	100 F.
GROMB	150 F.
CROJNOWSKI	150 F.
KAMINSKI	200 F.
KAUFMAN	250 F.
KELNER	200 F.
KOPER	50 F.
LIPCZYC	100 F.
LUKSENBERG	150 F.
MANN Léon	50 F.
MILLENBACH	100 F.
ROZENBERG	100 F.
SALAMON	400 F.
SPIRGLAS	150 F.
Mme SPITZBERG	100 F.
WALDBAUM	100 F.
Mme WALIGORA	100 F.
WRZACKI	250 F.

NOUS ÉTIIONS PRESENTS

Le 15 décembre

Aux Invalides avec l'U.G.E. V.R.E. à la cérémonie annuelle devant la plaque commémorative à l'honneur des combattants d'origine étrangère morts pour la France.

Le 16 décembre

Au Père-Lachaise avec l'Association des Anciens Déportés Juifs pour commémorer les 100 premiers otages assassinés au Mont-Valérien par les barbares nazis.

Le 25 janvier

A la Crypte du déporté inconnu avec la LICA, le MRAP et d'autres organisations pour protester contre la libération des deux criminels de guerre nazis.

Le 31 janvier

A l'Hôtel Moderne avec les organisations de la Résistance au meeting de protestation contre la libération d'Oberg et Knochen.

Le 13 février

Au Père-Lachaise pour commémorer, avec les dizaines de milliers de parisiens, les victimes du 8 février 1962.

Un vin d'honneur au 22^e R. M. V. E. pour M. SISTERMAN

L'Amicale du 22^e R.M.V.E. a organisé un vin d'honneur le 5 février, en son siège, à l'occasion de la remise de la Croix de Chevalier du Mérite Combattant à Maurice Sisterman, secrétaire de notre Union et secrétaire général de l'Amicale.

Notre ami Pierre Paraf, choisi comme parrain par le récipiendaire, a prononcé une brillante allocution exaltant le courage des engagés volontaires et les mérites de Sisterman dans le Mouvement combattant.

Les présidents du 22^e, Fischman, et de notre Union, Docteur Danowski, félicitèrent en termes élogieux notre camarade.

Notons que tous les dirigeants de notre Organisation tinrent à être présents à cette soirée, qui se termina, comme de coutume, par une coupe de champagne, et ceci dans une atmosphère de franche camaraderie.

DANS NOS SECTIONS

St-Quentin

L'Assemblée générale a eu lieu le 13 janvier

Le 13 janvier s'est tenue l'Assemblée générale des anciens combattants et engagés volontaires juifs de St-Quentin à la Brasserie du Carillon.

Le président Gloviczower fit observer une minute de silence à la mémoire des disparus au cours de l'année, les regrettes Margules Marcel et l'inoubliable Zylberg Izy. Il souhaita la bienvenue aux membres présents et se réjouit que l'assistance fut si nombreuse malgré le mauvais temps. Il félicite les nouveaux décorés Tobias Paul et Osman Léon.

Il rappela toutes les manifestations auxquelles a pris part la section avec son drapeau. Il félicita les nouveaux décorés de la section. Il demanda la création d'un comité d'aide sociale qui fut acceptée.

Après le compte rendu financier, une souscription fut ouverte parmi les membres présents au profit de la caisse.

La date du 21 avril a été retenue pour la célébration de l'anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

Prisrent encore la parole nos camarades Gurfinkel, Jacques Zylberg et Osman. Deux nouvelles adhésions sont venues grossir les rangs de la section.

Après avoir réélu à l'unanimité le comité sortant un vin d'honneur a clôturé cette magnifique journée dont la presse locale a largement reflétée.

Voici la composition du Comité :

Président d'Honneur : Guy de BOUSSINEAU
Vice-Président d'Honneur : GURFINKEL
Président actif : GLOVICZOWER
Vice-Président actif : GOLDBERG
Secrétaire : GLICENSTEIN Simon
Trésorier : OSMAN Léon
Membres : BENZAKIM, OSTREGA, GLICENSTEIN Max, DUGAWSON Albert, BLUM.

Porte-drapeau : Max GLICENSTEIN.

André POSALSKI à l'honneur

Notre section nancéienne est heureuse d'annoncer qu'un de ses camarades, André Posalski, vient d'être décoré de la Médaille Militaire pour son attitude courageuse au cours de la dernière guerre.

Nous nous associons à nos camarades de Nancy pour féliciter, à cette occasion, le camarade Posalski.

Lyon

LE BUREAU DE NOTRE SECTION A ETE DESIGNE

Au cours de l'assemblée générale annuelle de notre section lyonnaise qui se déroula le 10 décembre dernier en présence de notre camarade SISTERMAN, le bureau suivant a été élu :

Président : GITTNER ; vice-Présidents : ABRAMOWICZ, SOUSSAN, ELZOR, ORES ; trésorier : ROUBERG (fils) ; secrétaire : RATTNER. Les camarades suivants font partie du Comité : BRANDEL, COHEN, KAM, KEHL, KLEIN, LEMANSKI, PRAGER, ZYLBEBLAT et ZEDERMAN.

NOS CAMARADES A L'HONNEUR

Notre camarade A. Gloviczover, président de la Section de St-Quentin vient d'être nommé membre de l'office départemental des A.C. de l'Aisne.

Les anciens combattants de St-Quentin, auxquels s'associe notre Union, adresse au camarade Gloviczover les plus sincères félicitations avec la certitude qu'il continuera à servir les intérêts de ses camarades.

A notre camarade, Paul Tobias, qui vient d'être décoré de la médaille militaire, nos plus chaleureuses félicitations.

Nous adressons nos félicitations à notre camarade David Zelazneg qui vient d'obtenir la Croix de Combattant Volontaire.

Le succès de notre bal et la mesquinerie de "La Terre Retrouvée"

Jamais encore depuis que nous organisons notre bal annuel au Palais d'Orsay, le succès aussi bien matériel que moral n'a été aussi grand.

En effet, les salons étaient archi-combles. Les jeunes dansèrent jusqu'à l'aube aux sons de l'orchestre Tharaud et les « vieux », à table, se sont amusés. ont apprécié le programme artistique et l'ensemble tzigane de Noël Kouzo et ont fortement applaudi la chanteuse israélienne Nina Barly.

Ce magnifique résultat n'est-il pas une nouvelle preuve de l'attachement profond de la masse des anciens combattants juifs à leur belle Union ?

Dans ces conditions, combien paraît mesquine l'attitude de certains journaux, tels « Unser Wort » qui refusa de donner une annonce, même payante et « La Terre Retrouvée » qui après avoir publié deux annonces pour notre fête traditionnelle en suspendit leur publication sous prétexte, nous a affirmé son directeur, M. Jefroykin, qu'une « pression » a été exercée sur lui, pr ssion qu'il considère lui-même inadmissible.

Nos camarades n'auront cer-

tainement aucune difficulté à comprendre de quel genre de pression il pouvait bien s'agir et de quel côté elle émanait !..

NOS PEINES

Nous adressons nos condoléances émues à la famille douloureusement éprouvée par la mort de notre camarade BEKAS

Nous exprimons nos condoléances les plus sincères à la famille de notre camarade

Israël WIESENFELD décédé le 21 janvier 1963

Notre Comité s'associe au Comité de notre section lyonnaise pour exprimer les condoléances émues à la famille de notre camarade

A. KAPE fondateur de l'organisation des A.C. Juifs de Lyon, son ancien trésorier et vice-président qui vient de décéder subitement.

NOTRE CÉRÉMONIE du SOUVENIR ANNUELLE aura lieu au CIMETIERE DE BAGNEUX le 9 juin 1963 à 10 h. 30

TROIS PELERINAGES SUR LES LIEUX DE LA CAPTIVITE

L'Association des Combattants P.G. de la Seine organise entre le 31 juillet et le 15 août les trois itinéraires suivants :

1. Berlin-Thuringe (Stalag IX)
2. Berlin-Saxe (Stalag IV)
3. Berlin-Baltique (Stalag II et III)

Durée de séjour : 14 jours. Prix, tous frais compris : 460 F. (couchette 23 F.).

Renseignements et inscriptions tous les jours au siège de l'Association, 14, place du Havre.

אונזער ווילן

ארגאן פון בארבער פון די געו. יידישע פראנט-קעמפער

אונזער פראטעסט קעגן באפרייען די ס.ס.-מערדער אבערג און קנאכען

די געו. יידישע קאמבאטאנטן וועלן זיכער אויסדרוקן זייער אנערקענונג דעם פארבאנד פאר זיך נישט האבן באגנוגט מיט בלויז דער דאזיקער מאניפעסטאציע נאך, אויך געגעבן זיין אנשלוס אין דעם גרויסן פראטעסט-מיטינג אין האמבערג. דער גרויסער דערפאלג פון דאזיקן מיטינג ביי אן איבערגעפילטן זאל, אין וועלכן עס האבן זיך באטייליקט יידישע און נישט יידישע ארגאניזאציעס.

די סאנאטאציע באפרייאונג פון די צוויי „ס.ס.“-תלמידים אבערג און קנאכען. האבן דערפאר און אופגעפירט יעדן אויפריכטיקן מענטשן. יעדן פראנצויזישן פאמפאט און נאך באזונדערס די יידן.

די פייערלעכע רעאקציע וואס אונזער פארבאנד האט אפגעשטימט קעגן זייער באפרייאונג (דעם פולן מעקסט ברענגען מיר אין פראנצויזיש) דרוקט דעריבער, אן שום ספק, אויס די סיפסטע געפילן פון צער און צאדן פון אלע געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן און אויסנאם.

פאר אבערג און העלמוט קנאכען זיינען צוויי שוידערלעכע קריגס-פארברעכער. זיי זיינען די שולדיק אין אויסמארדן איבער הונדערט טויזנט פאמפאטן. נישט אומזיסט האט מען אבערגן גערופן „דער תלמיד פון פא-ריו“. אבערג און קנאכען זיינען געווען די אונטער-קאמאנדאנטן פון דער געשטאפן אין פאריז. ד"ה די פאר-אנטווארטלעכע פון דער אומבארה-מנותדיקער מאשיין וואס האט בא-דארפט ברעכן אין אונטערדיקן יעדן ווידערשטאנד קעגן היטלעריזם. זיי זיינען געווען די גאנצע מיטאדע-טער און ראנגעבער פון אייכמאנען. זיי האבן נישט בלויז אויסגעפירט די באפעל צו ארעסטירן די יידן, נאך האבן זיך אויך באזונדערס אויסגע-צייכנט אינעם אופן פון פייניקן פארן דעפארטירן.

אין א ריי דאקומענטן מיט פאקטי-מילעס וואס די צייטונג „לע דרוא דע וויור“ פון דער „ליקא“ האט פארגעטלעכט דעם 1טן פעברואר ווערס באווייזן אז די דאזיקע „ס.ס.“ באנדיטן, האבן נישט געקענט פאר-דייען וואס די פעסטן-רעגירונג האט אין אנהויב ארעסטירן בלויז די איינגעוואנדערטע יידן. זיי איבן דער-יבער אויס א דרוק אויף דער וויש-רעגירונג, זי זאל אויך אויסליפערן די פראנצויזישע יידן.

דאס האבן אבערג און קנאכען לויט די דאקומענטן געשיקט בריוו צום א-בער שמועס-גרופע-אנפירער מילער, הימלערס אדוואטאט, פון דער 4טער סעקציע אין דער צענטראלער גע-שטאפן אין וועלכע זיי פארדען, אז די יידן פראגע זאל ענדגילטיק געלעזט ווערן אין דער דייטשער קאנפאציע-זאנע. זיי האבן דעריבער אויך געפא-דערט, אז די אימפאליטעט זאל זיך נישט קעגנשטעלן דער דעפארטאציע פון די יידן אין דער פראנצויזישער „פרייער זאנע“.

פאר אט די אלע פאסאזשעס זיינען זיי טאקע פארארטיילט געווארן צום טויט. אבער די פרישע הייסע ליבע-ווינטן האבן פארהאלטן די האט, וואס האט באדארפט אויספירן דעם גע-רעכטן משפט און פונקט ערב דעם אונטערשרייבן פון דעם פראנצויזיש-רייטשן קאנפערענציע-אפמאך זיינען זיי באפרייט געווארן.

דאס אנשליסן זיך פונעם פארבאנד אין דער שטילער, אבער ווידריקער מאניפעסטאציע פון 25טן יאנואר, ביי דער קריפטע, לכבוד די געפאלע-נע רעוויסאנטן און דערמארדעטע, אז געווען אן אקט, וואס אנט-שפערעכט דעם עצם-עקזיסטענץ פון אונזער ארגאניזאציע אין קאמף קעגן דער נאציסער בעסטיע.

צום ערשטן מאל זייט לאנגע יארן, האבן מיר געקענט פעסטשטעלן מיט סאמיספאקציע דעם איינציג-גיטט פון די פאמפאטן. אזוי האט מען בא-מערקט זייט ביי זייט דעם גענעראל-זשינאל מיט מארסעל פאל, דעם קא-קלאנעל וואס-קאמאנדירט, דאגנעל מיי-ער און דער מראש, דער אונגאן, די געו. יידישע דעפארטירטע און די דעלעגאציע פון אונזער פארבאנד, אלע אויסגעמישט ברודערלעך.

ציעס פון די פארשידענסטע ריכטונג-גען, איז נישט בלויז געווען דער אויס-דרוק פון ווייטיק-געשריי פון די נא-צי-קרבנות נאך אין אויך געווען דער אויסדרוק פון שווייגנדיקן באגער פאר איינהייט, וואס דארף און מוז צושטאנד קומען, כדי געמיינזאם פירן א נאך מער ווירקזאמערן קאמף קעגן יעטועדער ווידעראויפלעבונג פון נאציזם און דייטשן מיליטאריזם. מ. שוסטער

א סך חברים, וועלכע קומען ארויף אין לאקאל פון אונזער פארבאנד ביי-פאג, וויצעלען זיך און זאגן: „דאס איז דאך דער צוקונפטיקער קאמפא-טאנט-מיניסטעריום“. צי דאס זאלן זיין וויצן אדער נאך פרויען וואס געוויסע חברים וואלטן געוואלט, אז זיי זאלן פארוויקלעכט ווערן, איז נאך אויסצופאדשן.

יעדנפאלס באווייזט דאס, אז א סך מיטגלידער באמערקן, אז אין זייער ארגאניזאציע האט זיך די אקטיווי-טעט פארפאלאכט. זינט עטלעכע יאר, זיי באמערקן אז דער לאקאל, דער נייער איז אויך שוין צו קליין געווארן, אז די פיגה ביווארען ווערן צו ענג, נישטא ווי זיך אויסצודרייען. צוליב דעם איז טאקע דער צענ-טראל-קאמיטעט פון פארבאנד פאר-זארגט.

זינט עטלעכע וואכן קומען פאר הייטערע דיסקוסיעס, וועגן געפינען נייע פארמען פון ארבעט, וואס זאלן קענען ארומנעמען די דאזיקע פאר-צווייגטע אקטיוויטעט.

עס איז נישט מעגלעך אדורכצו-פירן א גוטע ארבעט, און א דעצענ-טראלזאציע פון פארשידענע געביטן. די דיסקוסיע גייט ארום דעם פרא-בלעם פון איינפירן פערמאנענטע אר-בעטס-קאמיטעטס, וואס זאלן זיך „קואליפיצירן“ אויף פארשידענע געביטן.

די דאזיקע קאמיטעטס, (פינאנצן, רעדאקציע, סאציאלע, קולטור, דע-

אין צוזאמענהאנג מיטן 20טן יאנואר פון אויפשטאנד אין ווארשעווער געטא ארגאניזירט אונזער פארבאנד

א פעלערנאזש קיין פוילן פון 13-טן ביזן 23-טן אפריל

מיט א באזוך אין אוישוויץ און פערעמבליגא און מיט דער באטייליקונג אין אלע אפיציעלע צערעמאניעס ארום די געמא-פיייערונגען די באדינגונגען פון דער דאזיקער רייזע זענען זייער גינסטיקע

550 פר

רייזע, קושעטן, עסקוסריעס, האטעלן, די וויזעס, אלץ אריינגערעכנט. די צאל פלעצער איז א באגרענעצטע. עס ווערדעריבער דעקאמנדירט זיך איינצושרייבן, וואס פריער, אין ביווא פון פארבאנד 58, rue Château-d'Eau יעדן מאג פון 2 ג. מ. אן

Nº 90 Février 1963 ①

פאזיטיווע רעזולטאטן אויך אנטשעדיקונג לטובת די געוועזענע יידישע קריגס-געבאנגענע

עס האט זיך געהאנדלט נאכהער אויסצוקעמפן די רעכט פאר די קריגס-געפאנגענע, וואס האבן נישט אנגעגעבן זייער ביטע צו דער צייט צוליב די אינפארמאציעס, וועלכע זיי האבן באקומען אין אלע ארגאניזמען און לויט וועלכן זיי האבן נישט גע-האט קיין אויסוויסן אויף דערפאלג. פארשידענע איניציאטיוון האט אונ-זער פארבאנד אינגערענעמטן לטובת מיט א פארשפעיטקטע. ער האט באוויזן די פארייטער דאקומענטאציע, אז די שולד פאר דער פארשפעיטקונג מראנט אויסשליסלעך די דייטשע אד-מיניסטראציע. דער פארבאנד האט נאך פילצאליקע דעמארשן אויסגע-פארשטעלט.

די יערלעכע צערעמאניע אין באניע קומט פאר וונטיק דעם 9טן פרי 10:30

פועלס אועקצושטעלן די פראגע אויף דער טאגאדונג אין די קאמפעטענ-טע קרייזן. דריי מאל, אין מאי, סעפטעמבער און אקטאבער, זיינען פאר-געקומן צוזאמענטרעפן פון רעלעגא-ציעס פון פארבאנד מיט פארבאנד-ווארטלעכע אינסטאנצן אין דיסעל-דארף און קעלן און אלס רעזולטאט דערפון, זיינען אנגענומען געווארן דע-ציירנדיקע באשלוסן לטובת די איג-מערעסן פון די פארשפעיטקטע. היינט קענען מיר מיט גרויס צו-פרידנקייט פעסטשטעלן, אז די דאזי-קע באמייאונגען זיינען געקרוינט גע-ווארן מיט דערפאלג און אז די ערש-טע פאזיטיווע רעזולטאטן זיינען שוין פאראן.

אונזער פארבאנד שטייט צו דער דיספאזיציע פון אלע געוועזענע ייד-שע קריגסגעפאנגענע, כדי זיי צו געבן גענויע אינפארמאציעס אין דער הינ-זיכט און עווענטועל אנצוגעבן פאר זיי די ביטע.

מיטוואך 27טן מערץ 8,30 אין אונט אנטרעפן 21, רי אויו טוריק מעטרא רעפובליק **גרויסע אינפארמאציע-באדאמלונג**

אויף דער טאגאדונג : 1. אקציע קעגן פושיזם 2. אנטשעדיקונג פאר געוועזענע יידישע קריגס-געפאנגענע 3. אפ-הויז אין לעווענס 4. פארשידענע קוסט צאטרייך !

די ליינער פון אונזער צייטונג ווי-די גאנצע יידישע עפנטלעכקייט, ווי-סן וועגן די גרויסע אנשטרענגונגען, וואס אונזער פארבאנד האט געמאכט זינט עטלעכע יאר פאר דער פארטיי-דיקונג פון די רעכט פון די געוועזענע יידישע קריגס-געפאנגענע, וועלכע הא-בן געליטן פון דאס-דיסקרימינאציעס אין די סטאלאגן.

די דאזיקע אנשטרענגונגען האבן געבן צו ערשט א פאזיטיוון רעזולטאט לטובת די יעניקע קריגס-געפאנגענע וועלכע האבן זייערע ביטעס אפגעגעבן צו דער צייט, ד"ה פאר דעם 31טן מערץ 1958. איבער 200 פון אט דער קאמפאניע קריגס-קרבנות האבן דורך אונזער פארמיטלונג באקומען סאמיס-פאקציע.

וואס הערט זיך אין „מיניסטעריים“ פון יידישן קאמבאטאנט-באדאנד?

און נאך ממשותדיקע פאקטן, וואס זאגן א סך : פאלן פון מיטגלידער, וואס קומען ארויף מיט א געוועזע-נעם קאמבאטאנט, וועלכער שטייט נאך מחוץ למחנה זאגנדיק „שרייבט אים איין, ער איז נאך נישט, קיין מיטגליד“; פון אועלעכע, וואס הערן וויכטיקע אינפארמאציעס איבערצו-געבן וואס קענען אינגערעסירן דעם פארבאנד; דער פאקט וואס פיל קו-מען ספעציעל אין ביווא, כדי צו בא-צאלן פאר מיטגליד-אפצאל. (מער ווי פיר הונדערט האבן איינגעצאלט בלויז אין מאנאט יאנואר, און אז א צוויי צענדליק גייע מיטגלידער האבן זיך ווידער פארשריבן אין דער זעל-בער קורצער צייט.

די אלע פאקטן זאגן עדות, וועגן אז ארגאניזאציע, וואס האלט אין איין אנטוויקלען זיך, וואס שלאפט נישט איין אויף די לארבער-קרעני, פון דער אפגעמוענער ארבעט, און טראץ דעם וואס די מענטשן ווערן עלטער און מיוער, איז אבער זייער ארבעט א דינאמישע, א יונגע פול מיט גלויבן אין דער וויכטיקייט פון זייערע אנשטרענגונגען.

און מיט א זעלכע מענטשן איז מעגלעך צו גיין אויף א דרייטן וועג, אויסארבעטן פרישע פלענער, זיי א-דורכפירן, פארן גוט פון אלע מיט-גלידער, און אפילע פאר, גאנצן יידישן ישוב אין פראנקרייך.

חיים גאלדעוויט

די ליסטע פון צענטראל-קאמיטעט

אויף דער לעצטער אלגעמיינער פארזאמלונג, ענדע גאנצע-בער, איז אויסגעוויילט געווארן דער נייער קאמיטעט אין פאל-גענדיקן צוזאמענשטעל :

אדלער, אפּעל, אפּעל, אפּעל, בעלער, בלום, איזי, בלום סאמועל, באר, דר' קווען, משאנני דר' דאנאווסקי, דארמאן, עלבויס, עקמאן, ערמאן, פאאליאוויש, פאנעל, פרידמאן, פרימערמאן, גארבאזש, גאלדעוויט, גאסהלעך, גרינשפאן, גוטענשטיין, גאלד-העכט, האיסמאן, הערשקאוויטש סאם, הערשקאוויטש פעליקס, קעניג, קויפמאן, קרעמסקי, קריסטאל, קאן, קערבער, קלאידער, קארגנאקל, פרוי ליליענשטיין, לעוואקאוויטש, מאיער, מאלאד, מענדעלסאן, מילער, מיניץ, מארדעסקי, נאימאן, פאנס, ראש, דעי, פרוי ראזען, ראססען, ריבאק, סאראווסקי, סאלאמאן, שעכטער, סער, סימערמאן, סאסעוויטש, שניידער, שראגא, שולץ, שמאכאוויטש, שווארץ, אריעוויטש, ווייצמאן, ווייכבארט, וועלער, ווילדענבערג, וואלדמאן, זימער, פערסטונסקי.

LA OU LE SOUVENIR NE S'EFFACE PAS...

A l'occasion du 20^e anniversaire de la Révolte du Ghetto de Varsovie (Avril 1943), des délégations juives du monde entier, se dirigeaient vers Varsovie, pour rendre hommage à ceux qui par leur bravoure, ont écrit, un chapitre glorieux dans l'histoire du peuple juif et de l'humanité tout entière.

Aussi, notre Union, a-t-elle jugé nécessaire de participer à cette Commémoration. Une belle délégation de cinquante-cinq membres, dont quinze de notre Comité, faisait partie de ce pèlerinage. A son image, d'autres organisations juives de France, ont délégué leurs représentants, et un train de deux cent cinquante personnes a pris ainsi le chemin de la Pologne le 13 avril dernier.

L'accueil dans ce pays a été partout chaleureux et très fraternel. Les hôtes étrangers de deux continents, ont assisté à plusieurs manifestations, organisées à leur honneur.

La réception à l'Hôtel de Ville de Varsovie, où un apéritif d'honneur fut offert aux délégués, a été empreinte d'une franche amitié. A l'allocution du général Zarzycki, Maire de la ville, un délégué de chaque pays répondait, en soulignant le grand drame vécu par les héroïques combattants du Ghetto, qui inspirés de la devise de la Révolution française: « Vivre libre ou mourir » attaquèrent

l'ennemi nazi, dans des conditions inégales, pour lever l'étendard de la Liberté pour eux et pour tous les peuples opprimés.

D'autre part, l'Académie du Souvenir, organisée au Palais de Culture, a eu un grand succès. La salle, archicomble où se trouvaient quatre mille personnes, frémissait sous les applaudissements des orateurs et de la partie artistique.

Cependant, la journée du vendredi 19 avril restera gravée dans la mémoire de chaque participant. Ce jour de l'Anniversaire du soulèvement du Ghetto de Varsovie, a revêtu un caractère très solennel. Une grande masse, évaluée à trente mille personnes, stationnait de longues heures, pour assister aux honneurs militaires rendus aux Combattants du Ghetto et au défilé devant le Monument où de nombreuses délégations parmi lesquelles, la nôtre avec notre drapeau en tête, déposaient des fleurs et des couronnes, avec des inscriptions en plusieurs langues étrangères.

La radio, la presse et la télévision ont exalté les combats héroïques des Juifs du Ghetto.

La présence de centaines d'enfants s'expliquait par le fait que leurs maîtres d'école leur ont parlé de la Révolte du Ghetto.

Les visites des camps de la mort : Auschwitz, Treblinka, furent empreintes de sentiments de tristesse et de douleur. Des larmes perlaient sur de nombreux visages des participants lorsque les guides racontaient les calvaires endurés par les déportés avant de trouver une délivrance dans une mort atroce.

Nos journées de séjour à Varsovie furent ainsi à la fois émouvantes et épuisantes.

Nous avons tous emporté des souvenirs inoubliables de ce pèlerinage avec une décision ferme de tout faire pour qu'il n'ait plus de guerre, de ghettos, de camps de la mort, afin que la Paix règne dans la Justice et dans la Fraternité des peuples.

Dr DANOWSKI

QUAND UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945
58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10^e)

Tél. : NOR. 49-26

LORSQUE nous avons émis l'idée, il y a deux ans, de créer une maison de repos et de convalescence pour les anciens combattants juifs et les victimes du nazisme on nous prenait pour des rêveurs. Presque personne ne voulait prendre au sérieux un projet aussi grandiose, estimant qu'une telle réalisation était très au-dessus de nos forces et de nos moyens.

Et pourtant nous sommes sur la bonne voie et une œuvre sociale qui sera vraiment digne d'une grande organisation d'anciens combattants verra le jour dans le courant de l'année 1964 dans un site merveilleux, à 21 kilomètres derrière Nice.

Nos camarades connaissent les difficultés que nous avons rencontrées dès que fut prise la décision d'accomplir la nouvelle tâche.

Si du point de vue matériel nous pûmes, grâce aux généreux dons de nos camarades, acquérir la magnifique propriété à Levens (A.-M.), divers obstacles surgirent quant à l'autorisation d'ouverture de la maison de re-

pos qui doit être délivrée par le Ministère de la Santé Publique.

En plus des difficultés d'ordre administratif nous avons rencontré sur notre chemin des obstacles dus à des « interventions » de misérables individus qui cherchaient à tout prix, usant des méthodes malpropres, exécrables, indignes d'anciens combattants, à torpiller un projet dont l'annonce provoqua l'enthousiasme dans tous les milieux des victimes du nazisme.

L'U.F.A.C., et son président, Paul Manet, prirent en main la défense de notre cause. La voix puissante du monde combattant ne pouvait pas rester sans écho et nous avons finalement triomphé.

Si la grande famille française d'anciens combattants nous a si puissamment défendu c'est que notre Union est connue pour son action qui est hautement appréciée.

Nous avons donc l'autorisation d'ouvrir notre Maison. Nous devons tous nous atteler à la besogne car le chemin se-

ra encore rude. Il nous faut le concours de tous. Mais c'est avec confiance que nous abordons la nouvelle étape et nous ferons en sorte que le rêve de nos camarades devienne réalité.

Isi BLUM

Après la mort de BEN ZWI président de l'État d'Israël

Notre Union a exprimé dans un télégramme, adressé à M. l'Ambassadeur d'Israël à Paris, les condoléances des anciens combattants juifs de France à l'occasion de la mort de Ben-Zwi, président de l'Etat d'Israël.

Une délégation, composée de nos camarades L. SALAMON et Ch. GOLGEVIT s'est rendue le 26 avril à l'ambassade d'Israël pour inscrire dans le registre les condoléances de notre Union.

Autour de la célébration du 8 MAI

A la dernière minute nous apprenons que l'Union Départementale de l'U.F.A.C., qui avait appelé les Anciens Combattants de la Région parisienne à venir le 8 Mai devant l'Hôtel de Ville, a décidé, en raison de la nouvelle prise de position du Gouvernement accordant partiellement satisfaction aux anciens combattants, de supprimer cette manifestation.

Elle a donné à chaque Association la liberté de choisir sa façon de célébrer l'anniversaire de l'armistice.

De son côté, l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine qui vient de tenir son Congrès Annuel les samedi et dimanche 27 et 28 avril 1963, a adopté une motion à ce sujet.

Après avoir enregistré la concession faite par le Gouvernement en décidant de faire présider la cérémonie à l'Arc de Triomphe le 8 mai par le Président de la République « et de l'éventualité d'un congé payé de 2 heures accordé dans l'après-midi du même jour à tous les salariés » la motion poursuit :

« Il (le Congrès) rappelle néanmoins que les sacrifices consentis par l'ensemble des combattants de 1939-1945 étant en tous points comparables aux sacrifices de leurs aînés de 1914-1918. Les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre ne sauraient se contenter

de demi-mesure et exigent avec toujours autant de force, non seulement le rétablissement de la commémoration de l'armistice de 1945 à sa date historique — le 8 Mai — mais encore, la reconnaissance de cette journée, comme Fête Nationale, fériée, chômée au même titre que le 11 novembre.

« Conformément aux décisions des congrès antérieurs de l'Association concernant la participation des Anciens Combattants aux cérémonies officielles, le Congrès décide d'inviter les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine à rendre leur hommage aux morts à l'occasion des seules cérémonies organisées à l'échelon local ».

Nos camarades sont appelés à participer à toutes les manifestations qui se dérouleront le 8 mai pour célébrer la victoire sur le nazisme.

Pour la réussite de la tombola

COMME tous les ans notre Union vient de lancer la campagne de bons de soutien et les membres de notre Comité sont déjà à pied d'œuvre. Nos adhérents ont, eux, reçu les carnets par la poste. Notre Union demande cette année à tous un effort particulier afin de battre tous les records précédents bien que les résultats de l'année dernière étaient déjà très appréciables.

Si nous nous permettons de demander cet effort à nos camarades c'est que la tâche que nous nous sommes assignée et notamment la création d'une maison

de repos est si grandiose et de telle dimension que la collaboration de tous est une nécessité indispensable.

C'est pourquoi nous attendons à ce que chacun de vous, prenne le maximum de ces carnets et qu'il en vende aussi, selon ses possibilités, parmi ses amis.

Votre effort contribuera à la réalisation de l'œuvre magnifique que nous voulons qu'elle soit digne des anciens combattants.

N'oubliez pas que ces carnets de soutien vous donnent droit de participer à une tombola gratuite comportant de nombreux lots de valeur.

Un encouragement aux antisémites POUJADE EST ACQUITTÉ PAR LA COUR D'APPEL

Nos lecteurs se souviennent que Pujade, poursuivi par notre Union et le M.R.A.P. pour des articles antisémites parus dans « Fraternité Française » a été sévèrement condamné le 7 novembre 1962 par le tribunal correctionnel de Limoges.

Mais celui-ci fit appel et l'affaire est venue le 28 mars de-

vant la Cour d'Appel. Le jugement rendu le 25 avril refuse de confirmer celui de la première instance.

Pujade est donc relaxé et les deux organisations qui s'étaient constituées parties civiles, le M.R.A.P. et notre Union, sont déboutées.

Dans les deux articles incri-

minés, dont l'un était intitulé : « Le régime et les Juifs ». Pujade s'en prenait au « ghetto du 9^e arrondissement » et reprochait notamment aux Juifs de n'être pas nombreux « sur nos champs de foire et sur les plaques de marbre de nos mo-

(Suite page 3)

**Vous serez nombreux à la cérémonie du souvenir
EN L'HONNEUR DES COMBATTANTS JUIFS
MORTS POUR LA FRANCE**

qui aura lieu

DEVANT NOTRE MONUMENT AU CIMETIERE DE BAGNEUX

LE DIMANCHE 9 JUIN à 10 h. 30

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Cette traditionnelle manifestation se déroulera en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires et des délégations des organisations et sociétés juives, ainsi que d'un grand nombre des délégations d'organisations françaises d'anciens combattants.

Le 20^e anniversaire de l'insurrection du GHETTO DE VARSOVIE a été célébré dignement dans le monde entier

NON, nos héros ne sont pas oubliés. La célébration du 20^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie l'a démontré d'une façon éclatante. Dans le monde entier la date mémorable du 19 avril 1943, jour du soulèvement des héroïques combattants, a été marquée par de solennités jamais égalées. Partout les cérémonies, les manifestations, les meetings, les défilés devant des monuments rassemblèrent des foules compactes. La presse, la radio, la télévision, le cinéma accordèrent dans de nombreux pays une place d'honneur à cet événement qui marqua une page glorieuse dans l'histoire non seulement du peuple juif martyr mais encore dans l'histoire de la résistance en général.

La célébration du 20^e anniversaire de l'insurrection a revêtu un éclat particulier en France où pour la première fois depuis de longues années la quasi totalité des organisations juives se mirent d'accord pour organiser les commémorations en

commun. Nous nous félicitons de cette entente réalisée.

Quel pouvait être en effet le meilleur hommage que nous pouvions rendre à la mémoire de ceux qui surent s'unir pour combattre l'ennemi commun si ce n'est l'union entre nous tous pour évoquer en commun leur sacrifice, et exalter leur héroïsme d'une part et appeler à rester unis pour faire face aux dangers du néo-nazisme, de l'antisémitisme et de guerre d'autre part.

Un fait nouveau important qui mérite d'être relevé. C'est que cette année, répondant à l'appel de la F.I.R., les organisations françaises de la Résistance ainsi que d'autres organisations d'anciens combattants ont activement participé à toutes les manifestations du souvenir associant ainsi l'ensemble du monde combattant à l'hommage rendu aux insurgés juifs de Varsovie.

Plus de 3000 personnes remplirent l'Alhambra le 17 avril tandis que un millier ne put pénétrer dans la salle faute de places. Des milliers des Juifs et de non Juifs sont venus quelques jours après, le 21 avril pour participer au défilé devant le mémorial du martyr juif.

En ajoutant le fait que près de 250 Juifs de France sont allés par le train spécial, participer aux célébrations en Pologne (notre Président en parle dans son article) on peut dire sans exagération aucune que la France a dignement marqué la date du 20^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie.

Quant à nous, notre organisation est fière d'avoir contribué à la réussite de toutes ses initiatives restant ainsi fidèle aux dernières pensées de nos héros et martyrs et aux idéaux pour lesquels ils ont versé leur sang.

I. B.

L'INSURRECTION

C'est le général SS Stroop qui a été chargé d'anéantir le ghetto. L'Organisation juive de combat attendait l'attaque et s'était préparée à la riposte. Dans la nuit du 18 au 19 avril les forces allemandes prennent position autour du ghetto qui se met en état d'alerte: « Juifs, l'heure de la vengeance a sonné, que tous ceux qui sont capables de porter une arme rejoignent les rangs des combattants! que les vieillards et les femmes apportent leur aide! aux armes! ». Les groupes de

combat forment une ligne de défense qui protège les rues du ghetto central. A 6 heures du matin une colonne allemande pénètre dans le ghetto par la porte de la rue Nalewki jusqu'à l'angle de la rue Gesia où elle est reçue par une pluie de balles et de bouteilles explosives. La surprise dégénère en panique et les Allemands battent en retraite après deux heures de combat laissant sur le terrain des morts et des blessés. Une autre colonne allemande, sous la protection de trois chars légers, est stoppée rue Zamenhof avant le carrefour de la rue Mila et doit s'enfuir en abandonnant un char incendié. On se bat aussi place Muranow. Disposés en tirailleurs, rasant les murs les Allemands se cachent derrière les chars mais les insurgés sont partout insaisissables. De toutes les fenêtres, de tous les toits un feu meurtrier décime les assaillants et à 8 heures du soir Stroop arrête le combat, laissant des morts et des prisonniers dans le ghetto.

L'Etat-Major de l'Organisation juive de Combat était logé dans une cave au centre du ghetto d'où il dirigeait l'insurrection. Tout le ghetto était divisé en sections autonomes et les liaisons se faisaient par les souterrains. L'échec de leur attaque inquiétait les Allemands. Leur rage ne connaît pas de limites, ils bombardent un hôpital du quartier Gesia-Nalewki, fracassent le crâne des nouveau-nés, éventrent les femmes, et jettent les malades dans les flammes de l'incendie qu'ils ont allumé.

Le ghetto se bat. Il manque

d'armes et de munitions mais il tient les Allemands en échec.

Le 26 avril, la Gestapo fait appel à la Wehrmacht. La Wehrmacht recule. On envoie des avions. Les bombes pleuvent, ensevelissant les défenseurs sous les décombres. Personne ne dépose les armes et la résistance continue au milieu des flammes.

Dans la nuit du 26 au 27 un détachement juif attaque avec la Garde Populaire la prison de Varsovie. « Pawiak », et libère 2.000 personnes politiques dont une partie forme une unité combattante qui se joint aux défenseurs du ghetto. Début mai, ce sont des juifs évadés du ghetto de Lublin qui arrivent bien armés, pour se battre. Trois semaines de combat et de bombardements incessants anéantissent la plupart des positions défensives du ghetto. Les égouts inondés ou gazés empêchent le ravitaillement d'arriver; les armes et les munitions font défaut. Mais la résistance continuait par des actions isolées de combattants surgis des souterrains. Des groupes de Juifs réussissent à passer la muraille pour gagner les forêts et continuent le combat avec la Garde Populaire.

Le 8 mai, Stroop s'empare du 18, rue Mila. Mais la « bataille de ghettograd » continuait. Après les combats de rues et la défense des abris fortifiés, dans les décombres calcinés du ghetto agitent les « hommes des ruines ».

Si Stroop affirme le 15 mai que « le quartier juif a cessé d'exister » à Varsovie, les combats continuent dans les ruines fumantes du ghetto.

DERNIER APPEL DE L'ORGANISATION JUIVE DE COMBAT DU GHETTO DE VARSOVIE

...Au nom de millions de Juifs assassinés, au nom de ceux qui luttent avec tant d'héroïsme, en notre nom à tous qui sommes ici condamnés à mourir, nous lançons un appel au monde entier pour que, sans délai, les alliés décident des représailles énergiques contre l'ennemi ivre de sang.

...Que l'héroïsme sans précédent avec lequel les habitants du ghetto accomplissent leur effort désespéré, inspire au monde des actes qui soient à la mesure des moments grandioses que nous vivons.

Le 28 avril a été la Journée de la Déportation

La Journée nationale de la déportation qui commémore le souvenir des 200.000 patriotes français exterminés dans les camps nazis avait lieu le 28 avril dernier.

Sur tous les stades, une minute de silence a été observée en hommage aux victimes de la barbarie hitlérienne.

A 10 heures, des fleurs ont été déposées au mémorial du martyr juif inconnu, rue Geoffroy-Lasnier, Paris.

A 16 h. 36, une émouvante cérémonie s'est déroulée au Moni-Valérien.

Les rescapés des camps de la mort se sont rendus en fin d'après-midi, à l'Arc de Triomphe de l'Etoile où ils ont ranimé la flamme.

La veille une veillée funé-

bre avait été organisée dans la crypte du mémorial du déporté inconnu. Des membres des organisations de déportés se sont relayés dans la crypte autour d'un flambeau symbolique.

Anniversaire de la création des premiers camps

L'Amicale des anciens déportés juifs de France organisée à l'occasion de l'anniversaire de la création des premiers camps d'internement à Pithiviers et Beaune la Rolande (14 mai 1941) une soirée commémorative le 14 mai prochain à 21 heures, salle de l'Entrepôt, 21, rue Yves-Toudic et un pèlerinage le dimanche 19 mai aux anciens camps.

A l'occasion de ce pèleri-

Notre Union a participé à toutes ces manifestations commémoratives ainsi qu'à la synagogue, rue de la Victoire, le 26 avril.

La Rue des Déportés » sur l'emplacement de l'ancien camp avec le concours de l'Association des déportés du Loiret.

Les inscriptions pour le voyage sont reçues au siège de l'amicale, 120, rue Vieille-du-Temple.

Imp. Abécé,

21, rue Juliette-Dodu - Paris-10^e

Le Directeur : I. CLEITMAN

Nous sommes là

Hymne du ghetto

Ecrit par HERSCH GLIK

(tué par les nazis au cours d'un combat des partisans en Pologne)

*Ne dis jamais que tu vas de ton dernier pas
Quand les jours bleus sont écrasés sous un ciel bas
L'heure viendra que nous avons tant espérée
Frappant le sol nos pas diront : nous sommes là !*

*Des palmiers verts jusqu'aux lointains pays neigeux
Nous sommes-là ! — le cœur en peine et douloureux
Où notre sang goutte après goutte fut semé
Notre courage et notre force vont germer*

*Soleil futur tu embellis le jour présent
Hier est l'ombre où disparaîtront nos tyrans
Si le soleil se perd avant le jour levant
Tel un appel d'âge en âge soit notre chant.*

*Il fut écrit ce chant par le sang, par le feu
Ce n'est pas le chant d'un oiseau dans le ciel bleu
Quand tout brûlait, parmi les murs qui s'écroulaient
Fusils en mains mon peuple a chanté ces couplets.*

*Ne dis jamais que tu vas de ton dernier pas
Quand les jours bleus sont écrasés sous un ciel bas
L'heure viendra que nous avons tant espérée
Frappant le sol nos pas diront : nous sommes là !*

Traduit par Charles DOBZYNSKI

LE 2 MAI A LYON COMMÉMORATION DANS L'UNION

Nos camarades Lyonnais étaient les artisans de la création du comité de coordination

Le 21 avril à SAINT-QUENTIN

Notre section de Saint-Quentin prend toujours une part active à la cérémonie qui se déroule tous les ans au cimetière du Nord à la mémoire des insurgés du Ghetto de Varsovie.

Cette année encore, le dimanche 21 avril, une émouvante cérémonie eut lieu pour commémorer le 20^e anniversaire du soulèvement.

Le cortège se forma à l'entrée du cimetière. Drapeaux en tête, il gagna le monument qui rappelle le sacrifice payé par les Juifs dans le combat de la liberté.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait, entre autres, MM. J.J. Lefebvre, adjoint au maire; Rossillol, commissaire central représentant le sous-préfet; Lionel Lefebvre, vice-président départemental de l'U.F.A.C.; Jaffary, président du C.E.C. 39-45; Loyeux, président des Français Libres; Triqueneaux, président de la 2^{me} D.B.; Gloviczover, président des A.C. Juifs; Willer, président de l'U.J.R.E.

C'est le rabbin Ouaknine, de Reims, qui évoqua l'épopée des combattants héroïques du ghetto de Varsovie.

Le monument avait été, auparavant, fleuri par les représentants des A.C. des deux guerres et les délégués des A. C. Juifs.

groupant toutes les organisations juives de Lyon en vue de la célébration du 20^e anniversaire du Ghetto de Varsovie. Inutile de dire que chaque résident dans la voie d'union nous réjouit et nous ne pouvons que féliciter notre section.

C'est le 2 mai en effet que se déroula la manifestation dans la salle Rameau sous la présidence du grand rabbin Kling. Notre ami Pierre Paraf prononça un brillant discours sur l'événement qui restera un des plus glorieux faits d'armes de la dernière guerre.

Une partie artistique clôtura cette émouvante soirée avec la participation de la Troupe de la Maison des Jeunes de Saint-Fons qui joua une partie du « Journal d'Anne Frank » et la chorale « A cœur joie » des Jeunesses Musicales de France.

NOTRE DELEGATION EN POLOGNE

dirigée par le président
le Dr Danowski

S. BLUM
N. CZARNY
A. GARBARZ
Z. GURFINKEL
L. GUTENSTEIN
S. HERSZKOWICZ
Ch. KORNGOLD
Mme LILIENSTEIN
MODRESQUI
Ch. SER
SZRAGA
L. ZIMET

Un encouragement aux antisémites

(Suite de la 1 page)

numents aux morts ». « Si je m'appelais Lévy, écrivait-il, j'irais en Israël... au lieu d'intenter des procès aux gens qui m'hébergent ».

Cette décision, pour le moins surprenante, a été accueillie avec une profonde émotion par tous les antiracistes et tout particulièrement par les anciens combattants juifs et les victimes du nazisme. Il ne fait pas de doute que Poujade et ses semblables y puiseront un encouragement à poursuivre leurs menées odieuses qui menacent directement une partie de la population dans ses droits et sa sécurité, et alimentent les courants hostiles à la démocratie.

Cet arrêt va inciter tous les antiracistes, tous les républicains à accroître leur vigilance et leur action unie contre l'antisémitisme et à exiger avec plus de vigueur encore l'adoption par le Parlement d'une loi permettant la répression plus efficace de la propagande raciste.

Notre Union ainsi que le M. R.A.P. se sont pourvus en cassation contre le stupéfiant arrêt de la Cour de Limoges.

Les interventions de nos avocats à la Cour d'Appel le 28 mars

Nous publions ici de larges extraits des interventions des avocats du M.R.A.P. M^r Jean Schapira et le bâtonnier Paul Arrighi, et de notre défenseur M^r Etienne Nouveau, faites au cours de la séance de la Cour d'Appel du 28 mars dernier :

Dans une plaidoirie mordante, rigoureuse, M^r J. Schapira met en pièces l'argumentation fallacieuse de M^r Lapeyronie, le défenseur de Poujade, et souligne la valeur exemplaire du jugement que celui-ci conteste.

« Le problème, dit-il, est parfaitement délimité. Nous ne reprochons à nos adversaires, ni des conceptions philosophiques, ni des opinions personnelles exprimées par voie de presse : nous demandons leur condamnation, conformément à la loi, pour les excitations à la haine raciste et à la violence auxquelles ils se sont livrés. »

Confrontant point par point les deux articles incriminés avec le texte du décret-loi Marchandeau, qui a été appliqué par le Tribunal correctionnel. M^r Schapira montre que les écrits de Poujade contiennent de véritables appels au pogrome. Au passage, il relève l'inconséquence de M^r Lapeyronie affirmant que Poujade n'a pas voulu attaquer tous les juifs mais seulement les banquiers : « Comment, lorsqu'il s'étonne qu'on n'en voit pas beaucoup sur nos champs « de foire ». Poujade peut-il prétendre qu'il ne parle pas de l'ensemble des juifs ? S'attend-il à rencontrer des banquiers, juifs ou non, sur les champs de foire ?... S'il en était ainsi, c'est du psychiatre qu'il relèverait... » En fait, le style des deux articles ne saurait tromper.

Quant aux intentions, elles sont claires. Les excitations racistes de Poujade « ne sont pas le fait d'un accident de plume, elles correspondent à une tradition solidement établie dans son journal », souligne M^r Schapira, citations à l'appui.

Toutefois, l'avocat constate que le ton de Poujade en la matière a quelque peu changé depuis le jugement de Limoges, qu'il met une sourdine à ses attaques racistes, ce qui prouve que la condamnation a été utile et qu'elle doit être confirmée.

M^r Schapira demande qu'en dépit d'une jurisprudence assez contradictoire dans le passé, le

premier jugement de Limoges soit maintenu. Ce serait se placer dans l'esprit même de la loi qui vise à une action efficace contre le racisme dans l'intérêt supérieur de la nation.

Notre avocat M^r Etienne Nouveau dénonce à son tour les faux-fuyants de l'avocat de Poujade. Seuls étaient visés certains juifs, désignés nommément ? Il suffit de lire le titre de l'article de Poujade : « Le régime et LES JUIFS » pour constater le caractère général des attaques. Ou certaines phrases comme celle-ci : « Si je m'appelais Lévy, je n'irais pas intenter des procès aux gens qui m'hébergent. »

« On ne peut tomber d'une façon plus lourde, plus grossière dans l'antisémitisme » souligne M^r Nouveau.

Puis il en vient à la phrase qui a motivé notre intervention : « On n'en voit pas beaucoup... sur les plaques de marbre de nos monuments aux morts... »

« Cette phrase, déclare M^r Nouveau, constitue une grave atteinte à l'honneur des anciens combattants juifs. Elle revient à dire qu'ils n'ont pas fait leur devoir comme tous les Français. »

« Il s'agit là, poursuit-il, d'une attaque traditionnelle, classique des antisémites. Mais il s'agit aussi d'une dangereuse excitation à la haine, car comment peuvent réagir, sinon d'une façon hostile, voire violente, les victimes de la guerre, les mutilés, les veuves, les familles des anciens combattants — qui constituent au total des millions de Français — si l'on parvient à leur faire croire que les juifs, eux, se sont mal battus ? »

Répondant encore à M^r Lapeyronie, selon qui l'antisémitisme existerait toujours. M^r Nouveau rappelle que ce fléau fait partie de ces erreurs monstrueuses, de ces criminelles superstitions dont l'humanité, peu à peu, se libère : « Le progrès même de la civilisation, conclut-il, tend à faire cesser cette infirmité de l'esprit et les abominations qu'elle entraîne... L'immense tort de Poujade, c'est de relancer ces campagnes infâmes que nous avons connues avant la guerre et qui ont fait tant de mal. Trop de Français sont morts afin d'en empêcher le retour pour qu'elles ne soient pas condamnées avec une extrême vigueur. »

Le Bâtonnier Paul Arrighi résume le débat, le situe dans son contexte général.

« Poujade, dit-il, justifie l'existence et l'application du décret Marchandeau en 1963, comme Hitler et se séides les justifiaient en 1939 ». Et il cite quelques extraits d'articles parus dans la presse nazie, coïncidant parfois mot pour mot avec les diatribes de Poujade :

« Devons-nous hausser les épaules devant une telle « litté-

ralure » ? Non. Car il est des horreurs que nous n'aurions sans doute pas connues, si certains n'avaient pas haussé les épaules, il y a quelque trente ans. »

De Poujade, le Bâtonnier Arrighi trace un portrait, qui pour être peu flatteur, n'en est pas moins objectif : « S'il fut condamné à plusieurs reprises, au début de sa carrière politique, pour avoir organisé le refus de paiement de l'impôt, son casier judiciaire, depuis, ne comporte que des condamnations pour injures et diffamations. Il est devenu un diffamateur professionnel, et sa « doctrine » se réduit désormais à ceci : exciter à la haine des Français contre d'autres. Tel est le terme de son évolution politique et intellectuelle. »

« Il n'est pas de malheur subi par la France, souligne encore le Bâtonnier Arrighi, en citant les articles de « Fraternité Française », que Poujade n'explique par le complot d'un groupe racial ou confessionnel : c'est la faute aux juifs, aux noirs, à l'Islam... Ce raisonnement simpliste est à la base même du fascisme. Il lui faut un bouc émissaire : ce sera le juif. Il lui faut une panacée : ce sera le racisme... C'est de cette façon qu'Hitler a pu fanatiser tout un peuple. »

« L'antisémitisme, dit-il encore, est une force de désintégration de la nation, qui fut utilisée par les nazis contre la France avant de l'attaquer. Aussi, est-ce dans le cadre de la défense nationale contre les menées de la 5^e colonne que le décret-loi de 1939 a été adopté. Il s'agissait alors de réagir et de sévir. Il s'agissait de sauver la démocratie et la France... »

« Foncièrement, l'antisémitisme est contraire aux traditions, à l'esprit de notre pays. Ce que la France rejette, ce n'est pas tel groupe de citoyens, comme le voudrait Poujade, c'est le racisme lui-même. »

« Si les excitations de Poujade, poursuit l'avocat du M.R.A.P., n'étaient qu'un accident, on ne les négligerait certes pas ; pourtant on admettrait que la condamnation soit de pure forme. Mais il n'en est pas ainsi. Et de plus, nous n'oublions pas à quels excès de semblables menées ont conduit. Il y a quelques années nous avons assisté à une campagne de crois gammées qui, partie d'Allemagne, a gagné de nombreux pays dont la France : c'est dire que tout danger n'a pas disparu. »

Rendant hommage au jugement du Tribunal correctionnel, qui souligne l'objet hautement social de la lutte antiraciste, le Bâtonnier Arrighi demande que ce jugement soit confirmé et conclut : « La Cour doit faire comprendre à Poujade et à ses semblables que lorsqu'on s'affirme de terre française, il est des propos qu'on ne peut tenir. »

Intense émotion dans le monde après l'exécution de Julian GRIMAU

La condamnation à mort de l'antifasciste Julian Grimaud par le tribunal franquiste a provoqué une intense émotion dans le monde entier.

Les voix les plus autorisées sont intervenues pour demander la grâce du combattant antifasciste. Des hommes politiques, des écrivains, des journalistes, voire des

hommes d'Etat et de l'Eglise demandèrent un geste humanitaire mais Franco passa outre.

Une vague de protestations déferla à travers de nombreux pays lorsque fut connue la sentence de condamnation à mort.

A Paris, sous l'égide de la Ligue des Droits de l'Homme et à l'appel de nombreuses

organisateurs, près de 50.000 personnes se sont rassemblées devant la Bourse du Travail pour clamer leur indignation et leur colère.

Ajoutons que de nombreuses organisations d'anciens combattants et de Résistants ont adressé des télégrammes de protestation à l'Ambassade d'Espagne à Paris.

MANIFESTE POUR LE 8 MAI 1963

(à lire le 8 mai, au cours des cérémonies, de préférence devant le Monument aux Morts)

Chaque année, le culte du souvenir rassemble, devant les monuments aux Morts, ceux qui restent fidèles à la mémoire des morts de la guerre 1939-1945.

Les hommes et les femmes victimes de ce fléau de l'humanité qui a pour nom : la guerre, ont droit de conserver la plus large place dans notre souvenir.

Sur les champs de bataille, dans l'ombre des maquis et dans les camps de déportation, ils ont payé de leur vie la folie de quelques mystiques ambitieux qui n'avaient pas encore compris qu'une guerre ne fait que compliquer les problèmes au lieu de les résoudre.

Mais ces innocentes victimes nous ont laissé un message impérieux qui nous impose l'obligation morale de tout mettre en œuvre pour que l'humanité ne puisse plus se trouver précipitée dans un nouveau conflit. Celui-ci d'ailleurs, étant donné la puissance terrifiante des nouvelles armes, sonnerait le glas d'un monde.

Les plus grands savants s'efforcent de faire entendre leurs voix pour mettre en garde l'humanité contre le déclenchement d'une énergie nucléaire que les hommes peuvent déclencher mais dont ils seraient incapables de contrôler les réactions en chaîne.

Contre ce danger, mes chers camarades, nous devons nous dresser.

Pouvons-nous passivement accepter l'idée qu'en l'espace de quelques minutes des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants seraient réduits à néant ?

Associions-nous à l'action de tous ceux qui luttent contre les quelques bellicistes attardés, ennemis de l'humanité, qui osent encore envisager la guerre comme une éventualité possible et acceptable.

Ceux qui sont morts dans les précédents conflits ne doivent pas s'être sacrifiés en vain. Leur appel est lancé. Écoutons leurs adjurations et participons activement à l'action qui vise à sauver l'humanité de la destruction.

C'est pourquoi vous répondrez présents à l'appel de l'U.F.A.C. nationale qui, fidèle à la mémoire de toutes les victimes de guerre, a entrepris une campagne contre le péril atomique.

Vive la République ! Vive la France !

Paul MANET,
Président de l'U.F.A.C.

Nos vœux

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade et Madame SZTABOWICZ membre du bureau à l'occasion du mariage de leur fille Georgette avec M. Elie JAKHIMOWICZ.

Notre Comité exprime ses vœux les plus sincères de prompt rétablissement à son vice-président le camarade G. KENIG

Nos vœux les plus chaleureux de prompt rétablissement à notre camarade Léon ZIMET victime d'un accident d'automobile.

Félicitations à notre camarade PODOLAR à l'occasion de la naissance de son petit-fils Michel.

Notre section de St-Quentin est heureuse de féliciter son porte-drapeau, Max GLICENSTEIN à l'occasion de la naissance de son petit-fils Gérard.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et madame

A. SADENFIS à l'occasion du mariage de leur fils Fernand avec Mlle Nicole YAIGRE.

Félicitations et meilleurs vœux à notre camarade MO-DRESQUI, membre du Comité, qui vient d'être pour la deuxième fois grand-père par la naissance du petit Arnaud.

Meilleurs vœux de bonheur à notre amie Madame G. ROZEN, membre du Comité directeur, à l'occasion de la naissance de son petit-fils Jean-Christophe.

Nous adressons nos meilleurs vœux à notre camarade et Madame

A. KEMELHAREN à l'occasion du mariage de leur fille Liliane avec M. Claude WILDFOGEL.

Félicitations et meilleurs vœux à notre camarade et Madame

Henri GUTNIK qui viennent de marier leur fille Rose avec M. J.-J. GRINBAUM.

Notre Comité directeur exprime ses vœux de bonheur les plus chaleureux à notre dévouée secrétaire

Rosette CZARNY à l'occasion de son mariage avec M. Lucien BENIERE.

Félicitations et meilleurs vœux à notre camarade et Madame MILLER à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Patrick.

Nos camarades de Nancy sont heureux de la nomination de leur vice-président

Henri KRICHER membre du Conseil National de l'A.N.A.C.R.

L'ETAT D'ISRAEL A 15 ANS

A l'occasion du 15^e anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël notre Union lui adresse ses vœux de progrès, de prospérité et de paix.

DIMANCHE 12 MAI, A L'U.N.E.S.C.O. :

Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

La Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, qui se déroulera en présence des personnalités les plus diverses, aura lieu dimanche 12 mai, à partir de 9 heures du matin au Palais de l'U.N.E.S.C.O.

Des problèmes importants seront à l'ordre du jour et notamment :

— la mise hors d'état de nuire des héritiers du nazisme et de tous les tenants de l'internationale néo-nazie ;

— mesures énergiques en France contre les groupements qui s'y rattachent plus ou moins ouvertement et les publications qui s'efforcent d'exciter à la haine raciste et antisémite ;

— adoption par le Parlement français d'une législation efficace contre la propagande raciste et les discriminations raciales ;

— solidarité avec les Noirs encore victimes de la ségrégation et des violences racistes, particulièrement en Union sud-africaine ;

Nos peines

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille qui vient d'être douloureusement éprouvée par la mort de notre camarade

I. KLECZEWSKI

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille qui est cruellement frappée par la mort de notre camarade

Nissim AMRAM

Nos condoléances les plus sincères à la famille éprouvée par la mort de notre camarade

I. HERSZBERG

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille qui vient d'être frappée par le décès de notre camarade

I. SUSTER

Notre section de St-Quentin présente ses condoléances à M. Henri FEDEROVSKI qui vient de perdre son père A.C. 1914-18.

Nous exprimons nos condoléances attristées à la famille cruellement frappée par la mort de notre camarade

Israël WIESENFELD

Notre section de Nancy exprime à la famille ses plus sincères condoléances à l'occasion de la mort de

Wolf ZAWICKI

A l'appel des Organisations d'Anciens Combattants Importante Conférence à la Mutualité CONTRE LE PERIL ATOMIQUE

« L'heure est venue où les peuples doivent assurer leur propre protection... Le mouvement combattant appelle tous les hommes à se dresser pour défendre l'humanité contre les périls qui la menacent. »

Ainsi se termine la déclaration adoptée le 27 avril à la Mutualité, à l'issue d'une conférence contre le péril atomique.

Cette conférence était organisée par l'U.F.A.C., le Comité

d'Entente des Grands Invalides de Guerre et les associations du Comité de Liaison des Anciens Combattants.

M^r Etienne Nouveau, qui présidait, après avoir dit l'objet de cette manifestation, a donné lecture de plusieurs messages dont ceux du Dr Schweitzer, du Professeur Marois, de la faculté de Médecine, du Professeur Roser Heim, directeur du Muséum National d'Histoire naturelle.

Le Professeur Biquard, chargé de conférence à l'Ecole supérieure de Physique et de Chimie de Paris, a traité particulièrement du danger que constituent les retombées radio-actives consécutives aux explosions expérimentales. « Il est certain, a-t-il dit, que les retombées auront des conséquences néfastes. Elles seront peut-être minimes, mais il faut arrêter les explosions avant qu'il ne soit trop tard. »

Il a évoqué les deux voies possibles : la poursuite des essais ou l'application de la science pour la paix et le progrès. Après avoir affirmé qu'« il est impérieux et nécessaire de désarmer complètement » le professeur Biquard a fait applaudir la préparation et la tenue des Etats

Généraux du Désarmement. « Le 19 mai, a-t-il dit, la voix de la France se fera entendre en faveur du désarmement général et complet. »

C'est avec passion que l'académicien Jean Rostand, le grand biologiste, a présenté son exposé en faveur du désarmement atomique. Il a montré les dangers de cette « paix atomique armée », véritable « attentat contre l'espèce ».

« Le biologiste, a-t-il déclaré, éprouve le besoin d'avertir ses frères humains... Notre devoir est de protéger contre les offenses du présent le destin des générations futures. »

M. le doyen Hauriou, professeur à la faculté de Droit de Paris, a souligné le rôle particulier dévolu à la France.

« La dissémination des armes atomiques entraîne des dangers dramatiques pour l'avenir de l'humanité... La position de la France est capitale. C'est elle qui tient les clés de la dissémination ou de la localisation, qui est le préjudice du désarmement. »

Notre Union, invitée par les organisateurs de cette importante conférence y était représentée par une large délégation.

Après avoir obtenu l'autorisation pour notre Maison de Repos

ECHANGE DE LETTRES AVEC L'U.F.A.C.

NOTRE LETTRE

Dès que nous avons reçu la confirmation de l'autorisation officielle d'ouvrir notre maison de repos et de convalescence nous avons adressé nos remerciements à l'U.F.A.C.

Nous publions ici les textes de notre lettre ainsi que de la réponse du président Paul Manet.

12 avril 1963

M. Paul MANET

Président de l'UFAC

2, rue Pigalle

Paris-9^e

Monsieur le Président
et cher camarade,

Par la présente, nous nous empressons de vous annoncer la bonne nouvelle que l'autorisation si longtemps attendue concernant l'ouverture de notre Maison de Repos à Levens (A.-M.) vient enfin de nous être accordée.

Nous tenons à vous exprimer notre profonde reconnaissance pour tout ce que vous avez fait afin de vaincre les difficultés « de toutes sortes » qui se sont accumulées depuis de longs mois et qui risquaient de faire échouer notre projet.

Il est inutile de vous dire que la tâche immense que nous nous sommes assignée sera menée à bonne fin, bien que des nouvelles difficultés ne manqueront pas de surgir, confiants que nous sommes en la fidélité de nos camarades, d'une part, et en la solidarité du mouvement combattant, d'autre part.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher camarade, l'expression de nos sentiments fraternellement dévoués.

Le Président.

Dr. Danowski.

Le secrétaire général
Isi Blum.

LA REPONSE DE M. PAUL MANET

Je vous remercie de votre lettre du 12 avril qui m'a enfin apporté la bonne nouvelle de l'autorisation officielle d'ouverture de votre maison de repos de Levens (Alpes-Maritimes).

J'en suis d'autant plus heureux pour vous et vos camarades que, vous le savez, j'avais pris personnellement cette affaire à cœur.

La décision favorable intervenue est l'heureuse et légitime récompense de nos efforts et de notre opiniâtreté.

REMERCIEMENTS de Mme Haitman

Nos camarades savent que le fidèle porte-drapeau de notre Union, le camarade Joël HAITMAN, a été gravement malade et nous sommes heureux d'annoncer à ses innombrables amis que son état ne cesse de s'améliorer et que bientôt il sera à nouveau parmi nous.

Madame Haitman, très touchée par les innombrables marques de sympathie et d'affection dont ont fait preuve les membres du Comité pendant la maladie de son mari, nous a prié d'exprimer ici toute sa reconnaissance et ses remerciements très sincères.

Ajoutons que notre camarade Haitman également remercie de tout cœur tous les camarades et amis qui se sont constamment souciés de son état de santé.

CROIX DE COMBATTANT VOLONTAIRE

Notre camarade GURFINKIEL Bernard vient d'obtenir le diplôme de la Croix du Combattant Volontaire.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Nouvelle liste des dons

Voici une nouvelle liste des dons. C'est par ces dons que des camarades et amis expriment généreusement la reconnaissance à l'organisation qui défend leurs intérêts et leurs droits. Ils savent que leurs versements serviront pour des œuvres sociales utiles et profitables à tous les anciens combattants et victimes du nazisme. De tout cœur, — Merci !

	Francs
BAJELVAC	150
BEILIN	500
BERGER	200
BRAW	250
BRIDSKY	150
BUK Azriel	300
COURCHAURE	200
DOREMBUS	300
FRUCHTMAN	300
GERDMAN	200
GRUMBLAT	150
KNOLL	100
KUCER	100
KURC	500
LEDERMAN	50
Mme MASS	100
MIGDAL	100
MILLER	300
PERELMITER	150
RANECKY	250
ROISMAN	150
ROSENFELD	50
SZKLAROWICZ	500
SZWARC	400
UTERMAN	250
WAGMAN	1000
WAJSMAN	150
WEBER	100
WOLMER	200
Mme ZYLBERBERG	100

Souvent ces dons sont accompagnés d'une lettre. En voici une parmi tant d'autres :

« Veuillez trouver ci-joint un chèque de 200 francs à titre de don pour vous remercier des résultats que vous avez pu obtenir en ma faveur. »

E. Courchaure

A la Flamme avec l'U.G.E.V.R.E.

Le 20 avril l'U.G.E.V.R.E. était appelée à ranimer la flamme et comme c'était un samedi plusieurs organisations d'anciens combattants sont venues, avec elle, accomplir le geste sacré.

Malgré le mauvais temps, la pluie tombait sans discontinuer, des centaines d'anciens combattants défilèrent derrière la musique et les drapeaux le long des Champs-Élysées jusqu'à l'Etoile où

toute la circulation fut stoppée pour laisser traverser le cortège.

L'U.G.E.V.R.E. fut représentée par son président A. BRASLAVSKY. De nombreux camarades de la direction de notre Union furent présents à la cérémonie et notamment le Secrétaire général, Isi BLUM, le vice-président APPEL, le trésorier-adjoint ADLER, KON, etc. Le drapeau a été porté par notre camarade BROKMAN.

Nous organisons cet été
deux voyages en Israël

Le 23 Juillet de Marseille

Avec le

s/s JERUSALEM

Le 2 août de Venise

Avec le

s/s HERZL

Vous pouvez réserver vos places à partir du 10 mai à notre siège
58, Rue du Château-d'Eau
tous les jours de 14 h. à 18 h.

D'importantes réductions sont accordées
aux membres de notre Union

אונזער ווילן

ארגאן פון בארנאנד פון די געו. יידישע פראג-קעמפער

"נישט פארגעסן און נישט פארגעבן." דער 20-טער יארטאג פון אויפשטאנד אין ווארשע ווער געמאכט איז ווידעק געפייערט געווארן אויך דער גאנצער וועלט

דעם 19-טן אפריל איז געווארן 20 יאר, זינט די לעצטע פאר צענדליק טויזנט יידן, האבן מיט פאראייניקטע כוחות אויפגענומען דעם קאמף אין געטא פון ווארשע, קעגן די נאציס באנדיטן.

דער דאזיקער היסטארישער אויפ-שטאנד, איינער פון די העראישסטע אקטן פון יידישער גבורה האט נישט קיין גלייכן אין דער מארטירער-גע-שיכטע פון יידישן פאלק.

וואס מער מיר דערווייטערן זיך פון דער היסטארישער דאטע, אלץ מער באווינדערן מיר און צוזאמען מיט אונדז, די גאנצע וועלט די שטאלצע געטא-קעמפער, וואס מער מיר דערווייטערן זיך פון די היסטארישע טעג, ווערן מיר אלץ מער אויפגעטרייסלט באקענענדיק זיך מיט די אנצאליקע ארטיקלען, אפ-האנדלונגען, היסטארישע דאקומענטן, טאג-ביכער, לידער, דראמעס און דערציילונגען, פילמען, וועלכע ברענגען ארויס די שוידערלעכע טראגעדיע פון די יידן אין ווארשע ווער געטא, אבער אויך דער העראישער קאמף פון די געטא-העלדן.

די נאציס האבן געמיינט, אז עס וועט זיי געלונגען דורך א פשוטער פאליציי-אפעראציע צו ליקווידירן די יידישע אויפשטענדלעך פון געטא, וועלכע האבן ארויסגערופן די בא-ווונדערונג און די דערשטייגונג פון דער גאנצער וועלט. די נאציס בארן וועלכע האבן אין קנאפע 2 יאר איינגעמארדעט דורך הונגער, עפי-דעמיעס און דעפארטאציע 450 טויזנט איינוווינער פון געטא. זיינען דאס-מאל געצווינגען געווען אנצווענדן מעטאדן פון א קריג לויט אלע מא-דערנסטע כללים.

באזיגנדיק ענדלעך די צעשפלי-טערטקייט האבן די 40000 איבערגע-בליבענע יידן זיך ארגאניזירט, גע-שאפן די איינהייט פון האס און צארן צו זייערע תלנים.

"גרייט זיך צו מעשים זייט וואך". האבן די פירער פון אויפשטאנד גע-ווארנט אין אן אויפגאב פון אנהויב 1943.

"ווער עס קעמפט פאר זיין לעבן, האט שאנסן זיך צו ראטעווען, ווער עס רעזיגנירט פון פארויס פון פאר-טיידיקונג — דער האט באלד שוין פארשפילט דעם דערווארט נאר א שטענדיגער טויט אין דער שטיקן-דיקער מאשין פון טרעמבלינקע.

דער יידישער ווידערשטאנד, וואס האט זיך שוין אנגעהויבן אין געטא פון ווארשע ווי אין אנדערע געטאס איז געבוירן געווארן און זיך פאר-שטארקט פון טאג צו טאג.

אונטער דער אנפירונג און דערמור-טיקונג פון די יידישע קאמפאט-ארגא-ניזאציעס וועלכע האבן זיך דורך זייערע ענגע פארבינדונגען מיט דער פוילישער ווידערשטאנד פארשאפט געווער, אונטער דער אנפירונג פון זייערע שעפן מרדכי אגילעוויטש און יוסף לעווארטאוסקי, האבן די אויפשטענדלעך אויפגענומען דעם אומפארגלייכלעכן יידישע קאמפא-

דעם 19-טן אפריל האט זיך אנגע-הויבן דער קריג אין יעדער גאס, אין יעדער שטוב אין די קעלערס און אויף די דעכער, א קריג וועלכער האט געדויערט מער ווי א חודש צייט און וואס האט פארוואנדלט דעם געטא אין א גהינום.

און ווען די נאציסע באנדעס האבן שוין פארניכטעט און פארברענט די לעצטע שטוב, אפשווינדיק יעדע שפור פון לעבן האבן די לעבנ-געגבליבענע קעמפער, זיך געשלאגן אין די לעכער אין די רואינען און אין די אונטערערדישע וואסער-קא-נאלן. אזוי לאנג ווי עס זיינען פארבליבן שאנסס אין ווארשע ווער געטא האט זיך קיין האנט נישט א-ראפגעלאזט, נאר געשלאגן, אין נא-מען פון יידישן כבוד און פון דער פרייהייט די נאציסע תלנים.

42 טעג נאכאנאנד האט די וועלט איינגעהאלטן דעם אטעם און נאך גע-פאלגט דעם גיגאנטישן קאמף פון די געטא-אויפשטענדלעך, וואס האבן אריינגעשריבן איינס פון די שענסטע בלעטלעך אין דער געשיכטע פון פרייהייט-קאמף נישט בלויז פון יידישן פאלק נאר אויך פון דער פאר-געשריטענער מענטשהייט.

ווער נאך מער ווי מיר, געוועזענע פראג-קעמפער, ווי די געוועזענע דעפארטירטע, וועלכע האבן זיך גע-שלאגן, קעגן היטלערזיס, וואס האבן געליטן אין די נאציסע לאגערן, ווער נאך מער ווי מיר קענען אפשאצן די לעגענדארע העלדישקייט פון די געטא-קעמפער ווער נאך מער ווי מיר דארפן באערנדיק זייער אנדענק, זיך פארטראכטן איבער דער צוואה פון אונדזערע ברידער פון געטא, אי-בער דער לערע פון זייערע קאמפן.

בער מארק, דירעקטאר פון יידישן היסטארישן אינסטיטוט און ווארשע, איז אין זיין ווערטפול בוך "חורבות דערצייילן" געקומען צום אויספיר, אז דער אויפשטאנד אין ווארשע ווער גע-טא איז געווען א המשך, א סוף און א אנהויב פון ווייטערדיקן קאמף קעגן די געשפענסטער פון נעא-מיטלאל-טער און פאר דער פרייהייט פון ייד און מענטש.

די געטא-העלדן האבן אונז כודם-כל געוויזן דעם ביישפיל פון איינ-הייט זאל אט די דאזיקע לערע פון ווארשע ווער געטא דינען פאר אונדז אלס הייליקער חוב אויפצוהאלטן אונדזער איינהייט.

די צווייטע לערע פון געטא-אויפ-שטאנד איז נישט מוחל צו זיין די היטלערישע תלנים און די וואס אר-בעטן מיט זיי מיט.

די דריטע לערע פונעם אויפשטאנד איז נישט צו לאזן זיך אינאליין אין קיין געטאס נאר קעמפען צוזאמען מיט אלע קעגנער פון פאשיזם, מיט אלע אנהענגער פון פרייהייט און שלום, ביי דער זייט פון אלע אונטער-דיקטע פעלקער, כדי נישט צו דער-לאזן צו קיין נייע אוישוויצס און א נייעם חורבן.

די געוועזענע יידישע קאמפא-

טאנטן שטעלן מיט א באזונדערער צופרידנקייט פעסט, אז דער 20-טער יארטאג איז האלאר אפגעמערקט געווארן אויף א זייער ווידיקן אופן אין דער גאנצער וועלט.

אין פראנקרייך, ווי עס זיינען פארגעקומען א גאנצע ריי פייערונ-גען פון אן איינהייטלעכן כאראקטער, האט אונדזער פארבאנד זיך אקטיוו באטייליקט אין זייער דערפאלג. די יידישע קאמבאטאנטן האבן זיך צאל-רייך באטייליקט אין דער גראנדיע-זער פייערונג אין אלהאמברא דעם 17-טן אפריל ווי אויף דער מאניפעס-טאציע ביים מעמאריאל דעם 21-טן אפריל אינדערפרי.

55 פערזאן, צווישן וועלכע 14 מיטגלידער פון אונדזער קאמיטעט, מיטן פרעזידענט ד"ר דאנאווסקי, בראש האבן זיך באטייליקט אין פער-לערינאזש קיין פוילן מיטן ספעציעלן צוג.

די געוועזענע יידישע קאמבאטאנ-טן קענען זיין שטאלץ, וואס זיי האבן אזוי ארום בייגעטראגן עס זאל צו-שטאנד קומען די איינהייט וואס דארף און מוז זיך צעמענטירן, אין אנבליק פון די געפארן פון נאציזם, פון אנטיסעמיטיזם, וואס לויפערן ווי-דער איבער דער מענטשהייט.

האנדלענדיק אויף אזא אופן זיי-נען מיר געבליבן טריי דער הייליקער צוואה "נישט פארגעסן און נישט פארגעבן", א צוואה וואס וועט אי-בערגיין פון דור צו דור.

מ. שוסטער

רעזערווירט אי"ך די דאטע
זונטיק, 9טן יוני, 10.30 בר'

אויף

דער יערלעכער אודענק-צעדעלאג אין באניע

לכבוד די יידישע העלדן געפאלן אין קאמף קעגן נאציזם פאר פראנקרייך, פאר דער פרייהייט און פארן כבוד פון יידישן פאלק

די צערעמאניע וועט פארוקומען אין דער אנוועזנהייט פון פראמינענטע ציווילע און מיליטערישע פערזענלעכקייטן און פון דעלעגאציעס פון די יידישע ארגאניזאציעס און געזעלשאפטן ווי פון א גרויסער צאל פראנצויזישע קאמבא-טאנטן-ארגאניזאציעס.

וויכטיק פאר געוועזענע קריגס-געבארגענע

לטובת די געוועזענע יידישע קריגס-געפאנגענע.

ווי באקאנט, האבן פיל פון די פאראינטערעסירטע נישט אנגעגעבן זייער ביטע צוליב די אינפארמאציעס, וואס זיי האבן באקומען אין פארשי-דענע אַמטן און לויט, וועלכע זיי הא-בן נישט געהאט קיין אויסזיכטן אויף דערפאלג.

איצט, נאכדעם, וואס אונזער פאר-באנד האט אויסגעקעמפט די רעכט אויף אנטשעדיקונג פאר אט די קא-טעגאריעס קריגס-קרבנות, קומען צו אונז יעדן טאג געוועזענע יידישע קריגס-געפאנגענע, כדי אנצוגעבן זייער דאסיע.

עס ווערט רעקאמענדירט די אלע, וואס האבן עס נאך נישט געטאן, ווי אמשעלסטן אנצוגעבן זייער ביטע.

עס ווערט דערמאנט, אז עס האבן דלט זיך וועגן יידישע קריגס-געפאנגענע, וועלכע האבן נישט געהאט די פראנצויזישע בירגערשאפט פאר דער מלחמה.

אויף אונזער לעצטער אינפארמאציע פארוואמלונג, וואס איז פארגעקומען דעם 27-טן מערץ, איז זייער פיל גע-רעדט געווארן וועגן די אויפטוען פון פארבאנד אינעם ענין אנטשעדיקונגען

הימגעפיל צום טויט פון ישראל-פרעזידענט

אונדזער פארבאנד, אויסדריקנדיק די געפילן פון אלע זיינע מיטגלידער, האט איבערגעשיקט א מיטגעפיל-טעלע-גראמע. אין צוזאמענהאנג מיטן טויט פון ישראל-פרעזידענט, בן צבי.

היינט פרייטיק, דעם 27טן אפריל האט א דעלעגאציע, אין באשטאנד פון ל. סאלאמאן און ת. גאלגוויט, איינגעשריבן די קאנדאלענצן פון אונדזער פארבאנד אין בוך פון דער ישראל-אמבאסאדע אין פאריז.

אן אורטייל

וואס וועט דערמוטיקן די אנטיסעמיטן

נונג דעם ווידער אויפואכנדיקן אנטיסעמיטיזם. ווייל דער דאזיקער אורטייל, האט געקענט דינען ווי א פרעצעדענט ביי אנדערע געלעגן-הייטן

האט דאס טאקע די אנטיסעמיטן נישט געשמעקט, און פוזשאד האט געמאכט אן אפעל, וועלכער איז פארגעקומען דעם 28-טן מערץ אין לימאזשער אפעלאציע-געריכט.

מיט דערשיטערונג און צארן האבן מיר אויפגענומען דעם אורטייל וואס איז פארעפנטלעך געווארן דעם 26-טן אפריל:

(המשך אויף זייט 2)

ביי דער גאנצער יידישער באפעל-קערונג, ביי אלע יידישע פראנט-קעמ-פער און ביי טויזנטער פראנצויזישע אנטיראסיסטן, צו וועמען אונדזער ארגאניזאציע האט ארויסגעשיקט א ספעציעלן נומער "אונזער ווילן" געווידמעט דעם פוזשאד-פראצעס.

צענדליקער און צענדליקער בריוו פון פראנצויזישע קאמבאטאנטן-פער-זענלעכקייטן האבן אויסגעדריקט פרייד און אנערקענונג אונדזער אר-גאניזאציע פאר האבן אונטערגענו-מען אט דעם פראצעס, און אויך פאר

די ריכטער פון לימאזש, וועלכע האבן מיט זייער אורטייל געגעבן א ווארע-

ווי באקאנט, האט אונזער פאר-באנד צוזאמען מיטן "מראפ", אנגע-קלאגט פוזשאדן אין געריכט פאר האבן פארעפנטלעכט אין זיין ציי-טונג, "פראטערוניטע פראנסעז" אנטיר-סעמיטישע ארטיקלען און פאר וועלכן דער לימאזשער געריכט האט אים פאראורטיילט אויף א געלט-שטראף פון 2000 פראנק און אין סימבאלישן פראנק אנטשעדיקונג פארן "מראפ", ווי אויך פאר די יידישע קאמבא-טאנטן, וועלכע האבן זיך אנגעגעבן אלס ציוויל-מאנער.

דער דאזיקער גערעכטער אורטייל האט ארויסגערופן פיל צופרידנקייט

№ 91 April 1963

①

די באזונדערע וויכטיקייט פון דער האַיאַדיקער טאַמבאַלאַ-אַקציע

ווען איר וועט באקומען אונזער צייטונג וועט שוין די קאמפאניע פאר דער טאמבאלא-אַקציע זיין שטארק אנטוויקלט. פיל פון אייך וועלן שוין האבן די קארנעטן, וועלכע זענען פאנאנדער געשיקט צו זיך פיל פון אונזערע חברים און פריינט וועלן אונז צוהעלפן.

עס איז אבער וויכטיק צו ציען די אויפמערקזאמקייט וועגן דער נויט ווענדיקייט פון שנעלן דערפאלג ספעציעל היינטיקס יאר.

ווי איר וויסט איז אונזער אַקציע דאס מאל געווינדעט אונזער אפרו-הויז ביי ניס. איר וועט אויף די שפאלטן פון אט דער צייטונג זיך דערוויסן, און ענדליך, נאך פיל שווע-ריקייטן, טרעטן מיר צו צו רעאליזירן אונזער חלום פון די לעצטע יארן, וועלכע וועט זיין דער שטאלץ פון פארבאנד און פון יידישן יישוב. עס וועט זיין דאס איינציקע יידישע אפר-רוהיוז אין פראנקרייך און מיר בא-מיען זיך אז עס זאל זיין א ווירדיקע אינסטיטוציע, ווי אונזערע חברים זאלן זיך גוט פילן און האבן די בעס-טע קאנפארטאבעלע באדינגונגען.

זיכער, אז דא נויטיקט מען זיך אין גאר גרויסע געלט-מיטלען און עס איז פארשטענדלעך, אז אלץ וואס מיר טוען און שאפן אין איצטיקן מא-מענט איז געווינדעט דער דאזיקער אויפגאבע.

זיכער וועלן מיר נאך דארפן שאפן אנדערע געלט-פאנדן אבער אין איצ-טיקן מאמענט איז נויטיק צו מאכן אלע באמיונגען בכדי די קאמפאניע זאל געקרוינט ווערן מיטן גרעסטן דערפאלג.

איר בין זיכער אז אלע אונזערע פריינט וועלן אונז צוהעלפן.

עס דארף זיין אן ערן חוב פאר יעדן איינעם דאסמאל צו פארפיל-פאכן די אנשטערענגונג. די אַקציע פאר דעם אפרו-הויז איז זייער פאפולער און עס זיינען דעריבער פאראן מעגלעכקייטן אפצוהאלטן א רעקארד גאר באזונדערס אז די אַקציע דער-מעגלעכט גלייכצייטיק אויסצופירן זיין סאציאלע ארבעט און זיך צו בא-שטייערן פארן יעדן קדושים אין יעדן ראל.

מען דארף דערמאנען, אז עס זיי-נען פאראן פיל זאכן צו געווינען: איבער 100 געווינסן, דערינטער ריי-זעס קיין ישראל - פוילן - טשעכא-סלאוואקיע - עסטרייך און קארטיקע; א טעלעוויזיע און אנדערע ווערטער-לע קעגנשטענדן.

ל. סאלאמאן

ביינערלעכער צוזאמענערטן פון אונזער אקטיוו

א קיילעכדיק יאר געבן אונז זייער ער צייט און שאנעווען נישט זייער מיטלעכע דעם קאמבאטאנטן-פאר-באנד א פאר צענדליק איבערגעגע-בענע טוער און אקטיוויסטן.

זיי קומען רעגולער אויף די ווע-כענטלעכע זיצונגען, זיי פארזיכערן דעם דערפאלג פון אלע אונטערנע-מונגען (יערלעכן באל, טאמבאלא-אַקציע, אנדענק-צערעמאניעס א.א.וו.) מיט זייער פערמאנענטען טעטי-קייט האבן זיי גורם געווען, אז דער קאמבאטאנטן-פארבאנד זאל דערא-בערן אן אנגעזעענע פאזיציע אין יי-דישן געזעלשאפטלעכן לעבן.

דער קאמיטעט האט באשלאסן, אז כאטש איינמאל אין יאר זאלן זיך די דאזיקע טוער צוזאמענערעפן, און ביי געדעקטע טישן, צוזאמען מיט זייערע פרייען, אין א ברידערלעכער אט-מאספער זיך פרייען מיט די דער-גרייכטע רעזולטאטן, שמינדיק דער-ביי נאך פעסטער, די פריינטשאפט אין שוים פון אט דער גרויסער משפחה.

דער באנקעט, וואס איז פארגעקומען דעם 17טן מערץ, אין „צערקל רע-פובליקען“, ביי דער אנוועזנהייט פון 110 פערזאן, האט טאקע געברענגט צום אויסדרוק די אומבאגריפענע צו-ברייטקייט, וואס עס הערשט צווישן די אלע, וואס טראגן די פארבאנד-ווארטלעכקייט פאר דער ארגאניזאציע.

אין זיין ווארט, האט דער פרעזי-דענט, ד"ר דאנאווסקי, באגריסט די אנוועזנדיקע, געדאנקט די פרייען, וואס ווייזן ארויס אַזויפיל פארשטענד-דעניש פאר דער אקטיוויטעט פון פארבאנד און איבערגעשיקט דעם ווונטש פון שנעל געזונט ווערן פאר די מיטגלידער, וועלכע האבן נישט געקענט בייזויגען דעם צוזאמענ-טדעף צוליב זייער קראנקייט.

מען דארף אונטערשטרייכן, אז דער פראגראם איז אויסגעפירט געווארן מיט „אייגענע כוחות“ און אז ער האט געהאט א גרויסן דערפאלג: א גיי-מאן, מיט זיינע פאלקס-לידלעך, ש-גאלגעווייט מיט זיין דיאלאג וועגן „א פארשפעיטקטן“ און ראש מיט א געלונגענער הומאָרעסקע.

די פאראנטווארטלעכע פון ארגא-ניזירן דעם באנקעט, וואס איז אדורך-מוסטערהאפט, זיינען געווען אפעל און זימעט.

באגריסונג

צו דער נאציאנאלער קאנפערענץ פון די אנטי-נאצי קעמפער אין ישראל

באוועגונג, וואס האבן מקריב געווען זייער לעבן אין רופן צו אן אינטער-סיוון קאמף קעגן דעם דערוואכעדיקן נעא-נאציזם, ראסיזם און אַנטיסעמי-טיזם.

די קאנפערענץ דארף אויך רופן צו מאַביליזירן די מאסן צום קאמף קעגן דער געפאר פון דייטשן מילי-טעריזם און קעגן געבן אטאמיש געווער דער מערב דייטשער ארמיי, וועלכע איז אנגעפירט דורך נאצי-גענעראלן.

אונזער פארבאנד האט געענט-פערט אויף דער איינלאדונג מיט א באגריסונג-טעלעגראמע ווינטשנדיק דערפאלג דער קאנפערענץ.

דער פארבאנד פון די אַנטינאצי-קעמפער אין ישראל, פרעזידירט דורך ד"ר בערמאן, האט צוגעשיקט צו אונזער ארגאניזאציע אן איינלאדונג אַנטיילצונעמען אין דער נאציאנאלער קאנפערענץ, וועלכע איז פארגעקן-מען דעם 6טן אפריל אין תל-אביב.

די קאנפערענץ איז פארגעקומען אונטערן צייכן פון 20טן יארטאג פון אויפשטאנד אין ווארשעווער געטא. אין דער איינלאדונג זאגט זיך צו-אנד:

„דער הויפט-ציל פון דער קאנפער-רענץ איז צו באַרען די העלדן פון ווארשעווער געטא און אלע יידישע קאמבאטאנטן פון דער ווידערשטאנד-“

אן אורטייל וואס וועט דערמוטיקן די אַנטיסעמיטן

שטן אורטייל, „בכדי נישט צו דער-לאזן אויף דער פראנצויזישער ענד-דעם אַנטיסעמיטישן גיפט“.

אָבער די ריכטער האבן דאסמאל נישט „דערהערט“ דעם דאזיקן נא-בעלן רוף, און אַרויסגעטראגן אן אנדער אורטייל, אן אורטייל, וואס טראגט מיט זיך אַנטיסעמיטישע גע-פארן.

אונזער פארבאנד וועט דעריבער נישט בלייבן גלייכגילטיק און נישט אויפגעבן דעם קאמף.

ער גיט אן אפעל צום קאסאציע געריכט:

אלע יידישע קאמבאטאנטן, די גאנצע יידישע באפעלקערונג דארפן זיין וואכזאם און אונטערשטיצן די אַנטרענגונגען כדי פוזשאד און דער אַנטיסעמיטיזם זאלן ווי געהעריק פארשפוט ווערן.

ה. גאלגעוויט

NOEL KOUZO

vous présente ses musiques

TYPIQUE - JAZZ - TZIGANE et FOLKLORE

pour vos

Soirées - Mariages - Communions et Galas

184, Rue Legendre - Paris-17°

Tél. : MAR 04-07

(המשך פון זייט 1)

פוזשאד איז פולשטענדיק באפרייט געווארן פון אלע שטראפן וואס די ערשטע אינסטאנץ האט אים פאר-אורטיילט

אונזער פארבאנד האלט דעם דאזיקן אורטייל פאר א באליידיקונג לגבי א-לע געפאלענע יידישע פראנט-קעמפער אלע דעפאקטירטע, אומגעקומענע, פארטיזאנער וועלכע האבן געקעמפט פאר פראנקרייך.

דער דאזיקער אורטייל וועט נאך מער דערמוטיקן די אַנטיסעמיטן, וועלכע וועלן זיך איצט פילן אינ-גאנצן פריי צו פירן זייער העסליכע גיפטיקע העצע, און מיט וועלכן מיר קענען נישט מסכים זיין.

עס איז איבערהויפט נישט פאר-שטענדלעך דער דאזיקער אורטייל נאכדעם ווי אויפן פראצעס פון 28טן מערץ האבן די אדוואקאטן עטייען ניווא, זשאן שאפירא און דער בא-טאניע פאל אריגי מיט אַזוי פיל פאטאס און מייסטערשאפט צעקלאפט די נעבעכדיקע פארטיידיקונג פון די פוזשאד-סטן, און האבן גערופן די ריכטער צו באשטעטיקן דעם ער-

די קאנטראל-קאמיסיע באשטייט פון אַרנשטיין אוי פאגעל.

פארן קאמיטעט

סאָסעוויטש

דער פאראמלונג, האט אבער גלייכ-צייטיק אויסגעדריקט דעם באדייערן, וואס א ריי חברים פון צענטראל-קאמיטעט, מיטגלידער פון מיטעל, באטייליקן זיך נישט גענוג אין דער טעטיקייט פון דער סעקציע.

דער נייער קאמיטעט איז צוזא-מענגעשטעלט אויף פאלגנדיקן אופן, פערסונליק: — פרעזידענט: מאָזלער — וויצע-פרעזידענט: סאָסעוויטש — סעקרעטאַר: פּעלדמאַן — קאסירער: שולמאַן — וויצע-קאסירער: גוטענ-שטיין און יאקאבאוויטש — סאניטאַר-פאראנטווארטלעכע.

אונזער פארבאנד ארגאניזירט

צוויי ריוועס קיין ישראל

דעם 23-טן יולי
פון מארסע' מיט דער שיף
ירושלים

דעם 2טן אויגוסט
פון ווענעציע' מיט דער שיף

הערצל

איינשרייבונגען פון 10-טן מאי אן אין אונזער ביורא
58, rue du Château-d'Eau, Paris-10°

יעדן מאָן נאכמיטאָג
באדייטנדיקע הנהלת פאר די מיטגלידער
פון דער ארגאניזאציע

דער קאמיטעט פון מיטעל, וועל-כער איז אויסגעוויילט געווארן אויף איר לעצטער, יערלעכער אלגעמיינער פאראמלונג, האט אויף דער ערשטער זיצונג באטראכט די פארשידענע פארשלאגן, וואס זיינען געגעבן גע-ווארן דורך די מיטגלידער און האט באשלאסן:

(1) נאכמער צו פארשטארקן די אַק-טיוויטעט פון מיטעל און ענגער שטיין אין פארבינדונג מיט די מיט-גלידער, זיי באזוכן אין א נויט-פאל, (2) אַרויסשיקן א ספעציעלן בריוו צו די מיטגלידער, וועלכע קומען נישט אויף די פארמלונגען און צאלן נישט אפ דעם מיטגליד-אפצאל;

(3) אָפּטער איינאָרדנען פאראמ-לונגען מיט א פארשידנארטיקן סדר-היום און מיט מעדיצינישע רעפעראַטן

דער קאמיטעט האט אויסגעדריקט די צופרידנקייט מיט דער צאָלרייכער אנוועזנהייט פון די מיטגלידער אויף

~~~~~

POUR VOS NOCES, BANQUETS  
SOCIETES, GALAS, UN SEUL ET  
UNIQUE ORCHESTRE FOLKLO-  
RIQUE ET MODERNE DE JAZZ

ELIESER GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté

CHANTE, JOUE  
DIRIGE SON ORCHESTRE,

PREND DES ENGAGEMENTS  
POUR LA FRANCE,

PEUT FOURNIR DES  
SALONS ET TRAITEURS

68, Rue du Fg-St-Martin

Téléphone : COM. 41-60  
(de 11 heures à midi)

Prix spéciaux pour  
Anc. Combattants et Déportés.

№91 Аул 1963

②



# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10°)

Tél. : NOR. 49-26

**Le succès sans précédent  
de notre Tombola**

*Le tirage a eu lieu au cours  
de la Soirée du 26 juin*

**Dimanche 9 juin 1963, au cimetière de Bagneux**  
en présence d'une foule nombreuse et visiblement émue

## NOS HEROS ET MARTYRS ONT ETE DIGNEMENT HONORES

Une des raisons d'être de notre Union qui déploie une activité débordante dans les domaines de la défense des droits, d'aide sociale, de lutte contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la paix, c'est de perpétuer le souvenir de nos héros et de nos martyrs. Ce souci permanent nous l'avons manifesté à chaque occasion en s'associant aux diverses cérémonies organisées par des groupements des combattants, des résistants, des déportés. Nous l'avons prouvé en érigeant notre monument

à Bagneux et par la publication du magnifique album « Au service de la France », paru à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de notre Union, etc...

Mais c'est par la manifestation annuelle à Bagneux, qui s'inscrit désormais dans le calendrier des commémorations traditionnelles que nous avons élevé au plus haut degré l'esprit de fidélité au souvenir de ceux qui ont versé leur sang pour la France, pour la liberté et pour l'honneur du peuple juif.

Chaque fois qu'approche la

date du premier dimanche de juin, notre Comité consacre énormément de temps et d'énergie pour que nos camarades y viennent les plus nombreux possible, pour que les associations y soient largement représentées et pour que la cérémonie ait un écho retentissant dans le pays. Il en était ainsi cette année encore.

Nos efforts n'ont pas été vains. En effet, malgré ce beau dimanche ensoleillé et bien que de nombreux camarades ressentent le besoin de s'évader de Paris après une laborieuse semaine de travail, dès 10 heures, devant la porte du Cimetière de Bagneux, la foule commençait à se rassembler.

Des centaines et des centaines d'anciens combattants, de multiples représentants d'organisations juives et non-juives de Paris, de banlieue et de province sont venus manifester leur attachement et leur fidélité au souvenir de nos héros et martyrs.

A 10 h. 30, le cortège se forma précédé de la musique militaire, de 25 drapeaux d'organisations d'anciens combattants et des porteurs de gerbes de diverses organisations.

Devant le Monument, où sur l'immense tribune avaient

pris place les personnalités et les familles des disparus, le Dr Danowski, qui présidait la cérémonie, remercia les personnalités et tous les présents et, après avoir fait observer une minute de silence, pendant que retentissait la Sonnerie aux Morts, il céda la place au Rabbini Eichiski et au chanteur Berlinski pour la prière aux morts.

Ensuite, tour à tour, les orateurs se succédèrent au micro pour rappeler les luttes, les souffrances et pour exalter l'héroïsme de nos frères d'armes, et pour tirer les leçons de leur sacrifice. (Nous publions par ailleurs, des extraits de ces allocutions.)

Après les discours, plusieurs centaines d'anciens combattants défilèrent, musique et drapeau de notre Organisation en tête, devant les tribunes.

Cette émouvante cérémonie se déroula d'un bout à l'autre dans un ordre digne d'anciens combattants.

A la dislocation, les participants commentèrent longtemps encore la réussite de cette belle manifestation du souvenir, et les lettres reçues de la part de nombreuses personnalités, sont pleines d'éloges.

rendons aujourd'hui à ces volontaires étrangers qui sont morts pour la France.

Ce que nous leur offrons n'est rien au regard de ce qu'ils ont donné.

Notre gratitude, jamais ne sera à la hauteur de leur sacrifice.

Aucune parole, si éloquentes soit-elles, ne peut valoir les pensées profondes que chacun est capable de trouver, au fond de son âme.

Nulle part mieux qu'ici, auprès de ce monument, nous ne

(Suite page 5)

### LES ALLOCUTIONS

LE Dr DANOWSKI

Notre président, le Dr Danowski, qui préside la cérémonie commence son allocution par saluer et remercier les personnalités présentes. Il retrace en quelques mots les événements de Juin 1940 où les unités, qui comptaient un grand nombre de Juifs d'origine étrangère, se trouvaient engagés dans les combats sanglants de la Somme, des Ardennes, de l'Aisne et partout où l'envahisseur hitlérien semait la mort. L'orateur parle ensuite de nobles idéaux dont furent animés nos héros qui sont allés se battre pour défendre la France et pour briser le système d'oppression le plus monstrueux.

« En exaltant leur mémoire, conclut le Dr Danowski, nous y associons le souvenir de 120.000 Juifs déportés de France, les six millions de nos frères exterminés à travers l'Europe ainsi que les combattants de la Haganah qui ont vengé l'honneur de nos martyrs, en tombant en héros dans la lutte pour la création de l'Etat d'Israël.

« En évoquant le souvenir de nos héros nous proclamons notre détermination de rester unis et vigilants pour la sauvegarde de la paix et la défense des libertés. »

M. DARTIGUES  
AU NOM DE L'U.F.A.C.

Le Président de l'U.F.A.C., Paul Manet, ainsi que le Président Jean Volvey, de l'Union départementale de la Seine, absents de Paris, font l'honneur de représenter l'U.F.A.C. à votre cérémonie traditionnelle du souvenir.

Dans notre grande famille du Monde Combattant nous n'avons pas oublié, et nous n'oublierons pas le courage, l'esprit du sacrifice des combattants juifs d'origine étrangère qui se sont engagés dès 1939.

Ils sont morts au service de la France en accomplissant sur divers champs de bataille, leur devoir de combattants volontaires, ce qui, à nos yeux, est digne de la plus haute estime. « Au nom de l'U.F.A.C., je m'associe à l'hommage que nous



A la tribune, de gauche à droite : MM. FANSTEIN, le Dr GOROVIT, A. BRASLAVSKY, Pierre PRADALET, Isi BLUM, le colonel HAR-EVEN, le commandant MARIE, L. BEL, DARTIGUES, G. KAHN, MARFINI, l'aumônier EICHISKI, le chantre BERLINSKI, et le Dr DANOWSKI.

## L'ANTISÉMITISME SERA-T-IL SANCTIONNÉ EN FRANCE?

Poujade avait été condamné par le Tribunal de Limoges en son jugement du 7 novembre 1962, pour avoir notamment dans le numéro de « Fraternité Française » du 16 juin 1961, publié un article contenant des expressions outrageantes, des termes de mépris, envers un groupe de personnes appartenant à une race déterminée, et cela, dans le but d'exciter à la haine entre les citoyens.

Poujade a fait appel devant la Cour et la Cour a estimé que Poujade n'était pas coupable.

L'Union des Engagés Volontaires et A.C. Juifs qui avait obtenu gain de cause en première instance et même entendu recevoir son action civile, a été déboutée sans même que la Cour ait à examiner la question de la recevabilité de notre constitution de partie civile

qui paraissait seule en cause.

Le Ministère public qui avait requis la condamnation en première instance et confirmation du jugement en appel, a donc eu tort là aussi, de requérir contre Poujade.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs — en même temps que le M.R.A.P. — se sont pourvus en cassation et attendent que, bientôt, la Cour Suprême dise que... c'étaient les premiers juges qui avaient raison !

Certes, la Jurisprudence française connaît des revirements et toute décision de justice doit être déclarée respectable et respectée... jusqu'à ce que tout au moins une juridiction supérieure lui ait donné tort.

Reste aux citoyens le libre droit

de critique et même d'étonnement ou de stupéfaction devant les attendus d'un arrêt dont les motifs apparaissent insoutenables.

La bonne foi des magistrats de la Cour de Limoges est insoupçonnable, mais ont-ils su se défendre avec assez d'esprit critique contre les grosses ficelles employées par un astucieux « polémiste », pour éviter de tomber sous le coup de la loi ?

« Descendez dans la rue, disait à ses collègues magistrats un Procureur Général, il y a quelques années... Ne restez pas dans votre tour d'ivoire... »

Demander à notre magistrature de se mêler un peu plus à notre société, de comprendre les mobiles parfois nobles, mais souvent haïssables qui animent ceux qui cherchent à éviter par des moyens

A l'heure où paraît notre journal, nous n'avons pas encore le résultat définitif de la vente de nos cartes de soutien de la tombola gratuite. Mais dès à présent les sommes encaissées dépassent de loin le total de l'année passée et l'on peut espérer que le chiffre de 30.000 francs (3 millions anc. frs) sera atteint.

Nous avons donc remporté une fois de plus un grand succès en battant tous les records précédents.

Ce succès est dû en premier lieu à l'attachement des adhérents à notre Union qui répondent largement à chaque appel et tout particulièrement depuis qu'ils ont appris que nous avons entrepris la création d'une Maison de Repos à Levens (A.-M.).

Mais aussi au dévouement exemplaire de nos camarades du Comité dont certains déploient une activité sans relâche pendant les quelques semaines que dure la vente des cartes de soutiens.

Jugez-en plutôt vous-mêmes par les quelques exemples qui méritent d'être cités :

Notre camarade L. Mendelson a, à lui tout seul, placé des cartes pour la somme de 4.000 F. ; Ch. Sadowski, pour 750 F. ; Berger, du Puy (H.-L.) pour 400 F. ; Mme Lilienstein pour 350 F. ; L. Salamon, 300 F. ; A. Garbarz, 300 F. ; Malach, 150 F., etc...

### LES NUMEROS GAGNANTS

|                                                                                                     |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Un voyage en Israël                                                                                 | 9.709  |
| Un voyage en Pologne                                                                                | 14.553 |
| Un voyage en Tchécoslovaquie                                                                        | 12.971 |
| Un voyage en Autriche                                                                               | 17.707 |
| Un voyage en Corse                                                                                  | 17.724 |
| Un téléviseur                                                                                       | 14.283 |
| Les numéros 6.642, 9.958 et 12.687 gagnent un électrophone.                                         |        |
| Les numéros 3.956, 5.995 et 8.707 gagnent un transistor.                                            |        |
| Les numéros 2.789, 4.239 et 9.664 gagnent un rasoir électrique.                                     |        |
| Les numéros 3.808, 9.101 et 15.906 gagnent un appareil photo.                                       |        |
| Les numéros 2.125, 8.156 et 15.589 gagnent un moulin à café électrique.                             |        |
| Les numéros se terminant par : 370 et 877 gagnent une reproduction de Chagall.                      |        |
| Les numéros se terminant par : 576 gagnent un parfum.                                               |        |
| Les numéros se terminant par : 359 gagnent une montre-bracelet.                                     |        |
| Les numéros se terminant par : 082 gagnent un livre ou un disque.                                   |        |
| Les lots peuvent être retirés au siège de notre Union à partir du 8 juillet prochain.               |        |
| Les objets non réclamés avant le 15 octobre 1963 resteront à la disposition de nos œuvres sociales. |        |

(suite page 2)



# L'ANTISÉMITISME SERA-T-IL SANCTIONNÉ?

(suite de la page 1)

Trois années avaient suffi, disait-on alors, à Voltaire pour arriver à la réhabilitation de Calas, mais douze ans avaient été nécessaires pour aboutir à la réhabilitation du Capitaine Alfred Dreyfus !

Depuis lors, hélas, malgré la tragique aventure dreyfusienne, l'antisémitisme n'a pas cessé d'exister en France, et nombreuses sont encore les Cours qui ne savent pas toujours déceler les habiletés et la nocivité de cette passion dont les résultats dans le monde et en France, sont encore présents à la mémoire de tous.

La Cour de Limoges a donc abouti Poujade et son long arrêt peine longtemps à ne trouver dans les intentions de ce remarquable auteur que pureté et respect de la loi !

Il faudrait consacrer à cet arrêt plusieurs colonnes de ce journal pour apprécier, attendu par attendu, les motifs qui préparaient la relaxe de Poujade.

Citons cependant quelques exemples pris parmi les motifs les plus importants de l'arrêt querellé :

« Attendu que l'éditorial publié le 22 décembre 1961 répond à « l'inculpation ayant suivi le premier article et tente d'expliquer » et de justifier ce dernier, que « Poujade, poursuivi sur plainte » et à la requête du M.R.A.P., « passe à l'attaque et écrit : « ce sont des provocateurs du mouvement qui dépassent la mesure » et suscitent la haine. La France est un pays hospitalier. Juste qu'à l'excès. Aussi est-elle sucée par une bande de vampires de haut vol qui va des Kaspereit aux Rothschild en passant par les Bleustein et les Mendès. Des valets politiques aux maîtres banquiers, ils trustent banques et grands magasins, Bourse et super-marchés. Mais on n'en voit pas beaucoup sur nos champs de foire de province ni sur les plaques de marbres de nos monuments aux morts. Bien symbolique de leur comportement est le cas des Rothschild, dont la fortune s'est constituée en spéculant à la Bourse sur le désastre de Waterloo et qui règnent aujourd'hui par général interposé. »

« Attendu que le titre de l'éditorial « Le Gouvernement et les Juifs » peut prêter à équivoque qu'une lecture attentive suffit, du reste, à dissiper.

« Attendu, en effet, que pour « Poujade, les provocateurs ne sont pas les Juifs, comme pourrait le faire croire la manchette, mais les sieurs Rothschild et Kaspereit, animateurs du mouvement qui le poursuit, à qui s'appliquent les qualificatifs de « vampires » et de « charognards » et qui sont, à ses yeux, « les pires adversaires de leurs coreligionnaires moins fortunés ».

« Attendu que ce sont les mêmes hauts personnages qu'on ne voit pas beaucoup sur nos champs de foire et sur les plaques de nos monuments aux morts, que ce dernier membre de phrase ne saurait constituer une insinuation blessante à l'égard des anciens combattants juifs qui ont montré, maintes fois, leur esprit de sacrifice et dont l'éloge n'est plus à faire, qu'il est évident cependant qu'on ne peut voir gravé dans le marbre beaucoup de noms comme Rothschild et Kaspereit qui constituent une infime minorité par rapport à la densité de la population française autochtone et, partant combattante.

« Attendu que le rédacteur de l'éditorial vise essentiellement et uniquement les hauts dignitaires sus-mentionnés dont les agissements prétendus sont stigmatisés avec une virulence extrême, que l'article renferme, sans aucun doute, une diffamation caractérisée à l'égard des sieurs Kaspereit et Rothschild, Bleunstein et Mendès, que l'un d'entre eux l'a si bien compris qu'il a intenté personnellement et séparément une action en diffamation contre Poujade... etc. »

Nos lecteurs se souviennent de l'éditorial de cette « Fraternité Française » (et quelle fraternité !) du sieur Poujade qui, barrant la feuille tout entière sur 8 colon-

nes, et en caractères gras de 3 cm environ, titrait ainsi : « Le régime et les Juifs ».

L'arrêt de la Cour de Limoges veut bien concéder que ce titre « peut prêter à équivoque » mais... qu'une lecture attentive suffit du reste, à dissiper » (cette équivoque).

Or, n'en déplaise à la Cour de Limoges, la lecture attentive du reste de l'article, loin de dissiper ce titre promoteur pour les amateurs d'antisémitisme, donne au « contenant » le « contenu » qu'on pouvait bien prévoir...

Car, contrairement à ce que déclare l'arrêt, ce ne sont pas les sieurs Rothschild et Kaspereit qui sont seulement et personnellement visés dans l'article, mais aussi tous ceux qui leur ressemblent, qui sont de la même race... car il n'est pas écrit dans cet article : M. Kaspereit, la famille de Rothschild, mais « des Kaspereit aux Rothschild », ce qui suppose des collectivités juives interposées.

Car dans l'intention évidente de l'auteur, des Kaspereit aux Rothschild, il y a, comme l'annonçait le titre, tous les Juifs.

De même, M. Bleunstein et M. Mendès (voir plus haut) ne sont pas seuls visés, mais LES Bleunstein et LES Mendès, c'est-à-dire une collectivité bien déterminée qui, selon le contexte de l'article et selon son titre, concerne — dans l'esprit de l'auteur et dans son texte — l'ensemble de la collectivité juive.

Le contexte de l'article ne pouvait d'ailleurs laisser à la Cour de Limoges aucun doute possible sur l'intention poursuivie, qui était bien d'inciter à la haine contre la collectivité juive tout entière.

Rappelons aux magistrats de Limoges, un autre passage de l'article incriminé dont ils ont négligé de tenir compte :

« Quand on me traite d'Auvergnat, je ne me précipite pas au Palais de Justice. Je suis fier de mes ancêtres. Si le malheur des temps m'obligeait à m'exiler en Israël, je ne demanderais pas à m'appeler Lévy.

« Mais si je m'appelais Lévy, j'en serais fier aussi. Je serais fier d'appartenir à une race à laquelle notre civilisation doit tant. Et je le prouverais en allant travailler de mes mains à la résurrection de mon peuple, en Israël, au lieu d'intenter des procès aux gens qui m'hébergent ! »

S'agit-il, là aussi, d'un seul individu qui aurait le droit de se plaindre ou bien d'un symbole « Lévy » qui n'est qu'hébergé en France parce qu'il est « étranger » dans son propre pays ?

Les juges ont donc négligé ce passage si caractéristique de l'excitation à la haine contre la race juive, voulue par Poujade.

Par contre, ils ont bien voulu répondre à la phrase qui faisait l'objet de la plainte expresse de l'Union des Engagés Volontaires A.C. Juifs, cette fameuse phrase qui, faisant suite à celle citée plus haut sur « des Kaspereit aux Rothschild, en passant par les Bleunstein et les Mendès », donnait cette opinion : « mais on n'en voit pas beaucoup sur nos champs de foire de province ni sur les plaques de marbre de nos monuments aux morts ».

Que nous dit l'arrêt sur ce point ?

Que l'éloge de l'esprit de sacrifice des A.C. Juifs n'est plus à faire... (ce dont nous devrions sans doute remercier les magistrats de Limoges !).

Mais ils admettent que cette phrase n'a d'autre but que de constater une simple vérité, à savoir que les Juifs ne constituent qu'une infime minorité en France, il est bien normal que l'on dise qu'on n'en voit pas beaucoup de noms comme ceux de Rothschild et Kaspereit sur les plaques de marbre de nos monuments aux morts !

Pour en terminer, l'arrêt entend justifier sa décision de relaxe par une invocation au grand principe : la liberté de la presse !

Quelle liberté ? Celle d'exciter à la haine par cette affirmation que peu de Juifs sont morts parce qu'on voit peu de noms de Juifs sur les plaques de nos monuments aux morts ?...

Mais sur ce point encore, l'arrêt apporte une clarté nouvelle qui est celle-ci : l'article 33 nouveau de la loi de 1881 est un texte vétuste. Il est dû à des circon-

tances exceptionnelles, aujourd'hui disparues : celles de la nécessité de l'union nationale en face de la propagande hitlérienne.

A lire l'arrêt, cet article 33 est intervenu dans une conjoncture historique qui commandait l'union de tous les Français et imposait la répression des campagnes affaiblissant le moral de la nation... Il a été pris dans l'intérêt public et pour le salut de la Patrie, « qu'il s'agit d'une loi d'exception et de circonstance qui ne saurait être étendue en dehors de sa sphère d'application ».

La question à poser au sujet de cet article serait donc la suivante :

De deux choses l'une :

— ou le texte était dû à des circonstances historiques exceptionnelles et il devait être abrogé,

— ou bien, après la guerre 39/45, le législateur a estimé que ce texte devait être maintenu et il doit être considéré comme conservant toute sa force.

Car, enfin, c'est l'un ou l'autre : ou bien l'antisémitisme continue à exercer dans le monde, avec son caractère bien connu, un caractère « d'infirmités de l'esprit », ou bien ce danger a disparu, et alors, la loi eut dû être abrogée.

La sphère d'application de cette loi, c'est de sanctionner tout texte qui incite à la haine contre les collectivités appartenant notamment à une race ou à une religion.

Lorsque Poujade écrivait qu'on ne voyait pas beaucoup de noms tels que ceux de Rothschild ou de Kaspereit sur les plaques de marbre de nos monuments aux morts, il ne visait pas spécialement et personnellement — contrairement à ce que pense l'arrêt — MM. Rothschild et Kaspereit, mais tous ceux dont les noms évoquaient la présence en France de ces Juifs dont il indiquait le nom en tête de son article.

Tous, à la vérité, étaient visés. L'intention de l'auteur était de répandre auprès de l'opinion publique française en général, non pas cette idée que les Juifs n'étaient pas nombreux, mais bien cette autre idée qu'étant peu nombreux, comme chacun sait, très peu d'entre eux avaient accompli leur devoir de combattants dans la communauté française !

Au surplus, Poujade, auparavant, avait pris le soin de dire que les Juifs n'étaient pas véritablement Français, mais que, s'il s'appelaient Lévy, il aurait pris le soin de s'en aller dans son pays au lieu de rester en France et de poursuivre les « gens qui m'hébergent » (voir plus haut), c'est-à-dire avoir le tort de poursuivre ce super-Français qui s'appelle Poujade et qui n'est pas capable d'antisémitisme.

En vérité, l'analyse à laquelle nous venons de nous livrer nous laisse une infinie tristesse : celle de devoir constater que dans un arrêt, des erreurs aussi monumentales aient pu se glisser !

Elles surprennent et elles peignent tous ceux qui attendaient de la Justice française une condamnation exemplaire, de nature à ruiner les espoirs de ceux qui, par leur propagande, préparent inconsciemment parfois, et très souvent volontairement, de nouveaux pogroms et de nouvelles exterminations de la race juive, car depuis 1939 — n'en déplaise à l'arrêt de la Cour de Limoges — il y a quand même eu quelque six millions de Juifs gazés à la faveur de la propagande antisémite, ce que les survivants ne sauraient oublier !

Les plaignants de notre groupement avaient un but que l'arrêt, objet du recours en cassation, n'a pas compris : celui d'empêcher qu'à la faveur de nouvelles « circonstances exceptionnelles », ce génocide soit à nouveau entrepris.

X X X

## NOUS ETIONS PRÉSENTS A LA JOURNÉE ANTIRACISTE LE 12 MAI, A L'U.N.E.S.C.O.

La Journée nationale antiraciste du 12 mai dernier au Palais de l'U.N.E.S.C.O. a dépassé par son ampleur toutes les manifestations précédentes aussi par le nombre de participants que par la qualité des interventions des personnalités représentant les couches les plus diverses du peuple français.

Les réponses reçues à l'enquête du M.R.A.P., à la veille de la Journée, ont alimenté les rapports présentés tour à tour par le président Pierre Paraf (actualité du racisme), l'écrivain Albert Memmi (ses manifestations et ses formes), le professeur Théodore Monod (ses causes), M<sup>re</sup> Jean Schapira (comment le combattre).

Notre Union a été largement représentée, fidèle à ses principes et estimant que plus que jamais la lutte contre le racisme et l'antisémitisme est une nécessité de l'heure.

Nous publions un extrait de l'intervention que notre président, le Dr Danowski, a faite à l'U.N.E.S.C.O. :

Rappelant les raisons qui ont déterminé notre Union à participer à cette Journée, le Dr Danowski déclare notamment :

« Notre pèlerinage en Pologne ces jours derniers, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie nous a ramené à la triste réalité. En visitant les camps de la mort d'Auschwitz et de Treblinka, nous nous demandions, là-bas, si tout ce que nous avons entendu a été possible au 20<sup>e</sup> siècle, siècle du progrès et de la civilisation. Quelle aberration ! Quelle décadence de la personnalité humaine ! L'extermination de 6 millions de Juifs au nom de la « race supérieure » tourmentera la conscience de tous les hommes et de toutes nations ayant permis ce génocide.

« C'est pourquoi, nous, les anciens combattants Juifs de France, parallèlement au M.R.A.P., nous devons empêcher que soit bafoué le courage héroïque de ces martyrs, et exiger que soit mis fin à la propagande malfaisante et criminelle des antisémites. »

Evoquant le procès intenté à Poujade par le M.R.A.P. et l'U.E.

V.A.C.J., et le récent jugement de Limoges, le président poursuit : « Nous continuerons notre combat avec le M.R.A.P. et avec tous les antiracistes. Nous plaiderons notre cause à la Cour de Cassation qui, comme nous l'espérons, mettra fin aux doctrines moyenâgeuses qui provoquent la discorde entre les citoyens d'un même pays. Nous croyons en cette victoire car nous avons appris dans la souffrance à juger la supériorité des forces morales d'une civilisation qui enseigne le respect, le droit et la dignité humaine. »

### LE D<sup>r</sup> CUZIN a 50 ans

Nous avons pris une habitude de fêter l'anniversaire de nos camarades membres du Comité, qui sacrifient beaucoup de leur temps à l'Union, à 50, à 60 et plus tard à 70 ans, etc...

C'est ainsi que nous avons arrosé au cours d'une séance plénière du Comité au mois de mai, les 50 ans de notre camarade le Dr Cuzin.

### KAUFMAN a 60 ans

Et nos camarades ont, au cours d'une réunion du mois de juin, bu un verre pour la santé de Kaufman, dévoué membre du Comité directeur depuis de longues années, qui vient d'avoir 60 ans.

A tous deux nous souhaitons de longues années de bonne santé, de vie heureuse et de travail fructueux au sein de notre organisation.

### Gurfinkel à l'honneur

Nous sommes heureux d'annoncer que notre camarade Z Gurfinkel vient de se faire attribuer la croix de combattant volontaire et nous lui adressons à cette occasion nos chaleureuses félicitations.

## Le 9 mai dernier, Cérémonie de la Flamme



Tous les ans, le 9 mai, la Fédération groupant les Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres est appelée à raviver la Flamme sur la Tombe du Soldat Inconnu.

Le 9 mai dernier nous étions nombreux à nous rendre à l'Arc de Triomphe.

Notre photo : ranimant la Flamme (de gauche à droite) : M. CZARNY, représentant notre Union, R. BERCOVICI, président des Engagés Volontaires Juifs de 1914-18, et RENDEL, de l'Association des Anciens Combattants Juifs.

## Le 16 juillet : Commémoration des rafles de 1942

Il y a 21 ans, 30.000 Juifs de Paris, hommes, femmes, enfants et vieillards étaient victimes des rafles odieuses organisées par les autorités d'occupation. Enfermés au Vélodrome d'Hiver, ils ne devaient le quitter que pour prendre la route

des chambres à gaz et des fours crématoires.

Cette date restera à jamais gravée dans la mémoire des rares rescapés et de la population parisienne qui fut témoin de cette tragédie.

Pour le 21<sup>e</sup> anniversaire, les

Juifs de Paris se réuniront devant le Monument Commémoratif le mardi 16 juillet 1963 à 18 h. 30, Bd de Grenelle.

Les Anciens Combattants Juifs seront nombreux à cette manifestation du souvenir derrière le drapeau de leur Union.



juin 1963 p.3

# PENSIONS ET ALLOCATIONS

(MONTANT ANNUEL CALCULÉ SUR LA BASE DU POINT D'INDICE A 6,01 Fr.)  
**Taux applicable à partir du 1<sup>er</sup> Avril 1963**

## PENSION PRINCIPALE (simple soldat) \*

Avec allocations aux grands invalides et Statut des grands mutilés

| Taux d'invalidité                              | Pension principale (indices) | Allocations aux grands invalides |                |                     |                | Statut des grands mutilés<br>★★★ | Total des indices | Montant total en NF. |
|------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------|---------------------|----------------|----------------------------------|-------------------|----------------------|
|                                                |                              | N° 1, 2, 3, 4 (indices)          | N° 5 (indices) | N° 5 b (indices) ★★ | N° 6 (indices) |                                  |                   |                      |
| 10 %                                           | 42                           | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 42                | 252,44               |
| 15 %                                           | 63                           | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 63                | 378,64               |
| 20 %                                           | 84                           | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 84                | 504,84               |
| 25 %                                           | 105                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 105               | 631,08               |
| 30 %                                           | 142                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 142               | 853,44               |
| 35 %                                           | 166                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 166               | 997,68               |
| 40 %                                           | 189                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 189               | 1.135,90             |
| 45 %                                           | 213                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 213               | 1.280,16             |
| 50 %                                           | 236                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 236               | 1.418,36             |
| 55 %                                           | 260                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 260               | 1.562,60             |
| 60 %                                           | 284                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 284               | 1.706,84             |
| 65 %                                           | 308                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 308               | 1.851,08             |
| 70 %                                           | 332                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 332               | 1.995,32             |
| 75 %                                           | 356                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 356               | 2.139,56             |
| 80 %                                           | 380                          | .....                            | .....          | .....               | .....          | .....                            | 380               | 2.283,80             |
| 85 %                                           | 356                          | 123                              | .....          | .....               | .....          | .....                            | 489               | 2.938,90             |
| 85 % avec statut                               | 361                          | 64                               | .....          | .....               | .....          | 200                              | 625               | 3.756,28             |
| 90 %                                           | 368                          | 154                              | .....          | .....               | .....          | .....                            | 522               | 3.137,24             |
| 90 % avec statut                               | 368                          | 77                               | .....          | .....               | .....          | 300                              | 745               | 4.477,48             |
| 95 %                                           | 370                          | 204                              | .....          | .....               | .....          | .....                            | 574               | 3.449,76             |
| 95 % avec statut                               | 370                          | 102                              | .....          | .....               | .....          | 400                              | 872               | 5.240,72             |
| 100 %                                          | 372                          | 256                              | .....          | .....               | .....          | .....                            | 628               | 3.774,28             |
| 100 % avec statut                              | 372                          | 128                              | .....          | .....               | .....          | 500                              | 1000              | 6.010,00             |
| 100 % + 1° (Art. 16)                           | 372 + 16                     | .....                            | 540            | .....               | .....          | 211                              | 1139              | 6.845,40             |
| 100 % + 2° »                                   | 372 + 32                     | .....                            | 540            | .....               | .....          | 233                              | 1177              | 7.073,80             |
| 100 % + 3° »                                   | 372 + 48                     | .....                            | 540            | .....               | .....          | 255                              | 1215              | 7.302,16             |
| 100 % + 4° »                                   | 372 + 64                     | .....                            | 540            | .....               | .....          | 277                              | 1253              | 7.530,56             |
| 100 % + 5° »                                   | 372 + 80                     | .....                            | 540            | .....               | .....          | 299                              | 1291              | 7.758,92             |
| 100 % + 6° »                                   | 372 + 96                     | .....                            | 540            | .....               | .....          | 321                              | 1329              | 7.987,32             |
| 100 % + 7° »                                   | 372 + 112                    | .....                            | 540            | .....               | .....          | 343                              | 1367              | 8.215,68             |
| 100 % + 8° »                                   | 372 + 128                    | .....                            | 540            | .....               | .....          | 365                              | 1405              | 8.444,08             |
| 100 % + 9° »                                   | 372 + 144                    | .....                            | 540            | .....               | .....          | 387                              | 1443              | 8.672,44             |
| 100 % + 10° »                                  | 372 + 160                    | .....                            | 540            | .....               | .....          | 409                              | 1481              | 8.900,84             |
| Par degré en plus                              | 16                           | .....                            | .....          | .....               | .....          | 22                               | 38                | 228,40               |
| 100 %                                          | 372 +                        | 93                               | .....          | 1373                | .....          | 351                              | 2189              | 13.155,90            |
| 100 % Article 16 (Suspension) + Article 18 ★★★ |                              |                                  |                |                     |                |                                  |                   |                      |
| 100 % + 1°                                     | 372 + 16 + 97                | .....                            | .....          | 1373                | 50             | 381                              | 2289              | 13.456,40            |
| 100 % + 2°                                     | 372 + 32 + 101               | .....                            | .....          | 1373                | 100            | 391                              | 2369              | 14.237,72            |
| 100 % + 3°                                     | 372 + 48 + 105               | .....                            | .....          | 1373                | 150            | 401                              | 2449              | 14.718,52            |
| 100 % + 4°                                     | 372 + 64 + 109               | .....                            | .....          | 1373                | 200            | 411                              | 2529              | 15.199,32            |
| 100 % + 5°                                     | 372 + 80 + 113               | .....                            | .....          | 1373                | 250            | 421                              | 2609              | 15.680,12            |
| 100 % + 6°                                     | 372 + 96 + 117               | .....                            | .....          | 1373                | 300            | 431                              | 2689              | 16.160,92            |
| 100 % + 7°                                     | 372 + 112 + 121              | .....                            | .....          | 1373                | 350            | 441                              | 2769              | 16.641,72            |
| 100 % + 8°                                     | 372 + 128 + 125              | .....                            | .....          | 1373                | 400            | 451                              | 2849              | 17.122,52            |
| 100 % + 9°                                     | 372 + 144 + 129              | .....                            | .....          | 1373                | 450            | 461                              | 2929              | 17.603,32            |
| 100 % + 10°                                    | 372 + 160 + 133              | .....                            | .....          | 1373                | 500            | 471                              | 3009              | 18.084,12            |
| Par degré en plus                              | 16 + 4                       | .....                            | .....          | .....               | 50             | 10                               | 80                | 480,80               |
| Article 16 + Double article 18                 |                              |                                  |                |                     |                |                                  |                   |                      |
| 100 % + 9°                                     | 372 + 144 + 516              | .....                            | .....          | 1373                | 1250           | 601,2                            | 4256,2            | 25.579,76            |
| 100 % + 10°                                    | 372 + 160 + 516              | .....                            | .....          | 1373                | 1250           | 601,2                            | 4288,2            | 25.772,08            |
| Par degré en plus                              | 32                           | .....                            | .....          | .....               | 50             | 10                               | 92                | 552,92               |

## MAJORATION pour ENFANTS

### INVALIDES de 10 à 80 %.

(non bénéficiaires des allocations familiales)

| Catégories       | Indices | N. F.  |
|------------------|---------|--------|
| invalides à 10 % | 5,3     | 31,88  |
| 15 %             | 7,9     | 47,48  |
| 20 %             | 10,5    | 63,12  |
| 25 %             | 13,2    | 79,36  |
| 30 %             | 17,3    | 107,00 |
| 35 %             | 20,8    | 125,00 |
| 40 %             | 23,7    | 142,44 |
| 45 %             | 26,7    | 160,48 |
| 50 %             | 29,5    | 177,32 |
| 55 %             | 32,5    | 195,32 |
| 60 %             | 35,5    | 213,36 |
| 65 %             | 38,5    | 231,40 |
| 70 %             | 41,5    | 249,44 |
| 75 %             | 44,5    | 267,44 |
| 80 %             | 47,5    | 285,48 |

### De Veuves et d'Invalides de plus de 80 %.

(non bénéficiaires des allocations familiales)

|                               |     |        |
|-------------------------------|-----|--------|
| invalides à 85 %              | 65  | 392,68 |
| 90 %                          | 77  | 462,80 |
| 95 %                          | 85  | 510,88 |
| 100 %                         | 92  | 552,92 |
| VEUVES :                      |     |        |
| Par enfant de moins de 18 ans | 92  | 552,92 |
| Par enfant infirme            | 160 | 961,60 |

## PENSION D'ASCENDANT

Plus de 65 ans ou infirmes et incurables de plus de 60 ans  
Taux plein .....  
Demi-taux (remariés) .....

| Indices                | Francs   |
|------------------------|----------|
| 210                    | 1.262,12 |
| 105                    | 631,08   |
| Sans condition d'âge : |          |
| Taux plein             | 200      |
| Demi-taux              | 100      |

## RETRAITE du Combattant

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Taux plein (indice 33) . . . . . | 198,36 |
| Taux non indexé . . . . .        | 35,00  |

### Nos peines

Nous présentons nos condoléances émues à notre camarade **Rechenstein**, membre du comité, depuis de longues années ainsi qu'à sa famille qui vient d'être cruellement frappée par la mort subite de leur frère, beau-frère et oncle.

Notre Comité exprime ses condoléances à Mme Failovic et à son fils douloureusement éprouvés par la perte de notre camarade

**M. FAILOVIC**  
membre actif et dévoué du Comité directeur depuis la création de notre Union.

Nous exprimons nos condoléances les plus émues à la famille qui vient d'être cruellement frappée par la mort tragique de notre camarade **I. CHACHMAN**

Nous adressons nos condoléances à la famille éprouvée par la mort de notre camarade **H. ARTEIN**

Nos condoléances émues à la famille douloureusement frappée par la mort de notre camarade **M. EINHORN**

A Varsovie, au cours de la cérémonie devant le Monument du Ghetto, le 19 avril dernier. Au premier plan, parmi les délégués de la Société Krasznik, on remarque à droite notre camarade **GURFIKEL**, membre du Comité de la section de Saint-Quentin.

Notre Comité exprime ses condoléances les plus sincères à la famille éprouvée par la mort de notre camarade **S. ZILBERMAN**

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille cruellement frappée par la mort de notre camarade **M. LATOWICKI**

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille qui vient d'être endeuillée par la mort subite de notre camarade **M. GOLDBERGER**



## NOËL KOUZO

vous présente ses musiques

**TYPIQUE - JAZZ - TZIGANE et FOLKLORE**

pour vos

**Soirées - Mariages - Communions et Galas**

184, Rue Legendre - Paris-17°

Tél. : MAR 04-07

### NOTRE EXCURSION EN ISRAËL

Près de 40 personnes se sont inscrites pour le voyage que nous organisons cet été en Israël

Le premier groupe s'embarquera sur le bateau « Jérusalem » le 23 juillet et le second sur le S/S Hertzl le 2 août.

Nous souhaitons à nos amis un bon voyage et d'agréables vacances.

**POUR VOS NOCES, BANQUETS SOCIÉTÉS, GALAS, UN SEUL ET UNIQUE ORCHESTRE FOLKLORIQUE ET MODERNE DE JAZZ**

### ELIESER GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté

**CHANTE, JOUE DIRIGE SON ORCHESTRE,**

**PREND DES ENGAGEMENTS POUR LA FRANCE,**

**PEUT FOURNIR DES SALONS ET TRAITEURS**

68, Rue du Fg-St-Martin

Téléphone : COM. 41-60 (de 11 heures à midi)

Prix spéciaux pour Anc. Combattants et Déportés.



# L'émouvante Cérémonie du Souvenir

## LES ALLOCUTIONS

(suite de la page 1)

saurions retrouver la pensée et l'exemple des morts.

Les survivants, rassemblés aujourd'hui dans une atmosphère d'amitié et de recueillement, ont voulu, d'abord, se retrouver avec tous les Français fidèles, pour commémorer, avec reconnaissance, ceux qui sont morts pour que les autres soient sauvés.

L'union des survivants doit être cimentée par le souvenir des héros et des martyrs dont le sang aura payé la résurrection de la France.

Saluons la mémoire de ceux qui ont consenti au suprême sacrifice pour la défense de notre pays et de nos libertés.

### A. BRASLAVSKI

Le président de l'UGEVRÉ. A. Braslavski, vient associer l'Union qui groupe les associations de Combattants et Résistants d'origine étrangère à l'hommage rendu aux combattants juifs morts pour la France.

### PIERRE PRADALET AU NOM DE L'A.N.A.C.R.

Le compte a été fait de ceux, de ces premiers Résistants qui sont tombés, parmi eux les Juifs avaient leur contribution importante, ils sont dans les cimetières et dans la cendre, confondus avec les victimes de la pire société qui voulait planter son drapeau à croix gammée à Paris, à Londres et à Moscou.

Si l'envahisseur a été arrêté, si son militarisme a été brisé, nous savons à quel prix cela a monté.

Aussi, nous nous devons d'être vigilant maintenant à toute renaissance d'un danger identique à celui que nous avons connu. Autour de l'ancien Führer, des Généraux, des Ministres, des Juges, des Banquiers ont participé à la guerre contre la démocratie, la liberté et la culture, par leur comportement ils ont la responsabilité des pires crimes contemporains. ceux provoqués par le racisme.

C'est parce que nous ne voulons plus connaître de Ghetto de Varsovie, ni l'Auschwitz, ni d'Oradour, que nous ne devons pas relâcher nos mises en garde.

Mais les Anciens Résistants pensent que leur combat allait dans le sens de la réalisation d'une société sans

guerre et sans bombe atomique.

Voilà pourquoi, en portant un dernier salut à nos camarades disparus, nous exprimons l'espoir que les survivants sauront construire un monde de prospérité de bonheur et de Paix pour toute notre Humanité.

### ISI BLUM

Après avoir rappelé le sacrifice consenti par les Juifs d'origine étrangère qui se mirent spontanément au service de la France dès septembre 1939 et indiqué les raisons qui les incitèrent à aller se battre contre le nazisme, Isi Blum évoque le comportement héroïque des Juifs dans les rangs de toutes les armées alliées, dans les rangs des partisans des divers pays de l'Europe et le soulèvement légendaire du Ghetto de Varsovie.

Notre Secrétaire général associe à l'hommage de nos héros la mémoire de tous ceux qui sont morts en combattant pour la liberté ainsi que les millions d'innocents martyrs de la barbarie nazie.

Il parle de nouveaux dangers, de la recrudescence de l'antisémitisme et du péril atomique et après avoir souligné la participation du monde combattant dans la lutte pour le désarmement et pour la sauvegarde de la paix, l'orateur cite un passage de l'encyclique « Pacem in terris » du Pape Jean XXIII, unani-

mement regretté, lançait un avertissement solennel à l'humanité et conseillant, face aux dangers qui guettent notre planète la sagesse, l'entente entre les hommes sans distinction de race, de confession ou d'idéologie.

Et Isi Blum conclue en ces termes :

« Nous qui avons connu l'étoile jaune, les camps de Drancy, de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, des rafles 1942, les chambres à gaz et comme celle du 16 juillet les fours crématoires, nous qui savons par la tragique expérience que le climat de préparation à la guerre est propice à l'excitation à la haine raciale, à la xénophobie, à l'antisémitisme.

« Nous avons, nous, des raisons particulières à nous soucier du problème de la paix.

« C'est pourquoi en nous rangeant résolument aujourd'hui parmi ceux qui luttent pour la noble cause de la paix, nous restons fidèles aux

# Merci !... Merci !...

## Grâce à votre contribution nous aurons la Maison de Repos

Le courrier nous apporte tous les jours des lettres de remerciements et des dons à titre de reconnaissance pour le travail effectué par nos services dans la défense des intérêts de nos camarades.

Nous publions ici, la liste de dons versés par nos camarades depuis la parution du dernier numéro de Notre Volonté, ainsi que trois de ces lettres.

Ces témoignages de sympa-

idéaux pour lesquels sont morts tous nos héros.

« C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à leur mémoire.

« Gloire aux combattants juifs morts pour la France et pour l'honneur du peuple juifs !

« Honneur et gloire à tous les combattants, à tous les héros et martyrs, à toutes les victimes de la barbarie nazie qui ont versé leur sang pour notre liberté à tous ! »

thie constituent un stimulant pour tous nos militants qui se dévouent depuis de longues années à la cause des anciens combattants juifs et des victimes du nazisme. En leur nom, au nom de l'organisation, merci à vous tous !

|                   |     |
|-------------------|-----|
| ARONOV            | 150 |
| ARON              | 200 |
| ANIMER            | 500 |
| BIR               | 100 |
| BANKHALTER        | 100 |
| BOKSENBAUM        | 250 |
| BUTMAN            | 150 |
| BULVAR            | 100 |
| CORNILLAT         | 250 |
| CYBULSKI          | 200 |
| DIAMENT           | 100 |
| EISENBERG         | 100 |
| FISZMAN           | 100 |
| FLAKSER           | 60  |
| FOUKS Léon        | 100 |
| FREIREICH         | 250 |
| GABA              | 200 |
| GUT Léon          | 300 |
| HUFNAGEL          | 100 |
| IRITZ             | 200 |
| JAVORSKI          | 100 |
| Mme Vve KANDELMAN | 200 |
| LENCZNER          | 100 |
| MOTULSKI          | 100 |
| RADZYNER          | 250 |
| RABINOVICI        | 100 |
| ROGOZINSKI        | 200 |
| RUBINSTEIN Michel | 100 |
| SERNE             | 100 |
| SIEPMAN           | 100 |
| SLOMOVITS         | 100 |
| STAINBER          | 100 |
| SZASNAK Charles   | 150 |
| SZPERMAN          | 200 |
| TAKLENDER         | 200 |
| USZEROWICZ        | 100 |
| WEINBERGER        | 200 |
| WELGRYN           | 100 |
| WEXNER            | 500 |
| ZILBERTIN         | 100 |

\*\*\*

Messieurs et  
Chers camarades,

Il y a quatre semaines environ, vous avez bien voulu me remettre la notification de l'administration allemande, aux termes de laquelle une indemnité de DM 6.150 allait m'être allouée.

La banque française vient de m'informer qu'en contre-valeur de la somme de DM 5.377, et déduction faite des frais, commissions et taxe, une somme nette de F. 6.571,23 me sera versée.

Sans même attendre la réception de ces fonds, je vous adresse, en un chèque barré, le montant de F. 500, en vous exprimant mes bien sincères remerciements des démarches, couronnées de succès, que vous aviez entreprises en ma faveur. Vous utiliserez cette somme comme bon vous semblera.

Dans l'espoir que tous les camarades intéressés obtiendront gain de cause, bien qu'aucune somme, aussi forte qu'elle puisse être, ne saurait effacer les épreuves subies, je vous prie de croire, Messieurs et Chers Camarades, à mes sentiments confraternels les meilleurs.

M. Wexner,  
membre n° 5.531.

P.J. : 1 chèque barré.

\*\*\*

Je vous remercie vivement de toute la peine que vous avez prise. Je joins un chèque de 250 F. pour vos œuvres.

M. Cornillat,  
La Ciotat (B.-d.-R.)

\*\*\*

Bien chers camarades,  
Je vous remercie d'avoir pensé à la Creuse... J'ai bien reçu les 5 carnets et vous adresse cent francs.

Bien sûr que je suis au courant de votre magnifique projet et c'est pourquoi je vous adresse mes vœux de bonne réalisation de cette belle œuvre.

En vous souhaitant à tous santé et longue vie, je vous donne une cordiale poignée de mains.

S. Melik,  
Aubusson (Creuse)



Une partie de la foule au moment où les délégations déposent les couronnes devant le Monument

## LA TRIBUNE

Nous avons noté la présence à la tribune, le 9 juin, à Bagneux, de :

MM. Lucien BEL, représentant le Ministre des Anciens Combattants ; le Commandant MARIE, représentant la Ire Région Militaire ; le Colonel HAR-EVEN, attaché militaire de l'ambassade d'Israël à Paris ; DARTIGUES, représentant l'U.F.A.C. nationale et l'Union départementale de la Seine ; Pierre PRADALET, représentant l'A.N.A.C.R. ; Gaston KAHN, représentant le C.R.I.F. et le Consistoire central ; Ch. PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. ; FANSTEN, président de l'Amicale des Déportés Juifs ; R. BERCOVICI, président des Engagés Volontaires Juifs de 1914-18 ; BOUTBOUL, représentant le Consistoire israélite de Paris ; A. POZNANSKI, du Cercle Bernard-Lazare ; GITTNER, président, et ROTHBERG, porte-drapeau de notre section lyonnaise ; A. GLOVICZOVER, président de notre section de Saint-Quentin ; ROSENBERG, président de notre section de Nancy ; L. GORDON et DUDKEWICZ, de l'Union des Sociétés juives de France ; MENDELSON et WLOZOWSKI, de l'U.J.R.E. ; P. GERSTNER, du 12<sup>e</sup> R.E.I. ; ZYGAS, du 23<sup>e</sup> R.M.V.E. ; CUDEK, de la Soc. Varsovie ; WAJSBERT, président de la Soc. Siedlice ; A. BRASLAVSKI, président de l'U.G.E.V.R.E., etc.

Nous avons également noté la présence de représentants de l'Organisation des Garibaldiens, d'Anciens Combattants Hellènes, des 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> R.M.V.E., ainsi que des délégations des P.G. avec drapeaux et gerbes de nombreux arrondissements de Paris et de la banlieue parisienne. L'Amicale des Anciens P.G. de la « Baraque 4 » était également représentée.

## NOUS ÉTIIONS...

... à Pithiviers  
et à  
Beaune-la-Rolande

Comme tous les ans, répondant à l'invitation de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs, nous étions présents avec notre drapeau au pèlerinage traditionnel à Pithiviers et Beaune-la-Rolande le 19 mai dernier.

Cette année la manifestation a revêtu un éclat particulier, car sur les lieux même ou furent créés les premiers camps d'internement une rue a été inaugurée portant le nom « La Rue des Déportés ».

Notre délégation été composée par nos camarades Appel, Klajder, Garbarz et Sztabowicz.

...avec  
les Garibaldiens  
à La Courneuve

Le dimanche 16 juin une rue au nom de Garibaldi a été inaugurée à La Courneuve (Seine). Invitée par les Anciens Combattants italiens, notre Union s'était fait représenter à cette cérémonie par nos camarades B. Pons, M. Klajdzer et L. Salamon.

Imp. Abécé,

21, rue Juliette-Dodu - Paris-10<sup>e</sup>

Le Directeur : I. CLEITMAN



# La rencontre des S.S. à Hameln doit être interdite

# Spécialiste de la "Solution finale de la Question Juive" KUTSCHER doit quitter la France

L'organisation des S.S. a été déclarée association de criminels de guerre par le Tribunal international de Nuremberg. Les accords de Potsdam, approuvés par la France, décidaient de « détruire le parti national-socialiste et toute organisation affiliée ou contrôlée par lui, dissoudre toutes les institutions nazies, s'assurer qu'elles ne renaîtront sous aucune forme et entraver toute activité ou propagande nazie ou militariste ».

Dix-huit ans à peine après le massacre sans précédent dans l'histoire humaine, les anciens S.S. relèvent la tête et paradent comme si de rien n'était.

Pourquoi se généraient-ils ? Ne sont-ils pas organisés et reconnus même d'utilité publique ? Ils ne se gênent nullement d'exprimer publiquement leur regrets du régime hitlérien et leurs aspirations à la revanche.

Ils ont rétabli les contacts avec les anciens Volontaires S.S. hollandais, lettons, estoniens, cosaques, caucasiens, flamands, ukrainiens, français, wallons, norvégiens, danois, suisses et suédois, sans parler de quelques Turcs et Azerbaïdjanais. C'est donc une véritable Internationale de criminels de guerre qui s'est constituée.

Les voici donc qui annoncent une rencontre internationale à Hameln, en Allemagne Occidentale pour les 21 et 22 septembre prochain.

Le rassemblement prévu à Hameln n'est pas le premier. Chaque année des rencontres de S.S. ont lieu en Allemagne occidentale. Chacune de ces rencontres jalonne la reconstitution de l'activité néonazie. Déjà en 1952, se réunissaient à Verden, environ 4 000 anciens membres des Waffen S.S. appartenant à diverses unités. Tandis que les organisateurs tentèrent de camoufler cette rencontre en rassemblement pour la « recherche », l'ex-général Ramcke ne prit pas cette peine : « Les vrais criminels de guerre, ce sont les Alliés occidentaux, dit-il, la liste noire où se trouvent les S.S., celles des organisations criminelles, sera bientôt une liste d'honneur. »

Lors d'une rencontre similaire, en 1955, un autre ex-général, un certain Röder, revendiqua à Hambourg la réintroduction de la peine de mort contre les résistants antifascistes.

A Hameln, en 1959, le général de panzers Kurt Meyer, déclarait ouvertement : « Notre action fut bienfaisante et utile. Nous devons reconquérir notre place au soleil. »

On avait donné l'assurance à cette époque qu'une telle rencontre ne se renouvellerait plus.

Et pourtant en juin 1960, il y eut un rassemblement de 1 300 anciens S.S. à Windsheim en Bavière, avec des participants étrangers venus de Suisse, d'Autriche, de Finlande, de Suède, de France et du Haut-Adige. Y participait l'ex-général S.S. Sepp Dietrich, ancien commandant de la « Leibstandarte Adolf Hitler ». Et l'ancien commandant de la 6<sup>e</sup> Division S.S. de montagne, le colonel Schreiber déclara en parlant des buts des organisations S.S. reconstituées :

« Notre but, c'est de redonner aux notions de liberté, d'honneur et de patrie les mêmes valeurs qu'elles avaient naguère... ». Et pour bien se faire comprendre les S.S. réunis entonnèrent divers chants nazis comme par exemple : « Nous sommes la Garde noire qui aime Adolf Hitler... » et « Si tous deviennent parjures, nous resterons fideles... »

Depuis, les anciens S.S. ont redoublé d'activité. Ils ont

réorganisé leurs liaisons internationales sous la direction du général Lammerding, le bourreau d'Oradour et de Tulle, et, grâce au fameux S.S. Skorzeny « libérateur de Mussolini » et de Degrelle, le nazi belge qui tous deux résident en Espagne d'où ils dirigent le mouvement néofasciste international. Ce mouvement a des ramifications dans beaucoup de pays européens et sud-américains grâce aux anciens Waffen S.S. qui se trouvent partout organisés dans des mouvements d'inspiration néofasciste, formant ainsi une véritable Internationale néofasciste qui conspire contre la paix et contre la liberté des peuples.

Les anciens S.S. battent le rappel de tous leurs alliés en vue de la rencontre de Hameln au mois de septembre où ils veulent réhabiliter les S.S., le régime nazi et leurs crimes communs.

Les anciens combattants juifs approuvent de tout cœur notre Union qui participe à la campagne de protestation contre ce scandale. Ils réclament avec tous les anciens combattants, avec tous les patriotes l'interdiction de la rencontre néonazie de septembre prochain.

Drapeau en tête notre délégation à Treblinka lors du pèlerinage en Pologne.



## Du 2 au 6 septembre à Prague 3<sup>e</sup> Congrès International sur l'Histoire de la Résistance en Europe

Le III<sup>e</sup> Congrès International sur l'Histoire de la Résistance en Europe se tiendra à Prague de 2 au 6 septembre 1963, et aura pour thème : « Le régime de l'occupation de l'Europe par les nazis ; formes, méthodes et développement ».

Etant donné l'ampleur du sujet trois commissions sont prévues qui examineront les différents aspects du problème, à savoir :

1) Commission d'histoire politique :

Cette commission s'occupera des : statuts juridiques, régimes politiques, administration, propagande et questions culturelles, germanisation.

2) Commission d'histoire économique :

Cette commission examinera les questions telles que : exploitation, pillages et destructions, régimes financiers, problèmes

de la main-d'œuvre, statistiques.

3) Commission d'histoire de la terreur nazie :

Cette commission s'occupera des questions telles que : organismes de répression, camps de concentration, génocide, représailles et crimes de guerre.

Il n'est pas fixé de délai pour les inscriptions au Congrès qui est ouvert à toutes les Institutions scientifiques et aux historiens qui s'occupent de l'histoire de la Résistance en Europe pendant la deuxième guerre mondiale.

Les organisateurs ont fixé la date du 31 mars 1963 comme dernier délai pour l'envoi des manuscrits des rapports qui doivent être de 25 à 30 pages au maximum.

Les inscriptions, les rapports ainsi que toute demande de renseignements doivent être

adressés au Secrétariat du Comité d'organisation du III<sup>e</sup> Congrès International sur l'Histoire de la Résistance en Europe : Praha-Hrad. Historicky ústav. Cs Akademie Ved.

Ce Congrès est la continuation de celui qui s'est tenu à Milan en avril 1961 : il est organisé par le « Comité de Liaison internationale entre historiens de la Résistance Européenne », en collaboration avec les Institutions scientifiques de Tchécoslovaquie.

Le Comité préparatoire est composé comme suit :

Sénateur Ferruccio PARRI, ancien Premier ministre de la République Italienne, Président de l'Institut d'Histoire de la Résistance en Italie.

Professeur Henri MICHEL, Secrétaire général de l'Institut d'Histoire de la deuxième guerre mondiale, Paris.

M. LOVINFOSS, Vice-Prési-

dent du Comité d'Histoire des deux guerres mondiales en Belges.

Général Pr. E. A. BOLTIN, Directeur adjoint de l'Institut du Marxisme-Léninisme, auprès du Comité Central du Parti Communiste de l'U.R.S.S.

Général Pr. Stanislaw OKEC-KI, Directeur adjoint de l'Institut d'Histoire du Parti ouvrier unifié en Pologne.

Professeur B. LASTOVICKA, Président du Comité tchécoslovaque d'Histoire de la Résistance.

Professeur A. SNEJDAREK, Directeur de la Section d'Histoire contemporaine de l'Institut de l'Académie tchécoslovaque des Sciences, secrétaire du Comité préparatoire.

Les langues officielles du Congrès sont : le français, le russe, l'anglais, l'allemand et le tchèque.

teurs de la guerre... Ils ont poussé les peuples à la guerre parce qu'ils y ont intérêt... Les Juifs sont le malheur de tous les peuples... Une victoire juive serait la fin de toute civilisation (ex : Union Soviétique)... Si l'Allemagne lutte contre les Juifs, elle de le fait pas pour elle seulement, mais pour toute la culture européenne... Le Juif s'est creusé sa propre tombe avec cette guerre ».

Contre ce scandale notre Union a décidé de réagir comme l'ont fait d'ailleurs de nombreuses organisations juives et non juives

Nous avons demandé à M. Sainteny, ministre des Anciens Combattants, d'user de toute son autorité afin que Kutscher quitte la France.

Dans la lettre au ministre notre Union dit notamment :

« Notre demande n'est pas guidée par un sentiment de vengeance, croyez le bien, M. le Ministre, mais elle traduit les profondes aspirations de tous ceux qui ont souffert de la barbarie nazie et qui ne veulent plus que de telles horreurs puissent se reproduire ».

De nombreux journaux ont parlé de notre protestation.

Nous avons demandé, en outre, à la Fédération, qui groupe toutes les associations juives d'Anciens Combattants, ainsi qu'au C.R.I.F. de se réunir d'urgence en vue d'examiner cette affaire.

Il est intolérable que ce personnage, puisse continuer à vivre en France.

## Nos vœux

Nous adressons nos vœux les plus cordiaux de prompt retablissement à notre camarade

MAIER

membre dévoué du comité directeur.

\*\*

Nous félicitons chaleureusement notre camarade et Mme SZTABOWICZ à l'occasion du mariage de leur fille Thérèse avec M. Roger LEVINE et leurs adressons les meilleurs vœux de bonheur.

\*

Meilleurs vœux de bonheur à Mme Simon VILCOSQUI et à M. et Mme J. RETMAN à l'occasion du mariage de leurs enfants Claudie et Marcel.

\*\*

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade

A. KREMSKI

à l'occasion de la naissance de son petit-fils

Pierre-Jaroslav



# אונגער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע פראנץ-קעמפער

## ניין, דער קאנגרעס פון די ס"ס טאר ניט פארקומען

מאציעס און דעם פארמערלע פארבאט זיי צוריק צו לעגאלאזירן. די מערב-דייטשע פירער, וועלכע האבן זיך דעמלט אנגאזשירט צו רע-ספעקטירן די דאזיקע באשלוסן, לאכן זיך אבער שוין אויס פון זיי.

וואס שייך דעם ציל פון ברוינעם אינטערנאציאנאל איז ער אויך שוין מער נישט מאסקירט. ער איז קלאר: רע-האביליטירן די ס"ס און גלאריפֿירן זיין דעם היטלער'ישן קריג. די טע-טיקייט צילט צו פאטש אין פנים, דייטשלאנד דעם מיליטאריסטישן און נעא-נאציזשן גייסט, כדי ארויסצורופן נייטע וואונדערס.

דער דאזיקער ברוינער אינטערנא-ציאנאל פון פארברעכנס און מארדן איז א געפאר פארן שלום. דאס אפי-האלטן א קאנגרעס פון די ס"ס פון גאנץ אייראפע איז א פאטש אין פנים, די לעבנעגליכע קרבנות פון גא-ציון. דאס איז א שוידערלעכע פאר-שוועכונג פון די 6 מיליאן דורך זיי צום טויט פארפייניקטע יידן.

דער באשלוס פון אונדזער פאר-באנד אנטזשוליסן זיין שטייט אין די פראטעסטן פון דער רעזיסטאנס, פון אלע געוועזענע קאמבאטאנטן-ארגא-ניזאציעס און קרבנות פון נאציזם, דריקט אויס נישט בלויז די מיינונג פון זיינע מיטגלידער, נאר אויך די אספיראציעס פון דעם ווייט גרעסטן טייל פון די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער, וועלכע ווילן מער נישט אז זיי און זייערע קינדער זאלן זיין אין אייביקער שרעק, וואס די ס"ס שטעלן מיט זיך פאר פאר זייער עקזיסטענץ און פארן שלום.

די געוועזענע יידישע קאמבא-טאנטן רופן אויס צוזאמען מיט אלע נאצי-קרבנות און פאטריאטן: נין! דער קאנגרעס טאר ניט פארן קומען!

דער קאנגרעס וועט נישט פארקו-מען, אויב אלע געוועזענע קאמבא-טאנטן, ווידערשטענדלעך און פאטרי-אטן וועלן אויפהייבן זייער מעכטיקן פראטעסט.

מ. שוויטער

## באלערנדיקער פראטאקאל

## פון א זיצונג פון סאציאלער קאמיסיע

אויך באשלאסן אוועקצושרייבן צו זיין טעכטערל קיין טולוז וועגן אן א-רויסגעשיקטע פעקל. דער ח' ווייזנאמן וועט באזוכן אונ-דזער קראנקן ח' מ. וואס איז אריין אין שפיטאל. (האטעל דיע)

אזוי ווי עס איז צוריקגעקומען א טאמבאלא-קאנגרעס פון אונדזערס א מיטגליד, וואס וווינט איסער פאריז מיט א ברייטל אין וועלכן ער בא-מערקט אז ער קען זיך דאס יאר ניט באטייליקן אין דער אקציע ווייל ער האט קום אדורכצולעבן, ווערט דער ח' טשאדן, באאויפטראגט צו באזוכן דעם מיטגליד און זיך באקענען מיט זיין לאגע.

עס ווערט אויך באשלאסן ארויס-צושיקן 10 טויזנט פראנק פאר דער אלמנה פ. א.

אויף דער ביטע פון אונדזער גארד-אפריקאנער מיטגליד ח' ז. ווערט בא-שלאסן צו קויפן 3 פאר שייך פאר זיין גע קינדער. דער ח. שטאבאוויטש דארף זיך דערמיט פארנעמען.

א פעקל מעדיקאמענטן פאר א חבר געוועזענער קאמבאטאנט אין ווארשע, וועלכער האט זיך וועגן דעם געוואנדן צו אונדזער פעלערנאזש-דעלעגא-ציע.

צווישן אנדערע ווערט אויך בא-שלאסן, אז אין צייט פון וואקאנס דארף די סאציאלע הילף ווערן פאר-געזעצט.

ג. שוויץ

מענדיקן 21טן און 22טן סעפטעמ-בער, וועט אין האמעלן, אין דער גא-ענט פון בערגען-בעלזש, פארקומען דער קאנגרעס פון די ס"ס-פרייווילי-קע פון גאנץ אייראפע.

ווי באוויסט, איז שוין האמעלן, נאך מיט 30 יאר צוריק, גלייך ווי היטלער איז געקומען צו דער מאכט, באשטימט געווארן אלס יערלעכער ראנדעווי פון אלע ס"ס. זינט 1950, איז די דאזיקע טראדיציע צוריק אריין אין קראפט. אמת, צוערשט זיינען די צונויפזאמ-לונגען געווען אונטערן פרעטעקסט צו זוכן זייערע פארלוירן-געגאנגענע גענאסן. דאן האט נאך זייער ארגאני-זאציע בלויז געהייסן הייז'ג (ארגא-ניזאציע פון קעגנזייטיקער שטיצע). אין 1959 האבן אבער שוין די 16000 פארזאמלטע ס"ס-באנדיטן אין האמעלן פארואנדלט די ארגאניזאציע אין א פעדעראציע פון געוועזענע וואפן-ס"ס. אויסוויילנדיק דערביי דעם אנווענדליכן תליון פון אראדור, דעם גענעראל לאמערדינג, אלס "פארזאמ-ל-ווארטלעך פאר די אינטערנאציאנאלע באציאונגען".

דער פארבאנד פון די געוועזענע וואפן ס"ס, גרופירט היינט אלע געווי-ס"ס אסאציאציעס, דערנענטער די פאנצער-ס"ס דיוויזיע, "דאס רייך" (די פארראנטווארטלעכע פאר דער שוידערלעכער שחיטה אין אראדור), די דיוויזיע, "שארל-מאן", וואס איז געווען צוזאמענגעשטעלט אין גרעסטן טייל פון די פרייוויליקע פראנצויזן און פון אלע לעבנעגליכע מער-דער פון אונדזער פאלק.

דער פארבאנד איז אפילו אנערקענט געווארן אלס "איטילע פובליק", ארגאניזאציע אין פיל מערב-דייטשע שטאטן.

אט אזוי איז לאנגזאם אבער זיכער אויפגעשטעלט געווארן, דער ברוינער אינטערנאציאנאל, דאס איז געמאכט געווארן טראץ דעם, וואס דאס איז אין ווידערשפירן צו די אפמאכן פון די אליאירטע פעלקער, וועלכע האבן בפירוש פארגעזען די אויפגעזונג פון אלע ס"ס און מיליטאריסטישע פאר-

א אפרוהיוו, שיקן פעקלעך, בריוו, אא"וו. די אויסצוגן פון בריוו וואס מיר פארעפנטלעכן דא, געשיקט צו דער סאציאלער קאמיסיע פון חברים, וואס געפינען זיך אין אפרוהיוויר זיינען דערויף דער בעסטער באווייז. מען דארף אבער ניט מיינען, אז נאר צו דעם באגרענעצט זיך אונדזער הילפס-ארבעט. כדי צו געבן כאטש אין א קליינער מאס אן אפשפילונג פון אונדזער פילויטיקער טעטיקייט געבן מיר דא איבער אויסצוגן פון פראטאקאל פון דער זיצונג פון דער סאציאלער קאמיסיע, פארגעקו-מען דעם 14טן יוני 1963.

ח. שולץ גיט איבער וועגן זיין בא-זוך ביים קראנקן חבר ז. אין שפיטאל קאשען און אים איבערגעגעבן א פע-קל. געשיקט א פעקל דעם ח. מ. ק. אין אפרוהיוויר פון עוועקמאן, געשיקט א בריוו און א פעקל, דעם ח. פ"ס אויפן קאט ד'איר.

דער ח. שולץ טיילט מיט, אז די צוויי קינדער פון קראנק ח. ג'ד, ווערן דורך אונז ארויסגעשיקט אויף צוויי מאנאט אין דער קאלאניע פון דער צענטראלער קינדער-קאמיסיע אין טארנאס.

פרוי ליליעשטיין גיט איבער וועגן אירע באזוכן אין שפיטאל קרעטוי ביים קראנקן בן. עס ווערט בא-שטימט זיך צו פארשטענדיקן מיט אן אדוואקאט וועגן א אויטא-פארפאל, וואס דער ח. בן האט געהאט איידער ער איז אריין אין שפיטאל. עס ווערט

אייער ק:

מיט גרויס דערשטוינונג און פיל עגמת-נפש, האבן די עפנטלעכקייט און גאר באזונדערס די געוועזענע קאמבאטאנטן און ווידערשטנדלעך ארייפגענומען די ידיעה, אז דעם קו-

## פיל בערזענלעכקייטן און פארשטייער פון ארגאניזאציעס זיך באטייליקט אין אונזער אנדענק-צערעמאניע

נאשעלסק, ראדאס, ברעסט-ליטאוסק, וואלאמין, קראשניק, נאוואראדאמסק, "רענסאנס זשיוו", וואלאזלאוועק, גראיעק, פראגא.

עס האבן זיך באטייליקט פאלג-דיקע קאמבאטאנטן-סעקציעס פון דער פראווינץ: ליאן מיטן פרעזידענט גיטלער און פאנצער-טרעגער ראט-בערג, סעקאנטען — מיטן פרעזי-דענט גלאוויטשאוו און נאכמיטן מיטן פרעזידענט ראזענבערג.

עס זיינען אויך געווען פארטרעטן 25 קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס מיט זייערע פענער, צווישן וועלכע פיל פון די פארייער ארגאניזאציעס און פון די פארשטעט.

## טאמבאל

### זע ליסטע

### פון די געווינער

### אויף 1טער זייט

### אין פראנצייזיש

עס איז שוין איצט באקאנט אלע מיטגלידער וועגן דער אויפמערקזאמ-קייט, וואס מיר ווידמען אונדזערע קראנקע חברים. צי דאס זאל זיין דורך באזוכן אין שפיטאל, ארויסשיקן אין

## אויסצוגן פון בריוו

יעדע מתנה באונדזער, האב איך מיט א מאל דערפילט ווי איך בין צוזאמען מיט אייך אלעמען. צווישן אייך אלע-מען. כ"האב, טייערע חברים, באזונ-דער אפגעשאצט וואס אזא אויסדרוק די יעניקע פון אונדזערע חברים, וואס פון אויפמערקזאמקייט באטייט פאר זענען פיל איינזאמען ווי איך און פאר וועמען די מאטעריעלע און מא-ראלישע סאלידאריטעט פון אונדזער ארגאניזאציע איז אפט אפשר דער איינציגער לעבעדיקער, חברישער, ברידערלעכער קאנטאקט זייערער מיט דער ארומיקער וועלט.

כ"האב דאס אויך פריער געוויסט אבער יעצט פיל איך עס.

כ"באדויער באמת וואס איך די לעצטע יארן האב איך אזוי ווייניק בייגעשטייערט צו דעם נוצלעכן ווערק פון אונדזער ארגאניזאציע.

כ"גריס הארציק יעדן איינעם פון אייך באזונדער.

אייער ק:

## א דערמוטיקנדיקער רעזולטאט גאראנטירט פאר נייע דערגרייכונגען

דעם 26טן יוני איז פארגעקומען, אין זאל אנטרעפא, א פילם-אונט בעת וועלכן עס איז אדורכגעפירט געווארן די ציאונג פון אונדזער יער-לעכער טאמבאלא.

עס איז היינט נאך צו פרי צו קע-נען מאכן א סך הכל פון רעזולטאט פון דער דאזיקער קאמפאניע, ווייל בעת די צייטונג דערשיינט זענען נאך אלע קארנעטן נישט געווארן אפגע-רעכנט. אבער מיט פרייד קענען מיר פעסטשטעלן אז מיר האבן ווייט אי-בערגעשטיגן די פאראיריקע ציפערן פון 2 מיליאן 300 טויזנט פרי, וועלכע זענען שוין אויך געווען א רעקארד, לגבי די פריערדיקע יארן.

די וואס שטייען ביים רודער פון דער ארגאניזאציע, וואס גיבן אוועק אזוי פיל צייט און מיט לטובת דעם פארבאנד זענען דערמוטיקט מיט די זשעסטן פון סימפאטיע מצד דער ברייטער מיטגלידערשאפט. די צו-געבונדנקייט פון די מיטגלידער, די אנטשלאסנקייט פון די טוער איז א גארנאטיע פאר אלץ מער נייע דער-גרייכונגען לטובת די געוויינלעכע קאמבאטאנטן און מלחמה-קרבות.

## פיל בערזענלעכקייטן און פארשטייער פון ארגאניזאציעס זיך באטייליקט אין אונזער אנדענק-צערעמאניע

איר וועט, אין פראנצויזיש, לייער נען אין היינטיקן נומער א געווינען באריכט וועגן דער גראנדיזער און ווירדיקער אנדענק-צערעמאניע, וואס איז פארגעקומען דעם 9טן יוני אין באניע אין דער אנוועזנהייט פון פיל הונדערטער געוויינלעכע פראנט-קעמפער און פאמיליעס פון די גע-פאלענע.

מיר ברענגען ווייטער א ליסטע פון פערזענלעכקייטן, וועלכע מיר האבן באמערקט אויף דער צערעמאניע אין מיר אנטשולדיקן זיך פון פאראויס פאר די וועלכע זענען נישט פאראיי-כנט געווארן.

אויסער די אפיציעלע פערזענלעכ-קייטן ווי דער פארשטייער פון קאמ-באטאנטן-מיניסטער, פון דעם ערשטן מיליטע-קרייז, וואס דער ישראל-אמ-באטאנט האבן זיך אויף דער טריב-נע פון דער צערעמאניע אין באניע, דעם לעצטן זונטיק געפונען:

דארטיג, פריער פון "אופאק" גאסטאן קאן, אין נאמען פון "קריה" און פון דער צענטראלער קאנסיסטא-רע, ווילנער, פרעזידענט פון דער פארטירטן-פארבאנד; ש פאלאנט, גענעראל-סעקרעטאר פון מראפ; פראדאלע, ביורא-מיטגליד פון פאר-באנד פון דער פראנצויזישער רעזיס-טאנס; ל. גארדאן און דודקעוויטש פון פארבאנד פון די יידישע געזעל-שאפטן; א. פאזנאנסקי, פון צערקל בערגאר לאזאר, מענטעלאן און וואלשטאטוסקי, פארשטייער פון דער "אוינאן" בראסלאווסקי, פרעזי-דענט פון "אויזשעווי", בערקאוויטש, פרעזיד. פון די פרייוויליקע פון דער ערשטער וועלט-מלחמה; בוטבול, פאר-ריזער קאנסיסטאריע, מאפיו, פון די איטאליענישע קאמבאטאנטן, פאר-שטייער פון די גריכישע און ארמע-נישע קאמבאטאנטן, צודעם, פון דער סאסיעטע ווארשע-אכאטע, און פאר-שטייער פון א גאנצע ריי סאסיע-טעס ווי שעדלעך, מינסק-מאזאוועצק פראטענעל-איזראעליט, נאווידוואר,

## אונדזער ח. י. שאשמאן טראגיש אומגעקומען

בעת א שרפה אין זיין מאראקניש-רייטעלע איז אויף א טראגישן אופן אומגעקומען אונדזער ח' יצחק שאש-מאן, לאנגיעריקער מיטגליד פון קאמ-באטאנטן פארבאנד.

כדי אפצוגעבן דעם לעצטן כבוד זענען צוזאמען מיט דער גאנצער פאמיליע, געקומען צאלרייכע געווע-זענע יידישע קאמבאטאנטן און קריגס-געפאנגענע, וועלכע האבן אין די שווערע יארן פון מלחמה און גע-פאנגענשאפט געטיילט דעם גורל פון זייער פרייזטיק אוועקגעריסענעם חבר.

אין נאמען פון אונדזער פארבאנד האט ל. סאלאמאן געזעגט אין רירנ-דיקע און הארציקע ווערטער, יצחק שאשמאן איז איבערגעגעבן דער פא-מיליע דעם אויסדרוק פון טיפן טרוי-ער און מיטגעפיל צוליב דער גרויסער אבידה.

ביים אפנענעם קבר האבן נאך גע-רעדט ווענטיגער און דער שוואגער פון פאשטארבענעם.

דעם 26טן יוני איז פארגעקומען, אין זאל אנטרעפא, א פילם-אונט בעת וועלכן עס איז אדורכגעפירט געווארן די ציאונג פון אונדזער יער-לעכער טאמבאלא.

עס איז היינט נאך צו פרי צו קע-נען מאכן א סך הכל פון רעזולטאט פון דער דאזיקער קאמפאניע, ווייל בעת די צייטונג דערשיינט זענען נאך אלע קארנעטן נישט געווארן אפגע-רעכנט. אבער מיט פרייד קענען מיר פעסטשטעלן אז מיר האבן ווייט אי-בערגעשטיגן די פאראיריקע ציפערן פון 2 מיליאן 300 טויזנט פרי, וועלכע זענען שוין אויך געווען א רעקארד, לגבי די פריערדיקע יארן.

די מיטגלידער פון אונדזער אר-גאניזאציע האבן נאך קיינמאל נישט אזוי ברייטהארציק געענטפערט אויף אונדזער רוף און אפט זייער אפט, טראץ זייערע שוועריקייטן פון כל המינים.

זיי האבן מיט גרויס פרייד און מיט א באזונדערן שטאלץ אויפגענומען די ידיעה וועגן דער גראנדיזער אינ-ציאטיוו פון אויפשטעלן אן אפרו-היז אויפן קאט ד'איר פון וועלכן עס וועלן קענען געניסן קראנקע

## מ. כייטלאוויטש מער נישטא



אן ארבעטער, א פשוטער פאלקס-מענטש, פול מיט יונגן ענטוויאזם און גלויבן אין א בעסערער צוקונפט און איבערגעגעבענער לאנגיאריקער טוער פון אונדזען קאמבאטאנטן פארבאנד — אט דאס איז געווען מ. כייטלאוויטש, וואס איז נאך א קורצער קראנקייט אוועקגעריסן גע-ווארן פון זיין פרוי און זון און וועמען דער פארבאנד האט פארלוירן א טרייען פארוואלטונגס-מיטגליד.

א גרויסע צאל קאמיטעט-מיטגלי-דער ווי אויך פון דער מיטעל-פאר-וואלטונג זיינען געקומען אין באניע, אפגעבן כבוד דעם פארשטארבענעם. פארן אפנענעם קבר איבער וועלכן עס האט געפאלטערט די פאן פון דער ארגאניזאציע, האט "פערסטונסקי" ווי-צע-פרעזידענט פון פארבאנד און פרעזידענט פון "מיטעל", אין רירנ-דיקע ווערטער געשילדערט דעם שווערן אבער קרישטאל-זויבערן לע-בנסוועג פון מ. כייטלאוויטש און אויסגעדריקט די טרויער-מיטגעפילן דער פאמיליע אין נאמען פון דער ארגאניזאציע.

ערע זיין אנדענק!

## אונדזער ח. י. שאשמאן טראגיש אומגעקומען

בעת א שרפה אין זיין מאראקניש-רייטעלע איז אויף א טראגישן אופן אומגעקומען אונדזער ח' יצחק שאש-מאן, לאנגיעריקער מיטגליד פון קאמ-באטאנטן פארבאנד.

כדי אפצוגעבן דעם לעצטן כבוד זענען צוזאמען מיט דער גאנצער פאמיליע, געקומען צאלרייכע געווע-זענע יידישע קאמבאטאנטן און קריגס-געפאנגענע, וועלכע האבן אין די שווערע יארן פון מלחמה און גע-פאנגענשאפט געטיילט דעם גורל פון זייער פרייזטיק אוועקגעריסענעם חבר.

אין נאמען פון אונדזער פארבאנד האט ל. סאלאמאן געזעגט אין רירנ-דיקע און הארציקע ווערטער, יצחק שאשמאן איז איבערגעגעבן דער פא-מיליע דעם אויסדרוק פון טיפן טרוי-ער און מיטגעפיל צוליב דער גרויסער אבידה.

ביים אפנענעם קבר האבן נאך גע-רעדט ווענטיגער און דער שוואגער פון פאשטארבענעם.



# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10°)

Tél. : NOR. 49-26

## Avec la fin des vacances

## Des tâches multiples nous attendent

par le Docteur Danowski

Il est d'usage qu'après chaque rentrée les dirigeants de notre Union examinent en détail les tâches qui se posent à nous.

Cette année, après un été qui a vu l'accord sur l'arrêt des essais nucléaires qui réjouit tous les anciens combattants, nous pouvons aborder nos activités sous un ciel dégagé un peu des nuages qui s'y accumulaient habituellement à cette époque. Cela ne peut que nous encourager, 24 ans après le début d'un conflit qui nous vit, les uns et les autres, nous engager pour la défense de notre pays, à poursuivre une activité pacifique au service de nos adhérents.

C'est le problème de la Maison de repos et de convalescence pour les Anciens Combattants Juifs et Victimes de guerre, à Levens, qui doit retenir toute notre attention.

En effet, rien ne nous tient plus à cœur que la réalisation de ce projet. Nul n'ignore les grosses difficultés que nous avons rencontrées. Mais la ferme volonté d'aboutir, d'une part, et le puissant appui de l'U.F.A.C., d'autre part, nous ont donné raison. Cependant, le gros du problème reste posé : commencer les travaux, trouver les ressources nécessaires pour mener à bien cette tâche. Nous pouvons espérer qu'à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de notre Union, fin 1964, notre Maison sera achevée.

En second lieu, notre grande préoccupation demeure le problème des Anciens Prisonniers de Guerre Juifs. Il s'agit de vaincre les difficultés qui surgissent encore quotidiennement dans la défense des droits à indemnisation en leur faveur.

Par ailleurs, la Commission Sociale qui développe une activité toujours croissante, doit se dévouer encore davantage en se penchant sur les nombreux cas de détresse. En visi-

tant un camarade malade — et leur nombre augmente avec l'âge — ou se trouvant dans l'adversité, la Commission sociale fait œuvre utile et contribue à la grandeur de notre Union. Ajoutons le grand essor qu'a pris notre Mutuelle, sous l'impulsion de son comité.

Si de prime abord une telle activité peut paraître satisfaisante aux yeux de certains, le Comité Directeur ne s'en contente pas. Il a nommé différentes commissions qui auront

pour but de combler certaines lacunes : la Commission des Décorations ; la Commission des Effectifs, et la Commission du Budget. Ces commissions se sont mises au travail. Leurs membres pourront donner un aperçu de leur activité à notre Assemblée générale qui va avoir lieu le 27 novembre prochain.

Ainsi, en accomplissant toutes ces tâches, nous ferons en sorte que notre Union demeure une des plus belles organisations d'Anciens Combattants.

## A L'APPEL DE TOUTES LES ORGANISATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS NOUS SERONS LE 12 OCTOBRE A L'OPERA POUR DEFENDRE NOS DROITS

A l'appel de l'U.F.A.C., du Comité d'Entente des Grands Invalides, de la Fédération Nationale des P.G. et de la F.A.R.A.C., une grande manifestation d'Anciens Combattants aura lieu à Paris, place de l'Opéra, le samedi 12 octobre à 15 heures.

Parmi les revendications qui font l'objet de cette manifestation figurent notamment :

— l'égalité des droits entre les générations du feu par le rétablissement intégral de la Retraite du Combattant et la levée de toutes les forclusions ;

— le respect absolu du rapport constant ;

— la réalisation des vœux concernant les veuves, les as-

cendants, les orphelins, les invalides à moins de 100 % ;

— la revalorisation de la Retraite du Combattant sur la base d'une pension de 10 %, à partir de 65 ans ;

— la commémoration de la victoire de 1945, le 8 mai qui doit redevenir un jour férié et chômé.

C'est sur la question du rapport constant — dont on parle beaucoup parmi les Anciens Combattants — que nous voulons donner quelques explications à nos adhérents.

Le dommage subi par les pensionnés de guerre date des décrets gouvernementaux du 26 mai 1962 qui, par des mesures en faveur de certaines catégories de fonctionnaires, a faussé les conditions léga-

les d'application du rapport constant entre les pensions et les traitements de la fonction publique.

Toutes les associations d'A.C. se sont élevées contre le refus de revalorisation des pensions promis depuis plusieurs années et prévu par l'article 55 de la loi des Finances pour 1962.

Les pouvoirs publics ont reconnu à différentes reprises la nécessité d'un « rattrapage » pour rétablir la parité entre les pensions de guerre et les traitements de fonctionnaires.

Aussi, l'ensemble des organisations d'Anciens Combattants demande des engagements formels sur ce « rattrapage », sur la base de l'indice 210, devenu à la suite du décret du 26-5-62, le plafond de fin de carrière des fonctionnaires auxquels sont rattachés les pensionnés de guerre.

De toute façon ce n'est pas contre les fonctionnaires que se dressent les organisations A.C. Elles s'adressent au gouvernement, qui n'a, encore une fois, rien prévu pour les

victimes de la guerre dans le budget 1964.

C'est pourquoi dans sa réunion du 18 juillet dernier, le Comité national de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre constatait « avec amertume que, malgré les démarches multiples et répétées, malgré aussi, les promesses reçues, aucune satisfaction ne lui a été donnée ».

Depuis, le gouvernement a annoncé une augmentation des pensions de 1,5 % à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain.

« Cette mesure, déclare le Comité d'Entente des Grands Invalides qui confirme la manifestation prévue, ne saurait pallier ni la reprise de 9,5 % des pensions résultant des décrets du 26 mai 1962 qui ont faussé l'application du rapport constant, ni compenser l'augmentation de 6,5 % du prix de la vie constatée depuis le début de l'année. »

Les Anciens Combattants Juifs seront nombreux aux côtés de leurs camarades de combat pour faire triompher les revendications qui leur sont communes.

## A propos de l'indemnisation des Prisonniers de Guerre Juifs de Nationalité française en 1939

A plusieurs reprises des Prisonniers de Guerre Juifs ayant acquis la nationalité française antérieurement à la guerre sont venus s'enquérir des raisons pour lesquelles ils étaient exclus du bénéfice de l'indemnisation des victimes du nazisme alors qu'ils avaient vécu exactement dans les mêmes conditions et subi les mêmes mesures discriminatoires que leurs camarades encore étrangers à l'époque.

Cette différenciation n'est pas le fait du hasard, mais tient aux conditions générales dans lesquelles a été réglé le problème des réparations après la deuxième guerre mondiale.

En principe, les réparations, donc l'indemnisation des victimes, font l'objet d'un règle-

ment d'Etat à Etat, c'est-à-dire que l'Etat allemand a payé ou doit payer à l'Etat avec lequel il était en guerre des réparations. Il appartient à cet Etat de faire pour ce qui le concerne, la répartition entre ses propres citoyens victimes du nazisme.

L'Etat allemand ne paye directement les indemnités aux victimes que lorsqu'il s'agit de ses propres citoyens ou des habitants du territoire allemand ou lorsqu'il s'agit de personnes qui, en raison de leur statut pendant la guerre, ne peuvent obtenir cette indemnisation de leur propre gouvernement.

C'est le cas des personnes qui étaient réfugiées ou apatrides pendant la guerre et c'est la raison pour laquelle la

législation allemande a prévu leur indemnisation directe.

Les multiples démarches entreprises pour faire aboutir les demandes des P.G. Juifs victimes de discriminations en captivité concernaient l'ensemble des prisonniers, quelle qu'ait été leur nationalité au moment de la guerre. Il est toutefois évident que ces démarches ont été accueillies de façon différente en ce qui concerne les P.G. qui étaient déjà Français pendant la captivité et les autres. Pour les premiers l'Administration Allemande s'en est tenue fermement au principe qu'il leur appartenait de s'adresser à leur propre gouvernement, c'est-à-dire au gouvernement français.

H. KENIG.

(suite en page 2)

## Le Traité de Moscou salué par le monde des Anciens Combattants

Le Traité de Moscou interdisant les essais nucléaires a été salué par l'ensemble du monde combattant comme un pas important dans la direction de la détente et du désarmement général tant souhaité par tous ceux qui ont combattu et

qui ont souffert de la guerre. Les Anciens Combattants Juifs et les victimes du nazisme ont des raisons particulières de se réjouir chaque fois qu'un acte est accompli en faveur de la paix.



# L'indemnisation des Prisonniers de Guerre Juifs

(suite de la page 1)

Cet aspect de la question n'a d'ailleurs pas été négligé puisque au cours des négociations entre le gouvernement français et le gouvernement allemand qui ont abouti à l'accord du 15 juillet 1960 des démarches ont été entreprises pour attirer l'attention sur les cas des Prisonniers de Guerre.

Ces démarches n'ont malheureusement pas abouti et l'accord du 15-7-1960 basé sur une indemnité globale, à notre avis trop modeste, n'a pas permis d'inclure les P.G. dans la répartition des fonds.

Pour apprécier à sa juste valeur l'importance du succès obtenu à la suite de nos démarches, il convient de rappeler que même en ce qui concerne les réfugiés et apatrides, l'administration allemande a maintenu pendant près de 5 années une attitude négative refusant d'accueillir les demandeurs présentés.

Ce n'est qu'à la suite d'incessants efforts, de recherches et de négociations que nous

avons pu obtenir, non seulement que le droit à indemnité soit reconnu en principe aux prisonniers de guerre victimes de mesures de discriminations, mais aussi que sous certaines conditions, les prisonniers de guerre qui n'avaient pas fait de demande, puissent le faire malgré l'expiration des délais.

Il est clair cependant que ces résultats ont été obtenus dans le cadre de la législation allemande telle qu'elle existait.

En ce qui concerne ceux des prisonniers de guerre juifs qui étaient français au moment de leur captivité, nous sommes intervenus auprès des autorités françaises et nous avons signalé leur cas aux fédérations nationales afin qu'elles puissent trouver une solution dans le cadre du règlement général des victimes françaises du nazisme.

Il est toutefois certain qu'il y aura encore beaucoup à faire avant qu'une solution satisfaisante intervienne.

H. KENIG  
Avocat à la Cour

# Un voyage pas comme les autres

UN geste pieux et plein de reconnaissance que j'ai fait parmi les 220 Parisiens, dont 55 anciens combattants, au camp d'Auschwitz.

Depart : 13 avril, 12 h. 30, par train spécial de la gare de l'Est. Nous arrivâmes à Katowic le 14, vers 17 heures, accueillis à la gare par l'Association Culturelle Juive.

Un déjeuner organisé par l'O.R.B.I.S. nous fut servi dans un hôtel de 1<sup>re</sup> classe, où le président et son secrétaire étaient venus nous saluer. Puis nous primes un repos bien gagné dans ce palace.

Le 15, après le petit déjeuner, nous primes des cars, mis à notre disposition pour aller visiter ce monstrueux camp de la mort.

Au seuil de l'entrée du camp, les yeux se portent sur l'inscription tant connue : « Le travail, c'est la liberté ». Les cœurs se serrent et les poings se crispent d'un geste commun.

## VISITE DES BARAQUES

Première Baraque. — Comment crier ? Nous étions figés sur place,

trouver les mots pour vous la désans souffle et, il faut l'avouer, nous avons pleuré devant ce décor : des masses de cheveux et de barbes de nuances différentes, mises en paquets de 20 kilos, que les nazis utilisaient pour la confection de toile à vêtements. Et ces milliers de petites chaussures d'enfants, petits vêtements, ustensiles divers de toutes sortes, des milliers de paires de lunettes, des brosses à dents, etc... Objets que ces milliers de condamnés avaient emportés avec eux, des tas et des tas de valises où l'on pouvait lire les noms et adresses de ces martyrs de tous les pays d'Europe.

Deuxième Baraque. — Elle servait aux supplices, et nous avons pu voir, en 1963, les taches de sang sur les murs.

En passant devant la Baraque 10, il nous fut expliqué que ce lieu était la salle d'expériences sur les femmes. Combien d'entre elles ont succombé à ces pratiques inhumaines ! Seins coupés, insémination artificielles, et même, j'ai honte de l'écrire, naturelle ; des injections de toutes sortes de maladies.

Je ne peux vous décrire toutes les baraques, car la visite du camp dura 3 heures. Notre cicérone, une ancienne du camp qui fait ce travail depuis 1945, sut nous expliquer avec des paroles et des gestes qui vraiment étaient touchants, combien de cris déchirants avaient, il y a quelques années, troué ce silence actuellement glacial.

Nous assistâmes à la projection d'un film parlant français qui nous retraça ce qu'était en réalité ce camp d'extermination.

Après un dernier regard sur ce lieu sacré, nous reprîmes les cars pour la gare, puis le train pour Varsovie où l'on arriva à 20 heures...

Le 16 et le 17 furent deux jours de liberté.

Comme je n'étais pas délégué officiel, comme tant d'autres pèlerins, l'O.R.B.I.S. organisa des excursions dans Varsovie.

Moi, qui vous fais ce récit, j'avais quitté Varsovie voilà trente-trois ans. Je ne la reconnaissais plus. J'ai vu encore des quartiers en ruines détruits par les bombes allemandes. J'ai vu des palaces, des buildings.

J'ai revu la maison du grand maître Chopin.

Le 18 au matin, nous avons visité avec horreur ce qu'était la Kommandatur de la Gestapo. Nous avons vu ces pièces, des caves plutôt, dans lesquelles se trouvaient cinq autres pièces murées aux dimensions incroyables de 90 x 90 avec une seule aération de 10 cm percée de petits trous. Les nazis y laissaient entrer en rampant cinq condamnés et mettaient un seau dans leurs jambes. Combien sont morts par ce supplice de l'asphyxie !

J'arrête ici ma narration, car

l'émotion me reprend en y pensant.

Le 18 dans la soirée, nous fûmes reçus à l'Académie Maison de la Culture. Le président de l'Hôtel de Ville, devant 4.000 personnes, salua les délégués et donna la parole au président de Varsovie, qui retraça, dans un discours émouvant, le sacrifice des morts et héros des ghettos de Varsovie.

Il rappela l'exemple héroïque de l'instituteur Pétagord Yanusch Kortschak, mort avec ses élèves plutôt que de les abandonner.

Puis Smolar, journaliste juif, décit dans un discours Yddish également, la mort des martyrs et termina son intervention par cette phrase émouvante : « Surtout, ne jamais oublier cela ! »

Puis une chorale juive de cent exécutants se fit applaudir et laissa ensuite la place au Concert Symphonique de Erotois-Macabi de Heyden (350 exécutants).

Le 19, visite du cimetière juif avec la présence du Grand Rabin de Londres.

L'après-midi, défilé de délégués et pèlerins de tous pays et dépôts de gerbes au monument des ghettos de Varsovie.

Le 20 au matin, journée libre.

Le soir, au théâtre, nous assistâmes à une pièce (Der Mischpet) « Le Jugement ». La radio et la télévision polonaises surent inviter le peuple à commémorer, toute la semaine, le 20<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement des ghettos de Varsovie.

Le 21 au matin, nous partîmes pour le camp de Treblinka. En arrivant, le responsable de la région nous expliqua en quelques mots ce que seront les monuments qui représenteront le passé de l'ancien camp de Treblinka. Le guide nous explique que sur cet emplacement se trouvait une gare factice, dernier mensonge que les nazis faisaient à leurs victimes. Les huit cent mille condamnés qui débarquaient sur ce quai ont vu sans comprendre ces pancartes indiquant la direction de tous pays où ils devaient partir travailler. Mais leurs bourreaux savaient leur dire qu'après ce long et fatigant voyage une douche leur était salutaire ; alors, une fois sortis de cette gare maudite, deux heures après c'était la mort dans d'atroces souffrances.

Le 22, retour à Paris.

Toi qui viens de lire ce récit, comprends que jamais ces atrocités ne peuvent être oubliées. Vieux ou jeunes, ayez le devoir d'aller visiter ces camps de la mort pour voir ce qu'ils ont fait et vous en souvenir.

La presse et les films ne vous diront jamais ce que vos yeux peuvent voir.

(Article de notre camarade GUTENSTEIN paru dans « Le Front des Barbelés »).

## A l'honneur

PAUL MANET  
Président de l'U.F.A.C.  
Officier

du Mérite Combattant

Par décret publié au Bulletin Officiel des Décorations du 9 juillet, notre ami Paul Manet, président de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) et président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains, a été nommé officier du Mérite Combattant.

Nous adressons à notre ami Paul Manet nos cordiales félicitations.

Notre camarade J. PERSTUNSKI  
DÉCORÉ



C'est avec plaisir que nous avons appris que notre camarade J. PERSTUNSKI, vice-Président de l'Union, s'est vu attribué la Croix de Chevalier du Mérite Combattant ; à cette occasion nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

NE CHERCHEZ PLUS  
UN AUTRE ORCHESTRE  
POUR VOS NOCES, BANQUETS  
SOCIETES, GALAS, UN SEUL ET  
UNIQUE ORCHESTRE FOLKLO-  
RIQUE ET MODERNE DE JAZZ

JIMMY GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté

JOUE, CHANTE, COMPOSE  
DIRIGE SON ORCHESTRE,  
PREND DES ENGAGEMENTS  
POUR LA FRANCE,

PEUT FOURNIR DES  
SALONS ET TRAITEURS

45, rue Blanche - PARIS-9<sup>e</sup>

Téléphone : PIGalle 28-83  
(de 11 heures à midi)

Prix spéciaux pour  
Anc. Combattants et Déportés.

## NOUVELLES DE PARTOUT

### UN ENCOURAGEMENT A POUJADE

L'arrêt condamnant Poujade — et dont nous avons rendu compte dans un précédent numéro — a été rejeté par la Cour de cassation. Cela ne peut qu'encourager Poujade et ses hommes à continuer leur sale besogne.

### CONDAMNE A BERLIN GLOBKE EST HUE A ROME

Hans Globke, reconnu coupable de complicité dans l'extermination des Juifs par les nazis, a été condamné par la Cour suprême de la République Démocratique Allemande à la détention perpétuelle. Lorsqu'il s'est rendu le mois dernier à Rome, il a été accueilli par des manifestations hostiles de la population parmi laquelle se trouvaient de nombreux Juifs.

### UN RASSEMBLEMENT DE S.S. INTERDIT

A la suite de nombreuses protestations des organisations de Résistance du monde entier, le rassemblement des anciens S.S. qui devait se tenir le mois dernier à Hameln a été interdit.

### UNE AMICALE A.C. AU SENAT

Comme cela existe déjà à l'Assemblée Nationale, une Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'est constituée au Sénat.

### UN CIMETIERE JUIF DANS LA REGION DE LYON

La République Fédérale d'Allemagne crée un cimetière commémoratif dans la région de Lyon, pour toutes les victimes israéliques de la persécution nazie, y compris les anciens émigrants des pays occupés.

### REMISE DU « PRIX DE LA FRATERNITE »

Au cours de la première à Lille du film « Kriss Romani », le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le jury du « Prix de la Fraternité » et le MRAP ont remis le Prix au lauréat M. Jean Schmidt pour la réalisation de son film.

### NOTRE CAMARADE KLAJDER A 60 ANS

Au cours de la réunion du mois de juillet, les membres du Comité ont eu le plaisir de trinquer à la santé de notre camarade KLAJDER, vice-Président de l'Union, qui fêtait son 60<sup>e</sup> anniversaire.

Nous lui souhaitons tous encore de nombreuses années de bonne santé et d'activité dans notre organisation.

### PREPARATION D'UNE EXPOSITION

En vue d'organiser une exposition permanente au Mémorial du Martyr Juif inconnu sur la participation des Juifs du monde entier à la lutte contre l'oppression nazie, un Comité préparatoire s'est constitué avec la participation de notre Union.

## Nous étions présents

### A CHATILLON D'AZERGUES

Notre camarade PERSTUNSKI, vice-Président, a représenté notre organisation à la commémoration de la fusillade de 52 patriotes à Châtillon d'Azergues (Rhône) le 21 juillet dernier. Cette cérémonie était organisée par la section lyonnaise de l'Union.

### AU VEL'D'HIV

Nombreux étaient les Anciens Combattants juifs qui ont participé le 16 juillet dernier à la cérémonie traditionnelle en souvenir des rafles de 1942 à l'emplacement de l'ancien Vel'd'Hiv où furent parqués 30.000 Juifs.

### A LA SYNAGOGUE

Une importante délégation de l'U.E.V.A.C.J. a participé à la cérémonie du 15 septembre dernier à la Synagogue, rue de la Victoire.

### A BAGNEUX

Plusieurs camarades de la Direction de notre Union ont accueilli les nombreux participants à la cérémonie traditionnelle des Sociétés qui s'est déroulée le 22 septembre à Bagneux, au pied de notre Monument.

Le Directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abécé  
21, rue Juliette-Dodu - Paris.

## NOS PEINES

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille cruellement frappée par la mort de notre camarade

Simon FISBENNE

\*\*

Nous adressons nos condoléances à la famille éprouvée par la mort de notre camarade

Léon EVSEROFF

\*\*

Notre Comité exprime ses condoléances sincères à la famille endeuillée par la mort de notre camarade

Samuel LAPIDOUS

\*\*

Nous exprimons nos sincères condoléances à la famille de notre camarade

Markus GOLBERGER

La section de St-Quentin présente ses condoléances à Mme Ostrzeza et à son fils, cruellement frappés par la mort de

M. OSTRZEZA

membre du comité de Saint-Quentin.

\*\*

Que les membres de la famille de Mme PAPIERNIK trouvent ici l'expression de nos sentiments attristés à l'occasion du deuil qui les a frappés en la personne de leur mère, grand-mère, sœur et tante.

\*\*

Notre Comité s'incline devant la dépouille de notre camarade

Szlama MARKOWICZ

et présente ses condoléances émues à sa famille.



# LEVENS

Village du Moyen-Age

## verra bientôt une réalisation moderne : Notre maison de repos

Nombre de camarades nous demandent où en est la réalisation de notre maison de repos à Levens. En réalité, nous avons eu des difficultés d'ordre administratif que nous avons surmontées actuellement, mais qui ont retardé le début des travaux.

Après avoir obtenu, non sans mal, l'autorisation du Ministère de la Santé Publique, nous avons reçu le permis de construire au début du mois de septembre. Alors que des spécialistes se penchent sur les projets et les devis, notre comité se préoccupe active-

ment du commencement des travaux, et nous pensons être en mesure d'annoncer dans notre prochain numéro, la date de la pose de la première pierre.

L'idée de cette maison de repos continue à recevoir l'accueil chaleureux de nos camarades. Nous ferons en sorte qu'à leur enthousiasme réponde une réalisation digne de leur confiance et de notre organisation.

Encore une fois, leur aide matérielle est d'une importance capitale et nous les en remercions de tout cœur.

### Des Visiteurs racontent...

Cet été, plusieurs personnes, membres de notre organisation et non-membres, ont profité de leur séjour sur la Côte d'Azur pour visiter LEVENS.

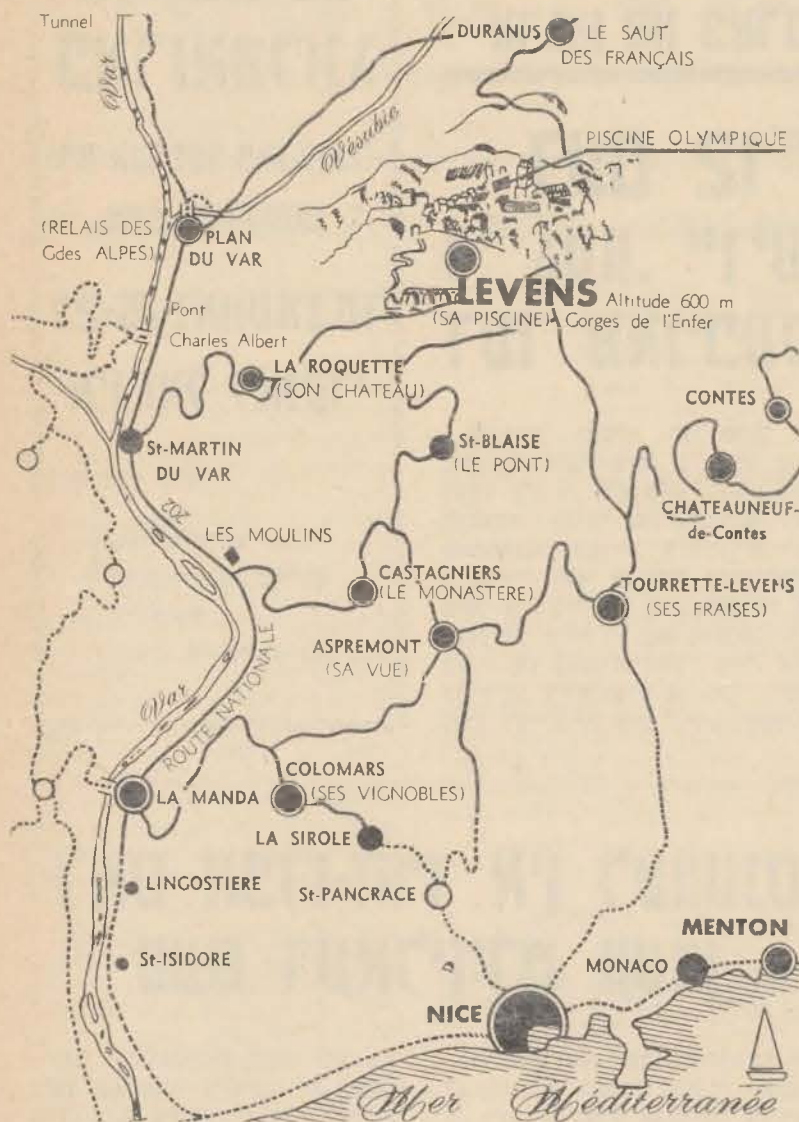
Nous avons rencontré notre camarade ZAJFEN, coiffeur à Paris, qui nous a fait part de son enthousiasme :

« De passage dans la région au mois d'août, j'ai passé une journée à Levens avec des amis. L'endroit où notre Union a acheté la propriété est magnifique. On peut difficilement imaginer que désormais ce domaine nous appartient.

« Levens est situé en altitude et il y a là-bas une très belle piscine. En arrivant au village, j'ai demandé au premier habitant rencontré s'il savait où se trouvait la propriété des Combattants Juifs, il m'y a aussitôt conduit.

« C'est en dehors du village. Dans un parc immense il y a un bâtiment de quatre étages, (qui était fermé). Le champ de foins était fauché.

« En face, nous avons trouvé un très bonne pension-restauration. Je suis reparti avec mes deux amis enchantés du site et sûrs que nous aurons là une très belle réalisation. » Notre camarade KLAJDER, vice-Président de notre Union qui est également passé par Levens cet été, est revenu enchanté. Il nous a confirmé le témoignage enthousiaste de notre ami Zajfen.



Village médiéval de la Côte d'Azur, à 600 mètres d'altitude, LEVENS se trouve à 22 kilomètres de Nice. Classé Station de Tourisme depuis 1962, LEVENS connaît, grâce au charme du site et à l'excellence de son climat, un attrait sans cesse grandissant. De sa piscine olympique perchée sur un rocher au plus haut du village, on découvre en un panorama circulaire, la mer, le Cap d'Antibes, les îles de Lérins et les Alpes aux cimes neigeuses.

Un service de car relie régulièrement LEVENS à NICE.

## La rencontre de FLORENCE

Les 11, 12 et 13 octobre prochains aura lieu à Florence un Rassemblement international contre le Renouveau du nazisme et du fascisme, pour les libertés démocratiques, l'indépendance nationale et la Paix.

organisé par la Fédération Internationale des Résistants.

Le Bureau de notre Union a décidé d'y participer et d'y envoyer en délégation nos camarades Blum et Pons.

### QUELQUES LETTRES

A la veille de mon départ en vacances, je tiens à contribuer pour la belle œuvre « la Maison de Repos ».

Dans ce but je vous envoie sous ce pli un chèque barré de cinquante francs.

KAUFMAN, Paris-20

|               |       |
|---------------|-------|
| AJNZYDLER     | 200   |
| APELBAUM      | 100   |
| ARNOLD        | 150   |
| BRAWERMAN     | 100   |
| BULIBA        | 100   |
| CYTRYNBLUM    | 100   |
| FRENK         | 100   |
| FRYDMAN CHAIM | 100   |
| FUA           | 25    |
| GOLGEVIT      | 200   |
| HERS          | 50    |
| Mme JACOBOT   | 100   |
| A. KAUFMAN    | 50    |
| S. KAUFMAN    | 50    |
| KIERSCH       | 200   |
| KOPLIEWICZ    | 20    |
| MERS          | 50    |
| MUNSTEIN      | 300   |
| NADANOWSKI    | 70    |
| POULAWSKI     | 300   |
| RAB           | 50    |
| RAJCHMAN      | 150   |
| RENKACHICHEK  | 100   |
| ROTCAJG       | 500   |
| ROSE          | 100   |
| Mme ROTNEMER  | 200   |
| SARNACKI      | 100   |
| SIERACZEK     | 150   |
| SOSEWICZ      | 1.000 |
| SPITZBERG     | 150   |
| SZTAJNKRYCER  | 100   |
| VINER Salomon | 250   |
| UMENC         | 50    |
| ZEISEL        | 50    |

Depuis déjà longtemps, je tenais à vous exprimer mes remerciements pour la façon dont vous avez défendu mes intérêts dans ma demande de réparation au gouvernement allemand. Je le fais donc, ici, et vous prie de recevoir ce chèque de 100 francs au bénéfice de vos œuvres sociales.

C. KNOP, à Puy-L'Evêque (Lot)

Michel RUBINSTEIN  
Paris-5

Veuillez trouver ci-joint un chèque de 200 francs pour l'appui que vous m'avez apporté dans mes démarches administratives.

N. GABA, Paris

### ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

#### FEINER

15, rue de Turenne  
PARIS-3<sup>e</sup>  
Tél. : TUR. 22-64

### INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES

Réduction aux membres  
de l'U.E.V.A.C.J.

## Le Bal de nos Aînés

Sous le patronage de M. le Ministre des Anciens Combattants, nos aînés, les volontaires juifs Anciens Combattants 1914-1918 organisent leur 36<sup>e</sup> grand bal annuel, le dimanche 27 octobre de 16 heures à minuit dans les Salons du Cercle Militaire, 8 place Saint-Augustin.

La partie artistique sera présentée par Mme Nelly FREVAL de l'Opéra-Comique.

## NOS VŒUX

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade A. COHEN de la section de Lyon à l'occasion de la naissance de son petit-fils JACQUES

La section de Saint-Quentin est heureuse de féliciter le camarade BLUM, membre du Bureau, à l'occasion de la naissance de son petit-fils ALAIN.

A notre camarade BERENBLITT, actuellement malade, nous présentons nos bons vœux pour son prompt rétablissement.

Toutes nos félicitations aux parents de Mireille JUSTMAN à l'occasion de son mariage avec M. Jacques KUKAWKA.

Notre Comité adresse ses plus vives félicitations à notre ami WILDENBERG, membre du Comité, et à sa femme en l'honneur des fiançailles de leur fille MONIQUE avec M. André BITAN.

# LE 19<sup>e</sup> BAL ANNUEL DE NOTRE UNION

aura lieu comme par le passé

## LA NUIT DU REVEILLON DE NOEL

MARDI 24 DECEMBRE

dans les Salons du Palais d'Orsay

De nombreuses surprises agréables vous attendent



די יערלעכע  
אלגעמיינע  
פארזאמלונג

פון אונדזער פארבאנד  
וועט פארקומען

27-טן נאוועמבער  
אין זאל לאנקר

אויף דער 12-טן:

- טעטיקייט באריכט
- פינאנציעלער באריכט
- דיסקוסיע
- וואלן פון נייעם קאמיטעט

אונזער וויכל  
ארגאן פון פארבאנד פון די געו. יידישע פראנט-קעמפער

דעם 12-טן אקטאבער אויף אפער  
די געו. יידישע קאמבאטאנטן וועלן זיין אויף  
דער מאניפעסטאציע פון די פראנט-קעמפער

דער 19-טער  
נאכט-באל

פון  
אונדזער פארבאנד  
וועט פארקומען  
ווי יעדעס יאר  
אין די טאלאנען  
פון

פאלע-ד'ארסע  
דעם 24-טן  
רעצעמבער

די עקסקורסיע  
קײן ישראל

די עקסקורסיע וואס אונדזער פאר-  
באנד האט איינגעארדנט היינטיקן זון-  
מער קיין ישראל און אין וועלכער עס  
האבן זיך באטייליקט 25 פערזאנן אין  
אדורך מיט דערפאלג.

אלע אנטיילנעמער פון דער רייזע,  
פאר וועלכע עס איז געווען פארבאנד-  
ווארטלעך דער וויצע-פרעזידענט, ש.  
אפעל, האבן אויסגעדיקט זייער אג-  
ערקענונג דעם פארבאנד פאר דער גו-  
טער ארגאניזאציע פון דער עקס-  
קורסיע.

צוזאמען מיט זייערע פראנצויזישע  
ברידער פאר דער באפרייאונג פון  
לאנד, קעגן היטלעריזם, וועלן צוזא-  
מען מיט זייערע קאמפס-חברים מא-  
ניפעסטירן פאר די געמיינזאמע גע-  
רעכטע פאדערונגען און וועלן קומען  
צאלרייך שבת, דעם 12-טן אקטאבער  
אויפן אפער-פלאץ, אונטער זייער  
פאן.

מ. שוסטער

רונדיק פאר אונזערע מיטגלידער  
אין בין געווען אין פוילן

אונדזער ח' ס. הערשקאוויטש, וועלכער האט זיך באטייליקט אינעם פע-  
לערינאזש קיין פוילן בעת די פייערונגען צום 20טן יארטאג פון אויפ-  
שטאנד אין ווארשעווער געטא האט אונזל איבערגעגעבן די שורות  
איבער זיינע איינדרוקן פון דער דאזיקער רייזע:

כ'האב געזוכט, געקלערט נאך וועמען צו געפינען  
פון פאמיליע, פריינט חברים דערינען  
נישט געפינען אפילו קיין בית-עולם אלץ איז פארלירן.  
כ'האב געזען אין אוישוויץ שייך, וואליון  
קינדער-העמדלעך, שפילציג  
פרויען-האר און פראטען  
געווען אין טרעמבלינקע  
מיט די זיכען טויזנט שטיינער  
און געטראפן דעם איינציגן זכר ביינער ביינער.  
שווער איז אויפן הארץ און אויגן פול פון טרערן  
אין ווענדע זיי צו הייזער צו די שטילע מויערן  
און פליסטערצום הימל מיט די שטערן  
אד. ווי אזוי האט מען אלע געקענט אויסקוילן.  
א. איר גלאבנקעס און מענגעלעס  
מיין איינציקע קללה וועט אייך אייביק באגלייטן  
פאר אלע פארשניטענע לעבנס  
וועמענס כבוד כ'האב געשוויירן אויפצוהיטן  
אין יארצייט פון די געטא-העלדן.

ס. הערשקאוויטש

זיינען זיי געבליבן די זעלבע ווי  
אין די פארגאנגענע וואכן.

און דער זשורנאל, וואס איז אן א-  
פיציעלער ארגאן פון די פראנצויז-  
שע געוועזענע קאמבאטאנטן קומט  
צום אויספיר: „אריענטירנדיק די  
אינפארמאציע קען מען אונדז, א  
געוויסע צייט אפמאכן, אבער עס  
קומט דער מאמענט, ווען דער אמת  
שווימט ארויף ווי אייל אויפן וואסער.  
עס ווערט נעמלעך קלאר אין מא-  
מענט ווען די פונקציאנערן און די  
פענסיאנירטע באקומען זייער לויט.

און ווירקלעך, אויב די געוועזענע  
קאמבאטאנטן ווערן גערופן דורך זיי-  
ערע פיר גרויסע פארבאנדן: „דער  
אפאק“, „די פעדעראציע פון די גע-  
וועזענע קריגס-געפאנגענע“, „דער  
פארשטענדליקונגס-קאמיטעט פון די  
אינוואלירן און די „פעדעראציע פון  
אלע רעגירענדיקע-אמיקאלן“ צו קומען  
מאניפעסטירן דעם 12-טן אקטאבער  
אויפן אפער-פלאץ פאר זייערע לע-  
גיימער רעכט. איז דאס נישט גע-  
מאכט געווארן מיט א לייכט הארץ  
פונקט ווי די ארבעטער האבן נאך  
און בשום אופן נישט פאר פארגעניגן  
קיינמאל נישט געשטריקט אויס  
פארגעניגן.

די קומענדיקע מאניפעסטאציע איז  
שוין די דריטע פון דעם מיין.

די אומגערעכטיקייטן באשטייען  
אין פונדדערטיילן די געוועזענע  
קאמבאטאנטן אין צוויי קאטעגאריעס:  
די ערשטע פון 1914—1918 באקומען  
ביי 65 יאר הגם, א נישטיקן „רע-  
טרעט“, איז ער אבער 6 מאל גרעסער  
ווי דער „רעטרעט, וואס עס באקומט  
דער זעלבער קאמבאטאנט אויב ער  
איז א קעמפער פון דער לעצטער מל-  
חמה. דאס כאראקטעריסטישע דערביי  
איז וואס די פרוויליגירטע גופא  
ווארפן עס אפ מיט שטאלץ.

דאס איז אבער נאך נישט די איינ-  
ציקע עוולה. די רשימה איז א לאנגע  
און א ווייטאקלעכע: אין איר אפענ-  
סיווע לגבי די געוועזענע מלחמה  
קעמפער, האט דאס פינאנץ-מיניסטער-  
ריום דורך א מאכנאציע פשוט גע-  
פעלט דעם בארעם לויט וועלכן עס  
ווערט געהאנדלט דער קאמפאניענט  
פון „ראפאר-קאנסטאנץ“, בארויבנדיק  
די געליטענע מיט איבער 9 פראצענט.  
שוין אפגעזעט דערפון, וואס לויטן  
זעלבן „ראפאר“ אויב די פענסיעס  
ווערן אפילו פעריאדיש געהעכערט  
מיט א פאר פראצענט. גייען אין דעם  
אבער נישט אריין א רייע אויסבעסע-  
רונגען, וואס עס באקומען די מלוכה  
באזאמטע.

אן אנדערער וויכטיקער פראבלעם  
איז דאס נישט רעאליזירן דעם שוין  
אזוי לאנג צוגעזאגטן 4-יאריקן פלאן.  
לויט וועלכן די פענסיעס פון 10 ביז  
85 פראצענט האבן שוין זינט יארן  
באדארפט ווערן רעוואלאזירט.

אלע פרווון מצד דער מאכט צו  
צעברעכן דעם קאמפס-וויילן פון די 4  
גרויסע פעדעראציעס, וואס רופן איינ-  
הייטלעך צו דער מאניפעסטאציע,  
זיינען געבליבן אן רעזולטאטן. פאר  
קערט זייער רוף צום לאנד, צו די  
מלחמה-קרבות, צו זייערע דעפוטא-  
טן און מערס באווייזט, אז די קאמ-  
באטאנטן-פעדעראציעס, זיינען מער  
ווי תמיד גרייט זיך צו פארטיידיקן.  
שטענדיק גרייט זיך צו פארטיידיקן.

מיט דער זעלבער קראפט האבן  
זיך ארויסגעזאגט אלע קאמבאטאנטן-  
ארגאניזאציעס אין פאריז און אין  
לאנד, וועלכע פאדערן:

אונטערן טיטל: „דער מהלך פו-  
נעם מלוכה-בודזשעט בין צום בוד-  
זשעט פון די פראנצויזן“, האט דער  
לעצטער נומער פון „זשורנאל-דע-  
קאמבאטאנט“ באוויזן, ציטירנדיק דעם  
פרעמיער גופא. אז דער אנטי-האסע-  
פלאן איז בלויז א פסיכאלאגישע א-  
פענסיווע, ווייל די טאג-טעגלעכע הו-  
צאות פון פענסיאנירטע אויף עסן,  
קליידונג, דירה-געלט א. א. זיינען  
דורך דער צייט אויב נישט געשטיגן.

דאס אפרו-הויז אין לעווענס  
וועט רעאליזירט ווערן

די אלע וואס האבן געהאט די גע-  
לעגנהייט צו באזוכן, בעת די וואקא-  
טן, לעווענס זענען אנטציקט פון דער  
געגנט ווי אויך פון פרעכטיקן פארק  
אין וועלכן עס וועט אויפגעשטעלט  
ווערן אונדזער אפרו-הויז.  
לאמיר ביי דער געלעגנהייט נאכ-  
אמאל אונטערשטרייכן, אז דער קאמ-  
באטאנטן-פארבאנד האט זיך פאר-  
מאסטן אויף א קאלאסאלער אונטער-  
נעמונג, אז די אמתע שוועריקייטן פון  
פארשידענע מינים, און גאר באזונ-  
דערס מאטעריעל, שטייען נאך אויף  
אונדזער וועג, אבער מיר פארלאזן  
זיך אויף אייך אלע, מיר האבן צוטרוי  
צו די מיטגלידער און פריינט פון דער  
ארגאניזאציע. מיט אלעמענס מיט  
הילף וועלן מיר, פונקט ווי אין דער  
פארגאנגנהייט, אויספירן בשלמות  
דעם אגענצייאטן ציל.

אין די נאענטסטע וואכן וועט אונ-  
דזער פארבאנד צוטערעטן צו רעאלי-  
זירן דאס אפרו-הויז אין לעווענס,  
אויפן קאט-דאזיר.

אלע אדמיניסטראטיווע שווערי-  
קייטן, און זיי זענען געווען גאר היפ-  
שע, זענען באזייטיקט געווארן און  
מיר זיינען אריינגעטרעטן אין דער  
לעצטער פאזע פון די צוגרייטונגן,  
און נעמלעך דאס שטודירן פון די  
פלענער פון די פרייזן אאז״וו.

מיר האפן, אז צו דער אלגעמיינער  
פארזאמלונג וועלן מיר שוין קענען  
קומען מיט א קאנקרעטן פלאן וועגן  
דער רעאליזירונג פון דער דאזיקער  
גראנדיזער געזעלשאפטלעכער אינ-  
סטיטוציע, וואס וועט זיין דער שטאלץ  
נישט בלויז פאר די קאמבאטאנטן נאר  
פאר אונדזער ישוב בכלל.

ניי-יאר-ווינטשן

אונדזער פארבאנד דריקט אויס, אין צוזאמענהאנג מיטן נייעם יאר,  
זיינע בעסטע גליקוונטשן פון שלום, פראספעריטעט, און געזונט פאר  
אלע מיטגלידער מיט זייערע משפחות.

די רעכט אויף אנמשעדיקונג  
פאר די געוועזענע קריגס-געפאנגענע  
פראנצויזישע בירגער ערב מלחמה

דיקט אין די ראמען פון געזעץ ב.ע.ג.,  
וועלכער אנטשעדיקט, אויסער די  
דייטשע קרבנות פון נאציזם, אויס-  
לענדער, וועלכע געהערן צו דער קא-  
טעגאריע פון פליכטלינגען אדער  
שטאטלאזע.

אונדזער פארבאנד האט אבער  
גלייכצייטיק אינפארמירט די פראנ-  
צויזישע קריגס-געפאנגענע-ארגאני-  
זאציעס וועגן די דערגרייכונגען און  
זיי געראטן איינצוגלידערן די גע-  
רעכטע פאדערונגען פון די יידישע  
קריגס-געפאנגענע, פראנצויזישע ביר-  
גער, אין די אלגעמיינע פאדערונגען  
פון די פראנצויזישע יידן, וועלכע  
האבן געליטן פון די נאצי-פארפאל-  
גונגען.

מיר ברענגען היינט אין דער  
פראנצויזישער טייל אן אויספירלעכן  
ארטיקל פון אדוואקאט קעניג וועגן  
דאזיקן ענין.

פיל מיטגלידער פון אונדזער פאר-  
באנד, געו. קריגס-געפאנגענע, וועל-  
כע זענען געווען פראנצויזישע ביר-  
גער ערב דער מלחמה, ווענדן זיך צו  
אונדז מיט דער פראגע פארוואס זיי  
געניסן נישט פון די זעלבע רעכט אויף  
אנטשעדיקונג ווי די אנדערע יידישע  
קריגס-געפאנגענע, וואס האבן געליטן  
פון ראסן-דיסקרימינאציעס אין די  
לאגערן.

די דאזיקע פראגע איז אונדז שוין  
אפט אויסגעקומען צו באריירן סיי אויף  
עפנטלעכע פארזאמלונגען, סיי אויף  
די שפאלטן פון דער צייטונג. מיר  
האבן אויפגעקלערט אויף וואס פאר א  
באזע די דייטשע אדמיניסטראציע  
האט אקצעפטירט, נאך לאנגע און  
שווערע אונטערהאנדלונגען, צו אג-  
ערקענען די רעכט פון די יידישע גע-  
וועזענע קריגס-געפאנגענע אויף אנט-  
שעדיקונג. דאס איז געווארן דערלע-

№93

Octobre 1963

①



ENEZ TOUS LE 24 DECEMBRE AU PALAIS D'ORSAY

DECEMBRE 1963 — N° 94

BIMESTRIEL

# Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945  
58, rue du Château-d'Eau, PARIS (10°) Tél. : NOR. 49 26

passer

le Réveillon de Noël  
au 19<sup>e</sup> Bal de Nuit  
de notre Union

avec deux orchestres  
Ozigane et Jazz - Tango

Nombreuses attractions  
avec des vedettes  
de la chanson et de la fantaisie

(voir page 2)

Le 27 novembre dernier  
**SALLE LANCY**

En présence  
de Paul MANET  
PRESIDENT DE L'U.F.A.C.

500 Membres  
de notre Union approuvent  
avec enthousiasme  
notre activité

- Pour la défense des droits des Anciens Combattants Juifs et victimes du nazisme
- Pour la réalisation de la Maison de Repos Pour préparer la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de notre union
- Pour la paix, contre le néo-nazisme et l'antisemitisme.

(voir pages 3 et 4)

## HOMMAGE au Président KENNEDY

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire du Président Kennedy, notre assemblée générale a adopté à l'unanimité le texte suivant qui a été adressé au gouvernement de Washington par l'intermédiaire de l'Ambassade des Etats-Unis à Paris :

Les membres de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, réunis en Assemblée générale annuelle, le 27 novembre 1963, à la salle Lancy à Paris :

Expriment leur vive indignation devant le crime odieux qui a frappé en la personne du Président Kennedy, un homme courageux, qui après avoir combattu l'hitlérisme, s'engagea sur la voie de la détente internationale et de la coexistence pacifique, et mit toute son autorité dans la lutte contre la ségrégation raciale.

Tout laisse à supposer que le Président Kennedy est tombé, victime d'un racisme abject, dont Hitler se servit déjà pour massacrer six millions de Juifs.

Les Anciens Combattants Juifs adressent, en cette douloureuse circonstance, à son épouse, à ses enfants, et à tout le peuple des Etats-Unis, l'expression de leur chaude et profonde sympathie.

# LEVENS

## UNE DATE MEMORABLE

par le Docteur Danowski

Les grandes organisations qui vivent, qui travaillent et qui prospèrent, comptent dans leur histoire des jours exceptionnels reflétant un événement important.

Pour nous, le 15 décembre 1963 fera date dans nos annales. Ce jour-là, aura lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de notre Maison

de Repos et de Convalescence à Levens, dans les Alpes-Maritimes.

Cette cérémonie se déroulera sous la présidence du Sénateur Joseph Raynaud, Conseiller général, Maire de Levens, et Vice-Président des Maires de France, en présence de nombreuses personnalités de la région et d'une importante délégation de notre Comité.

La pose de la première pierre sera effectuée par M. Paul Manet, Président de l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.), qui a bien voulu nous faire l'honneur de venir avec nous à Levens.

Nous lui témoignerons par là notre reconnaissance du grand appui fraternel que le monde combattant nous a prêté dernièrement.

Nos adhérents savent les difficultés d'ordre administratif auxquelles nous nous sommes heurtés pour obtenir l'autorisation de construire notre Maison.

Ainsi, ce qui était un rêve hier, devient une réalité aujourd'hui. Il y a quelques années, l'idée d'avoir une Maison de Repos à nous était impensable.

Aujourd'hui, l'enthousiasme, qui souleva les participants à notre dernière Assemblée générale à l'annonce du commencement des travaux, est une garantie que cette importante réalisation sera menée à son terme avec l'appui de tous nos adhérents.

Et déjà la maquette que tous nos amis et adhérents peuvent admirer à nos bureaux donne un aperçu de ce que sera notre Maison que nous voulons inaugurer fin 1964.

La fierté de posséder une institution sociale aussi importante rejaillira alors sur chacun de nous, les artisans de cette œuvre magnifique. Cette réalisation occupera, nous en sommes convaincus, une place d'honneur dans l'histoire, non seulement de notre organisation, mais aussi dans celle du mouvement combattant de notre pays en général.

Notre maison telle que vous la verrez dans un an.



## Le 15 Décembre au PÈRE LACHAISE

L'Amicale des Anciens Déportés Juifs organise le dimanche 15 décembre prochain à 15 heures, au cimetière du Père Lachaise, face à l'urne contenant les cendres des martyrs d'Auschwitz, la cérémonie traditionnelle en souvenir de 100 otages fusillés au Mont-Valérien en 1941.

## A la Rencontre Internationale de Florence

LES 11, 12 et 13 octobre derniers, s'est déroulée à Florence, sous la présidence du célèbre maire catholique de la capitale toscane, le Pr. Giorgio La Pira, une rencontre internationale de la Résistance contre le nazisme et le fascisme.

A l'origine de la convocation de ce rassemblement par la F.I.R., il s'agissait d'élever une protestation et de riposter contre la scandaleuse provocation des S.S. qui prétendaient se réunir en congrès international à Hameln (Allemagne Fédérale) les 21 et 22 septembre 1963. Or, si sous la pression de tous les mouvements de la résistance européenne unie, ils durent reculer, les S.S. et les néo-nazis n'ont pas renoncé pour autant à leurs agissements criminels.

C'est pourquoi les Résistants ont estimé qu'il était nécessaire de tenir les assises prévues.

Des organisations de la résistance et des victimes du na-

zisme des pays suivants ont participé à ce colloque :

Autriche, Allemagne Fédérale, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Grèce, Israël, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie (observateur), Yougoslavie, etc...

Parmi les personnalités qui se manifestèrent au cours de cette rencontre notons particulièrement :

— M. le sénateur Ferruccio Parri, ancien président du Conseil italien, président de l'Association de la Résistance italienne ;

— Le Dr Joseph Rossaint, président de la V.V.N. (Allemagne de l'Ouest) ;

— M. Umberto Terracini, sénateur, ancien président de l'Assemblée constituante italienne ;

— Le Dr Franz Borler (Autriche), président de l'Amicale des anciens du camp de Sachsenhausen ;

— M. Raymond Dispy (Belgique), président du Front de

l'Indépendance ;

— Le Dr Adolph Berman, président de l'Organisation des Combattants anti-nazis ; M. Chaim Lazare et Mocher Kahannovitch, de l'Organisation des Partisans Combattants de la Résistance et insurgés des Ghettos, et Mme Miriam Novitch archiviste du Musée du Kibbutz « Lochmé-Hagetooth » tous d'Israël ;

— M. Pierre Villon, cofondateur du C.N.R., président de l'A.N.A.C.R. ;

— M. Jean Toujas, secrétaire général de la F.I.R. ;

— Mme Louise Alcan, secrétaire de l'Amicale d'Auschwitz ;

— M. M. Vilner, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France ;

— M. Pierre Bloch, ancien ministre ;

— M. l'abbé Glasberg, ancien membre des Equipes de « Témoignage chrétien » ;

— M. Roger Maria du M.R.A.P. et de l'Amicale de Neuen-

— M. Braslavski, président de l'U.G.E.V.R.E. ;

— Mme Lambrakis, veuve du député grec assassiné par des fascistes à Athènes il y a quelques semaines ;

— M. Edouard Kowalski (Pologne) ;

— M. Reinhard Streker (Berlin-Ouest), auteur d'un ouvrage sur Globke ;

— Un délégué des Jeunesses socialistes de la R.F.A. ; etc..., etc...

Les rapports présentés, les débats au cours de la rencontre de Florence ont mis en évidence le grand danger que représente la recrudescence du néo-nazisme et du fascisme. Tous les résistants expriment la nécessité urgente d'unir tous ceux qui ont souffert de la barbarie nazie.

La rencontre s'est terminée par un impressionnant défilé dans la ville se dirigeant vers le « Palais Vecchio » où eut

(Suite page 2)



## Le 24 Décembre au Palais d'Orsay

**Vous applaudirez ces vedettes  
et vous réveillerez dans une ambiance fraternelle**



*La  
fantaisiste  
Paola*



*La  
chanteuse  
Sylwia  
Claire*



*Le  
chef  
d'orchestre  
Segal*



*Le  
chanteur  
Dany  
Delmin*



*La  
chanteuse  
Genia  
Bravan*

**et l'orchestre Jazz-Tango  
Georges THARAUD**

### Rencontre de Florence

(Suite de la page 1)

lieu, sous la présidence du maire La Pira, la séance solennelle de clôture. Dans la salle prestigieuse des « Cinq cents » il fut donné lecture de l'Appel. Priront la parole : au nom de la délégation française : Pierre Bloch; le Dr Rossaint (R.F.A.), Madame Lambrakis; Pottonelli, maire de Marzabotto, l'Oradour italien.

Après cette impressionnante cérémonie, les participants se rendirent place de l'Unità où furent déposées des couronnes devant le monument aux morts.

Notre camarade ISI BLUM qui y représentait notre Union est intervenu dans les débats et a dit notamment :

« Nous avons décidé de venir

à Florence car la menace du nazisme n'est pas écartée et la lutte contre la renaissance de la peste brune nous concerne directement.

« L'Organisation que j'ai l'honneur de représenter ici, groupe des personnes avec des conceptions politiques les plus diverses.

« En posant des objectifs bien précis, bien limités, nous avons la possibilité d'obtenir l'unanimité, aujourd'hui, de tous ceux qui ont combattu, hier, avec ou sans uniforme, contre l'hitlérisme.

« C'est dans cet esprit que je suis chargé de vous apporter le salut des anciens combattants juifs de France avec l'engagement d'être toujours aux côtés de ceux qui ripostent aux dangers qui nous guettent. »

## MERCI AUX DONATEURS

Le courrier nous apporte chaque jour des exemples d'attachement à notre organisation. La liste impressionnante de dons reçus ces deux derniers mois et que nous publions ci-dessous en est une preuve émouvante. De même ces deux lettres que nous avons choisies parmi tant d'autres :

La veuve de notre regretté camarade DAUM qui fut trésorier de la section nancéenne, nous écrit :

« Je tiens à vous remercier pour les démarches et les efforts de votre Union qui ont

permis l'attribution par l'administration allemande d'une indemnité en raison des discriminations raciales subies par mon mari pendant sa captivité

« A ce titre, je vous fais parvenir un chèque de 150 francs pour votre caisse de solidarité. »

Mme DAUM

« Je vous félicite bien sincèrement pour votre dévouement et vous prie de trouver sous ce pli un virement postal de 250 francs pour votre Maison de repos. »

I. HARDY

| Francs |                   |                             |
|--------|-------------------|-----------------------------|
| 100    | ABRAM             | ZYLBERBERG Simon 250        |
| 150    | AKSELRAD          | ZYTNIKI 200                 |
| 150    | ALGAZI            | Rectificatif :              |
| 500    | BAROZINE          | Dans notre précédent numéro |
| 200    | BERCOVITCH        | il faut lire :              |
| 100    | BRASLAVSKI        | HERS : 100 (et non 50)      |
| 100    | CALE              |                             |
| 200    | CUKIERMAN MORDKA  |                             |
| 150    | CZERNIEWICZ       |                             |
| 150    | Mme DAUM          |                             |
| 250    | DUTKIEWICZ        |                             |
| 100    | FISZLEWICZ        |                             |
| 500    | FRIDMAN FELIX     |                             |
| 300    | GLAZMAN           |                             |
| 100    | GOLDFEDER Maurice |                             |
| 150    | GLIKSMAN          |                             |
| 100    | GOLDMAN Chaim     |                             |
| 200    | GOROVY            |                             |
| 100    | GROSS             |                             |
| 200    | GRUCA             |                             |
| 200    | HERSENOT          |                             |
| 250    | HARDY             |                             |
| 200    | HORYN             |                             |
| 50     | MALACH            |                             |
| 20     | MASS              |                             |
| 100    | MILECKI           |                             |
| 100    | REVEZ             |                             |
| 300    | ROZA              |                             |
| 50     | ROZANSKI          |                             |
| 100    | ROZENBAUM         |                             |
| 200    | SLOMOVITZ         |                             |
| 100    | SZAFRAN           |                             |
| 100    | TALMUD            |                             |
| 150    | UNGER             |                             |
| 5      | URWIEZ            |                             |
| 1000   | WASSERMAN         |                             |
| 50     | VOLKOVITCH        |                             |
| 100    | WATENBERG         |                             |
| 100    | WEINER            |                             |
| 100    | ZYLBERSZTEJN      |                             |

### Nous étions présents ..

— Le 5 novembre, à l'Ambassade d'Autriche à Paris, avec l'Association des Vilnois en France, pour protester contre la libération du criminel de guerre MUHRER, responsable de la liquidation du Ghetto de Vilno et de l'assassinat de la population juive.

Notre Organisation était représentée par les Camarades : I. Blum, Adler, Beller, Rostain, Sztabowicz et Ekman.

— Le 31 octobre à la Flamme, avec l'Association des Engagés Volontaires Etrangers dans l'Armée française.

— Le 2 novembre à la Flamme également, avec les « Fils de Tués ».

— Le 8 novembre à la Cérémonie du Consistoire Israélite de Paris, célébrée à la mémoire des Morts des deux guerres, au Temple, rue de la Victoire.

— Le 22 novembre, pour saluer le Congrès de l'U.J.R.E. qui célébrait le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, au Palais de l'U.N.E.S.C.O.

### Nos camarades MILLER et MALACH fêtes au Comité

Au cours de sa réunion du 5 novembre, le Comité de l'Union a eu le plaisir de fêter le 60<sup>e</sup> anniversaire de notre camarade MILLER et les 50 ans de notre camarade MALACH.

Chacun a levé son verre à la santé de ces deux camarades dévoués et leur a souhaité encore de longues années d'activité au service de notre Organisation.

Le 25 janvier 1964

### Bal de la Section Lyonnaise

Nos camarades lyonnais nous informent que leur 19<sup>e</sup> bal annuel aura lieu le samedi 25 janvier 1964 dans les salons de Charbonnières.

La vedette de la chanson Dario Moréno participera à cette soirée.

Le 27 octobre dernier la pierre tombale a été posée pour le regretté camarade Kape.

### Le calendrier

#### de l'U.G.E.V.R.E.

■ Samedi 14 décembre prochain, à 10 h. 30, dans la Cour des Invalides, commémoration devant la plaque de l'UGEVRÉ en l'honneur des Combattants et Résistants d'origine étrangère.

■ Mardi 17 décembre, une soirée, sous l'égide de l'UGEVRÉ, sera organisée par les A.C. Arméniens. Le bénéfice de cette manifestation est destiné à l'érection d'une stèle et à l'entretien des tombes des 23 fusillés du groupe Manouchian à Ivry.

■ Le 21 février 1964 à la Mutualité, soirée commémorative pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution des 23 héros sous le patronage d'éminentes personnalités.

■ Le 23 février 1964, la traditionnelle cérémonie au cimetière d'Ivry.

Nos camarades participeront nombreux à toutes ces manifestations.

### ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

#### FEINER

15, rue de Turenne

PARIS-3<sup>e</sup>

Tél. : TUR. 22-64

INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES

Réduction aux membres  
de l'U.E.V.A.C.J.

### LES PLUS BELLES MANIFESTATIONS - BALS, MARIAGES et RECEPTIONS.

à PARIS, en Province et à l'Etranger

sont animées par l'ORCHESTRE

## BERNARD SEGALESCO

la plus moderne formation de danse

avec les meilleurs chanteurs, chanteuses et animateurs

**Un programme attrayant : Folklore YDDISH  
Musique ISRAËLIENNE**

26, rue des Plantes, PARIS-14<sup>e</sup> — Tél. FON. 94-70 et FON. 45-55



TAUX ANNUELS DES PENSIONS AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1963

| Pourcentage d'invalidité                               | Point de l'indice de la pension (invariable) | Pension principale | Allocations aux grands invalides |                   |                |                   | Statut du grand mutilé | PENSION TOTALES |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------|----------------------------------|-------------------|----------------|-------------------|------------------------|-----------------|
|                                                        |                                              |                    | N° 1, 2, 3, 4                    | N° 5              | N° 5 bis       | N° 6              |                        |                 |
| 10 %                                                   | 42                                           | 256,20             | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 256,20          |
| 15 %                                                   | 63                                           | 384,30             | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 384,30          |
| 20 %                                                   | 84                                           | 512,40             | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 512,40          |
| 25 %                                                   | 105                                          | 640,50             | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 640,50          |
| 30 %                                                   | 142                                          | 866,20             | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 866,20          |
| 35 %                                                   | 166                                          | 1.012,60           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 1.012,60        |
| 40 %                                                   | 189                                          | 1.152,90           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 1.152,90        |
| 45 %                                                   | 213                                          | 1.299,30           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 1.299,30        |
| 50 %                                                   | 236                                          | 1.439,60           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 1.439,60        |
| 55 %                                                   | 260                                          | 1.586,00           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 1.586,00        |
| 60 %                                                   | 284                                          | 1.732,40           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 1.732,40        |
| 65 %                                                   | 308                                          | 1.878,80           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 1.878,80        |
| 70 %                                                   | 332                                          | 2.025,20           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 2.025,20        |
| 75 %                                                   | 356                                          | 2.171,60           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 2.171,60        |
| 80 %                                                   | 380                                          | 2.318,00           | —                                | —                 | —              | —                 | —                      | 2.318,00        |
| 85 %                                                   | 361                                          | 2.202,10           | Ind. 128 780,80                  | —                 | —              | —                 | —                      | 2.982,90        |
| 85 % avec statut du G.M.                               | 361                                          | 2.202,10           | Ind. 64 390,40                   | —                 | —              | —                 | Ind. 200 1.220,00      | 3.812,70        |
| 90 %                                                   | 368                                          | 2.244,80           | Ind. 154 939,40                  | —                 | —              | —                 | —                      | 3.184,20        |
| 90 % avec statut du G.M.                               | 368                                          | 2.244,80           | Ind. 77 469,70                   | —                 | —              | —                 | Ind. 300 1.830,00      | 4.544,50        |
| 95 %                                                   | 370                                          | 2.257,00           | Ind. 204 1.244,10                | —                 | —              | —                 | —                      | 3.501,40        |
| 95 % avec statut du G.M.                               | 370                                          | 2.257,00           | Ind. 102 622,20                  | —                 | —              | —                 | Ind. 400 2.440,00      | 5.319,20        |
| 100 %                                                  | 372                                          | 2.269,20           | Ind. 256 1.561,60                | —                 | —              | —                 | —                      | 3.830,80        |
| 100 % avec statut du G.M.                              | 372                                          | 2.269,20           | Ind. 128 780,80                  | —                 | —              | —                 | Ind. 500 3.050,00      | 6.100,00        |
| 100 % + art. 16 + 1°                                   | 372+16                                       | 2.366,80           | —                                | Ind. 540 3.294,00 | —              | —                 | Ind. 211 1.287,10      | 6.947,90        |
| 100 % + art. 16 + 2°                                   | 372+32                                       | 2.464,40           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 233 1.421,30      | 7.179,70        |
| 100 % + art. 16 + 3°                                   | 372+48                                       | 2.562,00           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 255 1.555,50      | 7.411,50        |
| 100 % + art. 16 + 4°                                   | 372+64                                       | 2.659,60           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 277 1.689,70      | 7.643,30        |
| 100 % + art. 16 + 5°                                   | 372+80                                       | 2.757,20           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 300 1.830,00      | 7.881,20        |
| 100 % + art. 16 + 6°                                   | 372+96                                       | 2.854,80           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 321 1.958,10      | 8.106,90        |
| 100 % + art. 16 + 7°                                   | 372+112                                      | 2.952,40           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 343 2.092,30      | 8.338,70        |
| 100 % + art. 16 + 8°                                   | 372+128                                      | 3.050,00           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 365 2.226,50      | 8.570,50        |
| 100 % + art. 16 + 9°                                   | 372+144                                      | 3.147,60           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 387 2.360,70      | 8.802,30        |
| 100 % + art. 16 + 10°                                  | 372+160                                      | 3.245,20           | —                                | 3.294,00          | —              | —                 | Ind. 409 2.494,90      | 9.034,10        |
| par degré en plus                                      | 16                                           | 97,60              | —                                | —                 | Ind. 1.373 (1) | —                 | Ind. 22 134,20         | —               |
| 100 % + art. 16 + art. 18                              | 372+93                                       | 2.836,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | —                 | Ind. 351 2.141,10      | 13.352,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 1°                         | 372+113                                      | 2.958,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 50 305,00    | Ind. 381 2.324,10      | 13.982,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 2°                         | 372+133                                      | 3.080,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 100 610,00   | Ind. 391 2.385,10      | 14.450,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 3°                         | 372+153                                      | 3.202,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 150 915,00   | Ind. 401 2.446,10      | 14.938,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 4°                         | 372+173                                      | 3.324,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 200 1.220,00 | Ind. 411 2.507,10      | 15.426,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 5°                         | 372+193                                      | 3.446,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 250 1.525,00 | Ind. 421 2.568,10      | 15.914,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 6°                         | 372+213                                      | 3.568,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 300 1.830,00 | Ind. 431 2.629,10      | 16.402,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 7°                         | 372+233                                      | 3.690,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 350 2.135,00 | Ind. 441 2.690,10      | 16.890,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 8°                         | 372+253                                      | 3.812,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 400 2.440,00 | Ind. 451 2.751,10      | 17.378,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 9°                         | 372+273                                      | 3.934,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 450 2.745,00 | Ind. 461 2.812,10      | 17.866,90       |
| 100 % + art. 16 + art. 18 + 10°                        | 372+293                                      | 4.056,50           | —                                | —                 | 8.375,30       | Ind. 500 3.050,00 | Ind. 471 2.873,10      | 18.354,90       |
| par degré en plus                                      | 20                                           | 122,00             | —                                | —                 | —              | Ind. 50 305,00    | Ind. 10 61,00          | —               |
| 100 % + art. 16 + double art. 18 avec allocation 5 bis | —                                            | —                  | —                                | —                 | Ind. 1.373 (1) | Ind. 1.250        | Ind. 601               | —               |
| avec 9 degrés                                          | 372+660                                      | 6.295,20           | —                                | —                 | 8.375,30       | 7.625,00          | 3.666,10               | 25.961,60       |
| avec 10 degrés                                         | 372+692                                      | 6.490,40           | —                                | —                 | 8.375,30       | 7.625,00          | 3.666,10               | 26.156,80       |
| par degré en plus                                      | 32                                           | 195,20             | —                                | —                 | —              | —                 | Ind. 10 61,00          | —               |

(1) Les aveugles, bi amputés et paraplégiques perçoivent l'indice 1.464.

PENSION DE VEUVE (taux de soldat) ou d'orphelin de père ou de mère et d'orphelin total

| Catégorie                                                      | Indice | Montant  |
|----------------------------------------------------------------|--------|----------|
| Taux normal                                                    | 448,5  | 2.735,85 |
| — de reversion                                                 | 299    | 1.823,90 |
| — exceptionnel aux veuves infirmes ou âgées de plus de 60 ans. | 598    | 3.647,80 |
| Pension d'orphelin total sans supplément exceptionnel          | 448,5  | 2.735,85 |
| Pension d'orphelin total avec supplément exceptionnel          | 598    | 3.647,80 |

ENFANTS DE VEUVES (supplément familial)

| Situation de famille       | Indice | Montant  |
|----------------------------|--------|----------|
| 1 enfant à charge          | 110    | 671,00   |
| 2 » »                      | 210    | 1.281,00 |
| 3 » »                      | 370    | 2.257,00 |
| Par enfant à charge en sus | 160    | 976,00   |

PENSION D'ASCENDANT

| Catégorie                                        | Indice avant 65 ans | Montant | Indice après 65 ans | Montant  |
|--------------------------------------------------|---------------------|---------|---------------------|----------|
| Les deux conjoints ensemble ou un seul non marié | 200                 | 1.220   | 215                 | 1.311,50 |
| Parents remariés                                 | 100                 | 610     | 107,5               | 655,75   |
| Majoration par enfants en sus                    | 30                  | 183     | 30                  | 183      |

Le 12 octobre dernier A LA MANIFESTATION DE L'OPÉRA



Le 12 octobre dernier des dizaines de milliers d'Anciens Combattants ont défilé, à Paris, de la place de l'Opéra au Palais-Royal, pour la défense de leurs revendications.

Cette manifestation a eu un grand retentissement, malgré le silence officiel de la R.T.F.

Il faut se féliciter de la participation d'une importante délégation de notre Union à ce grand rassemblement qui s'est déroulé dans le calme, et s'est séparé après avoir écouté M<sup>r</sup> Etienne Nouveau rappeler les raisons de cette manifestation.



Sur le cliché une partie de notre délégation (de gauche à droite) : Malach, Szwarc, Schechter, Wajeman, Isi Rey, Urjewicz, Sosiewicz, Szulc, Wildenberg.

NOS PEINES

Notre Comité exprime ses condoléances sincères à la famille cruellement frappée par la mort de notre regretté camarade

Simon GOLDBERG

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de notre regretté camarade

Léon PLOTNO

Nous exprimons nos condoléances émues à la famille de notre regretté camarade

André GYORY

La section de Saint-Quentin présente ses condoléances à son camarade Blum, membre du Bureau A.P.D.G., à la suite du décès accidentel de sa fille Madeleine, et souhaite un prompt rétablissement à son gendre.

Notre Comité exprime ses condoléances émues à notre camarade Albert SADENFIS et à ses enfants, durement frappés par le décès de leur épouse et mère Zlata.

Une nouvelle décoration : L'ORDRE DU MÉRITE

Le Conseil des Ministres du 14 novembre dernier a décidé de remplacer les différents mérites dignes de récompense — comme le Mérite Combattant — par un seul : l'Ordre du Mérite National.

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, il n'y aura plus que deux ordres nationaux : le Mérite et la Légion d'honneur, qui auront chacun pour grand maître le Président de la République.

La Légion d'honneur continuera à récompenser les services éminents, tandis que le Mérite sera destiné aux services distingués.

La nouvelle décoration est une étoile à sept branches émaillée de bleu.

Il est à noter que les titulaires des ordres supprimés seront autorisés à continuer à les porter.

MEDAILLE DES EVADES

Attention à la Forclusion !..

La date limite de forclusion pour la remise des dossiers concernant la Médaille des Evadés est irrémédiablement fixée au

31 DECEMBRE 1963

Les intéressés sont priés de s'adresser de toute urgence à l'Hôtel des Invalides à Paris.



# אונזער ווילן

## ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע יידישע פראנצויזישע קהילה

## די אלגעמיינע רעזאלוציע אפגעשטימט אויף דער אלגעמיינער פארזאמלונג

איבער פינף הונדערט מיטגלידער פון אונזער פארבאנד האבן איבערפולט דעם גרויסן לאנקרייזאל דעם 27טן נאוועמבער, אויף דער יערלעכער אלגעמיינער פארזאמלונג, די אונזערדיקע האבן געקענט פעסטשטעלן אויף ווי ווייט זייער ארגאניזאציע איז פאפולער, איז באלוינט און געטאכטעט און דאס נישט נאר דורך די יידישע קאמבאטאנטן, דורך דער יידישער געוועזענער פאפולערע נאר און אויך און באזונדערס פון דער פראנצויזישער קאמבאטאנטן וועלט

וועמען עס האט דא פרטרעטן דער פרעזידענט פון „אופאק“ פאל מאנט, די אונזערדיקע האבן אויך געקענט פעסטשטעלן די מונטערע אט מאספער, די אונזערדיקע שטימונג וואס האט געהערשט דעם גאנצן אונט, פון דער דערפונג ביי צום סוף פון דער פארזאמלונג, די פרייד איז געווען באזונדערס גרויס צוליב דער לעצטער קאלאסאלער דערגרייכונג וואס עס שטעלט מיט זיך פאר דאס אריינטרעטן אין דער לעצטער פאזע פון רעאליזאציע.



א טייל פון גרויסן עולם אויף דער פארזאמלונג

## די רעזאלוציע

די יערלעכע אלגעמיינע פארזאמלונג פון די יידישע קאמבאטאנטן, וואס איז פארגעקומען דעם 27טן נאוועמבער 1963 אין זאל לאנקריי, האט נאכן אויסהערן דעם רייכטע טיפיקייטס באריכט און די פינאנציעלע קאנטראל-קאמיטעט, זיי איינשטימיק באשטעטיקט, זי דריקט אויס איר פולסטע אנערקענונג דעם אפטרעטנדיקן צענטראל-קאמיטעט פאר דער ברייטער פארצווייגטער אקטיוויטעט און פאר די אויסערגעוויינלעכע דערפאלגרייכע רעזולטאטן במשך פון לעצטן יאר, אויף אלע געביטן, די אלגעמיינע פארזאמלונג באגרייכט גאר באזונדערס די אנשטרענגונגען פון פארבאנד פאר דער פארטיידיקונג פון די רעכט אויף אנטשעדיקונג לטובת די געוועזענע יידישע קריגס-געפאנגענע, זי שאצט אפ די גרויסע אויפטוען און די פערמאנענטע זארג, וואס די אפירונג האט ארויסגעווייזן ביים פארטיידיקן די אינטערעסן פון דער דאזיקער קאטעגאריע קרבנות פון די נאצי-דיספאזיציעס.

זי שטעלט מיט צופרידנקייט פעסט, אז די זעלבע זארג קומט צום אויסדרוק לגבי אלע געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן, ביי יעדע געלעגנהייט און אין אלע פאלן, און גאר באזונדער אויפן געביט פון סאציאלער טעטיקייט און סאלידאריטעט לגבי חברים.

די אלגעמיינע פארזאמלונג דריקט אויס איר טיפע אנערקענונג דער אנפירונג פון פארבאנד וועמען עס איז געלונגען, טראץ די באקאנטע שוועריקייטן, און א דאנק דער סאלידאריטעט פון דער קאמבאטאנטן-באוועגונג אין לאנד, צו באקומען די דערלויבעניש אויפצובויען דאס אפרוהויז אין לעווענס. זי נעמט אויף מיט ענטווארפן דעם פראיעקט פון הויז און פאר-פליכטעט זיך צו ברענגען די נויטיקע מארגאלישע און מאטעריעלע הילף כדי דער פלאן זאל ווערן רעאליזירט אין דער קורצעסטער צייט.

דאס איינשטעלן פון פערמאנענטע קאנטאקטן מיט די ישראלי-ארגאניזאציעס פון געוועזענע קאמבאטאנטן, די רעגולערע באשטייערונגען לטובת דעם ישראלי קדושים און די יערלעכע זון מערעקס-קורסיעס באשטעטיקן די סאלידאריטעט-געפילן פון פארבאנד לגבי מדינת-ישראל.

די אלגעמיינע פארזאמלונג האלט, אז מיט דער באטייליג-קונג, דורך א גרויסער דעלעגאציע, בראש מיטן פרעזידענט, אין די פייערונגען צום אנדעק פון 20טן יארטאג פון געטא

קומט אלע אין פאלע-דארטע  
דעם 24-טן דעצעמבער  
אויפן טראדיציאנעלן  
**נאכט-באל**  
פון יידישן קאמבאטאנטן-פארבאנד  
צוויי אקטעס  
יינער אומ'סטישער פאגראם  
און אנגייערלע לאמער'ע  
רעזערווירט גלייך אייערע טישלעך

## «אופאק»-פרעזידענט פאל מאנט וועט לייגן דעם גרונטשטיין פאר אונזער אפרוהויז

ווי נאך אן אפערעציע, נאך א קראנקייט.

אונזער פארבאנד וועט איין טאג בכדי די ארבעטן זאלן שנעל ארויסטירן, און אז אמשפעסטנס אין א יאר ארום זאל דאס אפרוהויז קענען אנהייבן פונקציאנירן.

די דאזיקע רעאליזאציע איז נאך מער צו באגרייפן ווען מען נעמט אין באטראכט, אז קיין שום סבווענציע איז בין איצט אויף דעם צוועק נישט געגעבן געווארן און בלויז א דאנק זי אייגענע אנשטרענגונגען און מיט לעבן אדאנק די גרויסע סימפאטיעס מצד דער מיטגלידערשאפט צו זייער ארגאניזאציע, איז מעגלעך געווען צו מאכן אזא געוואלטן שריט.

זיכער וועט זיך דער פארבאנד נאך אנטרעפן אויף גרויסע שוועריקייטן איידער דאס ווערן וועט פולקום פארענדיקט ווערן, אבער פונקט ווי ער האט גובר געווען די ביז איינטיקע שטרייכונגען, פון כל המינים, וועט ער אויך אין דער צוקונפט, מיט דער הילף פון אלע מיטגלידער, באקעמפן די אנדערע שוועריקייטן.

די לעצטע אלגעמיינע פארזאמלונג האט, מיט אנטווארפן, ראטיפירט די באשלוסן פון צענטראל-קאמיטעט נוגע דעם אפרוהויז און האט זיך פייערלעך פארפליכטעט אלץ צו טאן בכדי צוצוהעלפן מיט אלע כוחות אין די דאזיקע שיינע און נאכעלע אפיגאבע זאל ווערן ווי מעגלעך שנעל רעאליזירט.

## קעגן באפרייאונג פון הענקער פון ווילנער געטא

ענטפערנדיק אויפן רוף פון ווילנער פארבאנד האט דער יידישער קאמבאטאנטן-פארבאנד אנטווייל גענומען אין דער דעלעגאציע, וועלכע איז געגאנגען אין דער עסטערייכישער אמבאסאדע צו פראטעסטירן קעגן דער באפרייאונג פון נאצי-מערדער און ליקוידאטאר פון ווילנער געטא מורע.

אונזער פארבאנד איז געווען פארטרעטן דורך איזי בלוס, זאלער בעלער, ראטעווי, שטאנאוויטש און עקמאן.

אויף דער קאנפערענץ, וואס דער ווילנער פארבאנד האט גערויפן, כדי צוצוגרייטן דעם דאזיקן פראטעסט איז די ארגאניזאציע געווען פארטרעטן דורך א. גארבאזש.

א גרויסער יום-טוב, נישט נאך פאך די געוועזענע יידישע פראנצויזישע קעמפער, נאך פאר דער גאנצער יידישער באפעלקערונג, וועט זיין דער 15טער דעצעמבער 1963, בעת וועלכן דער פרעזידענט פון „אופאק“ פאל מאנט, אין דער אנוועזנהייט פון פיל פערזענלעכקייטן און פון א גרויסער דעלעגאציע פון יידישע קאמבאטאנטן טן וועט לייגן דעם ערשטן ציגל פון גרויסן און נאכערן ווערק, פון אונזער זעלבער אפרוהויז, אין לעווענס, 20 קילאמעטער הינטער נישט.

די דאזיקע סאציאלע אינסטיטוציע וועט פון דעם מין און פון אזא פארנעם אין אונזער ישוב, וועט שטיין צו דער דיספאזיציע פון די געוועזענע קאמבאטאנטן, פון אלע קריגס-קרבנות, וועלכע וועלן זיך נויטיקן אין א חודש אדער צוויי אפרוהויז.

אופשטאנד פון ווארשע, האט דער פארבאנד דערפילט א נאכעלע אויפגאבע וואס איז אין איינקלאנג מיט זיינע טראדיציעס פון באערן אונדזער העלדן.

אין אנבליק פון דער פארשטארקטער נעאנאציסער טעטיקייט, אזוי גוט אין פראנקרייך ווי אין א אנדערע לענדער, דריקט די פארוואלטונג אויס איר צופרידנקייט מיט דער ענער-גישער שטעלונג פון „אופאק“, וואס איז פארפיקסירט געווארן אין א ספעציעלער רעזאלוציע פון זיין לעצטן קאנגרעס און בא-אויפטראגט די נייע פארוואלטונג ווייטער צו שטיין אויף דער וואך כדי צו באקעמפן די דאזיקע געפאר.

די פארזאמלונג שטעלט פעסט מיט צופרידנקייט, אז די שטעלונג פון „אופאק“ נוגע די אינטערנאציאנאלע פראבלעמען פארלייגנדיק, אז די שטרייט-פראגן זאלן געלייזט ווערן אויף א פרידלעכן אופן, פאר א פולשטענדיקער אנטווארפונג, באשטעטיקנדיק דעם מאסקווער אפמאך וועגן אפשטעלן פון די אטאם-עקספערמענטן, אנטשפערען פולשטענדיק די אספיראציעס פון די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן.

זי ווענדעט זיך, צוזאמען מיט „אופאק“ און אנדערע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס צו דער פראנצויזישער רעגירונג כדי זי זאל צושטעלן איר אונטערשריפט צו די פארשטייער פון 102 מלוכות, וואס האבן שוין געגעבן זייער אנשלוס צום מאסקווער אפמאך.

די אלגעמיינע פארזאמלונג באאויפטראגט דעם נייעם קאמיטעט אויסצוארבעטן א פראגראם, כדי אפצומערקן אויף א בא-זונדערס גראנדיעזן אופן דעם 20טן יארטאג זינט דער אנט-שטייאונג פון אונדזער פארבאנד, די דאזיקע פייערונגען דארפן ארויסברענגען פאר דער עפנטלעכקייט די רייכע פארצווייגטע טעטיקייט פון אונדזער ארגאניזאציע, אירע אויפטוען און דאס העראאישע קאפיטל פון די טויזנטער געוויינלעכע יידישע פרייוויליקע קאמבאטאנטן אינעם קאמף פאר פראנקרייך און פארן כבוד פון יידישן פאלק.

זי מאכט דערביי א רוף צו די אלע וואס שטייען נאך אוי-סערהאלב די ריינע פון פארבאנד, אז זיי זאלן נאכפאלגן דעם ביישפיל פון די לעצט-צוגעקומענע הונדערטער מיטגלידער, כדי נאכמער פארשטארקן אונדזער משפחה, און ווירקזאמער פאר-טיידיקן די אינטערעסן פון די געוועזענע פראנצויזישע קאמפער און קרבנות פון נאציזם.

## אויפנאמע פאר ישראלי-געסט געוועזענע פארזאמלונג

וועלכע עס איז לייכט צו געפינען א געמיינזאמע שפראך און אז איינהייט לעכע אנדלונג, (קאמף קעגן אנט-נאציזם), קעגן די געפארן פון נעא-נאציזם אא"וו.)  
דער דאזיקער קאנטאקט איז געווען א פאזיטיווער אין אלע האבן אויסגעדריקט דעם וואונטש, אז א זעלכע צוזאמענטרעפן זאלן פארקומען וואס אפטער.

פ. ס. די צוויי ישראלי-געסט האבן נאכן צוזאמענטרעפן באזוכט, אין דער באגלייטונג פון א. גארבאזש, דעם מאנומענט פון יידישן קאמבאטאנט אויף באניע, וועלכער האט געמאכט אויף זיי א טיפן איינדרוק.

אינטערנאציאנאלער קאנפערענץ קעגן נאציזם, וועלכע איז פארגעקומען פאריזן חודש אין פלארענץ, נאכדעם, וואס די געסט האבן זיך באקענט מיט אונזער טעטיקייט, מיט אונדזער לאקאל, איז פארגעקומען א שמיס אין א זייער פריינטלעכער אטמאספער, בעת וועלכע עס זיינען באזוכט געווארן אינטערעסאנטע פראבלעמען.

טראץ די טיפע מיינונגס-פארשידן-הייטן וועגן געוויסע פראגן, זיינען אבער פאראן, אין גרעסטן טייל, א זעלכע וואס זיינען געמיינזאמע פאר אלע געוועזענע פראנצויזישע קאמפער, פארזאמלונג, דעפאטירטע און ארום

שבת, דעם 30טן אקטאבער האבן די אנפירנדיקע טוער פון פארבאנד אויפגענומען, אין אייגענעם לאקאל זי ווידערשטאנדס-קעמפער און אנ-געזענע טוער פון די פארזאמלונג ארגאניזאציעס אין ישראל, קאמאנא-וויטש און חיים לאזאר, אויף דער אויפנאמע האבן זיך אויך באטייליקט פאראנטווארטלעכע טוער פון היגן יידישן דעפארטירטן-פארבאנד.

קאנאנאוויטש און לאזאר, וועלכע זיינען מחברים פון ווילנער ווערק וואס שפיגלען אפ א שטיק געשיכטע פון די העראאישע קאמפן פון דער לעצטער וועלט-מלחמה, האבן זיך ווי באקאנט, באטייליקט אין דער

NE CHERCHEZ PLUS UN AUTRE ORCHESTRE  
POUR VOS NOCES, BANQUETS, SOCIETES, GALAS  
UN SEUL ET UNIQUE ORCHESTRE FOLKLORIQUE  
ET MODERNE DE JAZZ  
**JIMMY GOLDSTEIN**  
Ancien Combattant et Déporté  
JOUE, CHANTE, COMPOSE, DIRIGE SON ORCHESTRE,  
PREND DES ENGAGEMENTS POUR LA FRANCE,  
PEUT FOURNIR DES SALONS ET TRAITEURS  
45, rue Blanche - PARIS-9<sup>e</sup> Téléphone : PIGalle 28-83  
(de 11 heures à midi)  
Prix spéciaux pour Anc. Combattants et Déportés.

№294 Décembre 1963